United Nations University
Centre for Policy Research

Besoins financiers et vulnérabilité à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains en Haïti

Rapport de recherche, Avril 2023

FAST et INURED

UNU CPR

FAST
FINANCE AGAINST SLAVERY & TRAFFICKING

INSTITUT INTERUNIVERSITAIRE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT
KONESANS SE LIBETE

À propos de l'INURED

L'Institut Interuniversitaire de Recherche et Développement (INURED) est un institut de recherche établi en Haïti, fondé en 2007 et dirigé par le professeur Louis Herns Marcelin et le docteur Toni Cela. Sa mission est d'encourager la production du savoir à l'échelle locale, de démocratiser l'accès aux connaissances afin de favoriser l'élaboration de politiques et de documenter les pratiques en Haïti.

À Propos du FAST

La finance contre l'esclavage moderne et la traite **(FAST)** est un programme multipartite du Centre de recherche sur les politiques de l'Université des Nations Unies (UNU-CPR), qui vise à mobiliser le secteur financier contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains. Avec une approche axée sur la création d'alliances et des travaux fondés sur des approches factuelles et des analyses rigoureuses, FAST fournit des outils et dispensent des formations aux responsables du secteur financier pour qu'ils prennent des mesures sérieuses et soutenues contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains. Basé à New York, l'UNU CPR est un groupe de réflexion indépendant au sein du système des Nations Unies. Il associe l'excellence de la recherche à une connaissance approfondie du système multilatéral afin de trouver des solutions innovantes aux défis actuels et futurs de la politique publique mondiale.

Remerciements

L'INURED exprime sa reconnaissance aux divers représentants institutionnels en Haïti et à l'étranger qui ont participé à cette étude. Nous remercions les membres de notre équipe de recherche, particulièrement Dabouze Estinvil (chef d'équipe), Pierre Rigaud Dubuisson, Catherine Hermantin, Esther Osias Juny LaBonté, Pascal Sénatus, Thamarah Lindor et Pascal Sénatus pour leur dévouement et la rigueur dont ils/elles ont fait preuve au cours de la réalisation de cette étude. Nous tenons à remercier notre traductrice Milica Sandrine Kecman ainsi que nos experts en inclusion financière pour leurs remarques. Enfin, nous sommes redevables aux personnes courageuses qui ont participé à cette étude malgré les crises multiples auxquelles elles ont été confrontées, en particulier la situation d'insécurité croissante en Haïti. Nous espérons que ces travaux contribueront au développement d'une société plus inclusive pour toutes et tous.

Avertissement

Les points de vue et opinions exprimés dans ce rapport de recherche ne reflètent pas nécessairement la politique ou la position officielle de l'Université des Nations Unies.

Série de rapports de recherche UNU-CPR

Les rapports de recherche de l'UNU-CPR présentent des preuves et des données recueillies dans le cadre de projets et d'initiatives de recherche de l'UNU-CPR. Ils discutent également des implications des résultats de la recherche et suggèrent des recommandations clés pour l'élaboration des politiques publiques et impacts.

ISBN: 978-92-808-6596-7 © United Nations University, April 2023.

Tous les contenus (textes, visualisations, graphiques), sauf indication contraire ou attribution, sont publiés sous une Licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO). L'utilisation, la dissémination, ou la citation de ce contenu est autorisée sans autorisation préalable.

Citation : FAST et INURED, " Besoins financiers en Haïti et vulnérabilité à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains". Rapport de recherche UNU-CPR (New York : Université des Nations Unies, 2023).

Besoins financiers et vulnérabilité à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains en Haïti

Rapport de recherche, Avril 2023

FAST et INURED

GOVERNMENT
PRINCIPALITY OF LIECHTENSTEIN

Ministry of Foreign Affairs

THE GOVERNMENT
OF THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG

Australian Government
Department of Foreign Affairs and Trade

HUMANITY
UNITED

TAROM FOUNDATION
VADUZ

STIFTUNG
FÜRSTLICHER KOMMERZIENRAT
Guido Feger

Norad

LGT

LIECHTENSTEIN
BANKERS ASSOCIATION

Table des matières

Acronymes **4**

Sommaire Exécutif **5**
Méthodologie 5
Résultats 6

Recommandations **8**

Introduction **10**

Méthodes D'Étude **10**

Les programmes d'inclusion financière : en quoi consistent-ils et à qui s'adressent-ils ? **11**

Accès aux services financiers de la population d'Haïti la plus vulnérable : une vue d'ensemble **12**
La perception des institutions financières en Haïti 14

La vulnérabilité à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains : les travailleur·euse·s pauvres en Haïti et ailleurs **15**
Les enfants, les jeunes et l'esclavage moderne en Haïti 16
Les Haïtien·ne·s en situation d'esclavage moderne à l'étranger 18
Les lacunes documentaires en matière d'esclavage moderne et de traite des êtres humains en Haïti et à l'étranger 19

Résultats des entretiens et de l'enquête **21**
Les causes et les conséquences de la vulnérabilité 21
La nature genrée de la vulnérabilité 23
Risques associés à la vulnérabilité 23
Services financiers et inclusion financière 24
Les mutuelles de solidarité en tant qu'alternatives (quoique marginalisées) d'inclusion financière 26
L'accès actuel aux services financiers 27
Barrières pour accéder aux services financiers formels 29

Emprunts, crédit, épargne et utilisation des services financiers informels **33**
L'utilisation du crédit 34

Vulnérabilité financière et migration **40**
Migration et espoir 44

Discussion **46**

Limites De L'Étude **47**

Conclusion **48**

Annexe A **49**
Données démographiques de l'enquête 49

Notes de fin **50**

Tableau des figures

Figure 1 – Définition de la vulnérabilité* 21

Table 1 – Risques auxquels les répondant·e·s se sentent vulnérables 24

Table 2 – Parmi les affirmations suivantes concernant les services bancaires et financiers en Haïti, avec laquelle êtes-vous le plus d'accord ? 27

Table 3 – Pourquoi avez-vous ouvert un compte bancaire ?* 28

Table 4 – Pourquoi n'avez-vous *pas* ouvert de compte bancaire ? 29

Table 5 – Quels articles possédez-vous actuellement ?* 30

Figure 2 – Quel est votre principal moyen d'envoyer de l'argent ? 31

Figure 3 – Selon vous, quelles sont les conditions à remplir pour obtenir un prêt bancaire ?* 33

Table 6 – Lorsque vous obtenez un prêt/crédit, à quoi vous sert-il ? * 35

Figure 4 – Comment épargnez-vous ? 36

Figure 5 – Pour épargner ou obtenir un prêt pour la migration, laquelle de ces options auriez-vous/avez-vous utilisée(s) ? * 40

Table 7 – Quels types d'abus ou de discrimination les migrant·e·s ou celles et ceux qui prévoient de migrer mais n'en ont pas les moyens subissent-ils avant ou pendant leur voyage ? * 41

Figure 6 – Parmi les hommes et les femmes, qui est le plus victime de cette situation ? 42

Acronymes

ACME	Action pour la Coopération avec la Micro-Entreprise
AFI	Alliance for Financial Inclusion
ASFC	Avocats sans Frontières Canada
BRH	Banque de la République d'Haïti
TCE	Transferts conditionnels en espèces
CBR	Corresponding Banking Relationship
CECACHE	Caisse d'Épargne et de Crédit en Appui aux Changements Économiques
CFAT	Caribbean Financial Action Task Force
CTDC	Counter-Trafficking Data Collaborative
DAI	Development Alternatives, Inc.
DOL	Département du Travail des États-Unis
EPT	Éducation pour tous
FAST	Finance Against Slavery and Trafficking
GAFI	Groupe d'Action Financière Internationale
FIFA	Fédération Internationale de Football Association
HTG	Gourde haïtienne
IHSI	Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
INURED	Institut Interuniversitaire de Recherche et Développement
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	Organisation Internationale du travail
ALC	Amérique Latine et Caraïbes
MCN	Micro Credit National
MIDAS	Migrant Information and Data Analysis System
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PADF	Pan American Development Fund
ONUDC	Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime
CSNU	Conseil de Sécurité des Nations Unies

Sommaire Exécutif

L'inclusion financière fait référence aux objectifs qui visent à fournir un accès responsable et durable à des produits et services financiers à la fois utiles et abordables pour celles et ceux qui en ont le plus besoin[i]. L'exclusion financière apparaît comme un multiplicateur de risques pour les personnes susceptibles d'être réduites à l'esclavage moderne[ii]. L'esclavage moderne est un terme générique qui « couvre un ensemble de notions juridiques spécifiques, notamment le travail forcé, la servitude pour dettes, le mariage forcé, d'autres formes d'esclavage et de pratiques analogues à l'esclavage, ainsi que la traite des êtres humains ».

L'initiative « Finance Against Slavery and Trafficking » (FAST) du Centre de recherche sur les politiques de l'Université des Nations Unies (UNU-CPR) réunit un groupe consultatif pour l'Amérique latine et les Caraïbes, composé d'acteurs multisectoriels travaillant dans la région ou avec la région afin d'améliorer l'inclusion financière des survivant·e·s et des personnes exposées à l'esclavage et à la traite des êtres humains. Haïti est l'un des États les plus fragiles au monde selon tous les indicateurs sociaux, économiques, politiques et de cohésion. FAST et le groupe consultatif ont constaté qu'en raison des crises multiples et de l'aggravation des conditions sur le terrain, la population en Haïti était de plus en plus exposée au risque de l'esclavage et de la traite des êtres humains.

En juin 2022, FAST a lancé une étude exploratoire sur les ***« besoins financiers et les vulnérabilités à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains en Haïti »*** avec l'Institut interuniversitaire de Recherche et de Développement (INURED), un institut établi en Haïti, qui a fait ses preuves en livrant des travaux de grande qualité dans le pays. Cette étude se penche sur les défis financiers auxquels les Haïtien·ne·s[1] sont confronté·e·s et sur la manière dont l'exclusion financière les rend vulnérables à l'esclavage moderne, ainsi qu'à la traite des êtres humains. L'étude soulève des questions importantes que le secteur financier doit prendre en compte dans ses efforts pour prévenir l'esclavage moderne en Haïti. Ces questions sont d'autant plus pertinentes que la communauté internationale cherche actuellement à traiter et à atténuer les effets néfastes de l'intensification du conflit et de l'instabilité touchant la population haïtienne.

Les défis ont beau sembler considérables, l'espoir est présent. Comme cette étude l'illustre, bien que fragilisés par les crises politiques, économiques, sociales et environnementales et disposant de ressources très limitées, certains segments de cette population ont construit leurs propres outils pour réduire leur vulnérabilité financière et les risques d'exploitation auxquelles leurs communautés sont exposées. Alors que les acteurs du secteur financier étudient les moyens d'accroître leur champ d'action en Haïti, ceux-ci devraient également identifier et, dans la mesure du possible, explorer les moyens d'intégrer en toute éthique les outils financiers endogènes au sein de leurs propres offres de produits et services.

Méthodologie

Entre juin et décembre 2022, l'INURED a mené une étude préliminaire pour explorer les opportunités et les défis liés à l'inclusion financière des populations les plus vulnérables en Haïti.

L'étude poursuivait trois objectifs généraux :

a. identifier et caractériser les formes de vulnérabilité intersectionnelle liées à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains, en particulier les besoins financiers des migrant·e·s haïtien·ne·s sur le sol haïtien et le long des itinéraires de transit empruntés pendant leur migration ;

b. caractériser l'environnement social des institutions financières locales et la perception de la population dans son ensemble sur le secteur financier en Haïti ;

c. déterminer l'axe pour les recherches et interventions futures sur les vulnérabilités intersectionnelles liées à la traite des êtres humains, ainsi que la disponibilité des services financiers et l'accès à ceux-ci en Haïti et dans d'autres contextes similaires d'instabilité politique, de conflit et/ou de crise climatique.

L'étude comprenait une analyse bibliographique, une analyse documentaire, une enquête auprès d'un petit échantillon de 90 chefs de ménage dans 3 (des 10)

1 Les personnes vivant en Haïti, y compris celles désirant migrer et celles de retour au pays après une migration.

régions administratives du pays, ainsi que des entretiens semi-directifs ciblés avec 38 acteurs clés du secteur financier engagés localement.

Résultats

Définir la vulnérabilité

Selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)[iiiiv], le besoin économique est le principal facteur de risque exploité par les trafiquants. Les résultats de cette étude confirment que le manque d'argent et d'accès aux services financiers constitue le principal facteur de vulnérabilité à l'exploitation pour les Haïtien·ne·s. Nous avons également identifié que les services financiers créés par la communauté étaient des atouts qui servaient de facteurs de protection aux populations mal desservies. Lorsqu'on leur a demandé ce qui, selon eux, rendait les personnes vulnérables à l'exploitation et aux abus dans le contexte haïtien, les participant·e·s à l'étude ont indiqué les insécurités liées à l'argent, à l'alimentation et au logement. Ils ont défini une personne vulnérable comme quelqu'un à qui ces ressources de base font défaut et comme quelqu'un qui ne peut pas subvenir à ses besoins, cela étant notamment le cas des enfants et des personnes âgées.

De même, la migration a été identifiée comme une période de vulnérabilité accrue, ainsi que comme une représentation de l'ampleur de la vulnérabilité existante. Elle a souvent été présentée comme une décision motivée par une combinaison de facteurs dont le désir de réduire la vulnérabilité financière. Pour répondre aux questions sur leur perception des liens entre la vulnérabilité et la migration, les participant·e·s ont identifié des risques, tels que l'exploitation, la violence sexuelle, le vol, l'enlèvement, l'expulsion et d'autres dangers. Toutefois, ces risques n'ont pas été considérés comme dissuasifs par les candidat·e·s à la migration, ceux-ci et celles-ci ayant déclaré être confronté·e·s à des vulnérabilités similaires en Haïti : *« Nous sommes déjà maltraités dans notre propre pays, alors se plaindre de la manière dont nous sommes traités sur les routes [migratoires] ou dans le pays de destination est inutile ; nous savons que les Haïtiens sont traités comme des moins que rien. »* En l'absence d'alternatives viables, les participant·e·s à l'étude ont décrit la migration comme une stratégie de survie financière à haut risque et à forte récompense.

Comme un·e participant·e l'a indiqué, les personnes vulnérables sont celles qui *« ...vivent au jour le jour sans pouvoir prendre soin d'elles-mêmes et envoyer leurs enfants à l'école »*. Pour un grand nombre de participant·e·s, l'enfermement des individus et des familles dans une pauvreté abjecte qui les empêche de satisfaire leurs besoins fondamentaux et de remplir leurs obligations s'inscrit dans ce réseau de vulnérabilités collectives. La vulnérabilité financière, notamment l'exclusion financière, a eu de graves conséquences sur la société haïtienne. Les participant·e·s à l'étude ont établi un lien entre la vulnérabilité financière et la vague actuelle de violence organisée (gangs) qui a déferlé sur les zones urbaines et a par là même accentué le risque de traite des êtres humains.

L'exclusion financière

Haïti fait actuellement l'objet d'une surveillance accrue en raison de son incapacité à satisfaire aux normes de lutte contre le blanchiment d'argent établies par le Groupe d'action financière internationale (GAFI)[v]. Cette question a un impact sur la confiance dans le système financier formel. Les participant·e·s à l'étude ont exprimé des inquiétudes concernant le fonctionnement des institutions financières en Haïti et la qualité des services. Plus d'un cinquième des participant·e·s n'ont pas confiance dans les institutions financières. Un nombre équivalent de personnes trouve les frais et les taux d'intérêt trop élevés ; d'autres mentionnent la mauvaise qualité des services tout en signalant le manque de transparence des politiques et des procédures.

Les participant·e·s à l'enquête ont rapporté que l'accès aux services bancaires était limité. Un peu moins d'un dixième possédait une carte de débit, et une seule personne a déclaré posséder une carte de crédit. Les habitant·e·s des zones rurales étaient particulièrement mal desservi·e·s ou totalement exclu·e·s du secteur financier, ce qui fait écho aux études précédentes[vivii]. Près de deux cinquièmes des participant·e·s ont déclaré ne pas posséder de compte bancaire faute de revenus disponibles. D'autres ont indiqué que des problèmes logistiques (par exemple, la distance), des barrières structurelles (par exemple, un accès insuffisant à des garanties) et d'autres exigences bancaires (par exemple, des documents officiels, d'autres conditions préalables) entravaient leur accès aux services financiers. Ces participant·e·s ont également perçu une inadéquation entre les types de services financiers offerts par les banques en Haïti et les réalités socio-économiques et besoins en développement local des communautés ayant une population vulnérable : *« ...les banques ne prêtent plus à n'importe qui, elles ne prêtent plus aux pauvres. Elles ont tendance à prêter de l'argent à des personnes connues, tandis que les coopératives prêtent de l'argent aux pauvres. »*

Accès et utilisation actuels des services financiers
Les prestataires de services financiers alternatifs et informels sont considérés comme les prestataires offrant les meilleures possibilités d'inclusion financière, voire dans certains cas comme les seuls. Ces entités fournissent une certaine protection contre l'exploitation. Cette étude en présente un excellent exemple à travers le cas d'une mutuelle de solidarité qui a créé une banque communautaire locale à Les Anglais, (voir p. 45).

Quasiment tous les participant·e·s ont déclaré utiliser des technologies de services d'argent mobile, telles que Moncash et Natcash. Cette utilisation suggère que, malgré la faiblesse de ses infrastructures de télécommunications[viii], Haïti est pionnière dans sa région en matière de services financiers numériques, et qu'elle pourrait tirer parti de ce rôle pour impliquer des segments de la population historiquement et systématiquement mal desservis.

Les mutuelles de solidarité, courantes dans les zones rurales ayant peu d'institutions financières formelles à leur disposition, et les *sousous* (groupes d'épargne rotatifs et informels, traditionnels dans la région des Caraïbes et de la diaspora) étaient les méthodes préférées, parfois les seules, utilisées par les participant·e·s (notamment les femmes) pour épargner et accéder à des prêts. Les entretiens ont montré que ces services informels sont en grande partie des actifs qui ont été créés par les communautés ; ils comblent non seulement une lacune dans l'offre de services financiers, mais aident également les communautés vulnérables à absorber les chocs économiques en période de crise.

Dans les situations de détresse, les participant·e·s peuvent en venir à contracter des prêts à taux d'intérêt élevé auprès d'hommes d'affaires locaux ou d'autres notables. Ce type de prêt est appelé *ponya* en créole. Bien que les taux d'utilisation déclarés de la *ponya* soient relativement faibles, les populations urbaines étaient quatre fois plus susceptibles d'y avoir recours que les populations rurales. En particulier, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de s'engager dans cette pratique dangereuse qui piège les personnes les plus démunies de la communauté dans le cercle de l'endettement, ce qui a pour effet d'accroître leur vulnérabilité aux abus et à l'exploitation.

Conclusion
Nous ignorons encore beaucoup de choses sur l'esclavage moderne tel qu'il est vécu en Haïti ; néanmoins, la situation de crise actuelle ne laisse guère planer de doute sur le fait qu'il s'agit d'un problème grave nécessitant une attention immédiate. Pour approfondir notre compréhension du phénomène, nous attendons, certes, davantage d'investissements en matière de recherche et d'interventions. En effet, la promotion de l'inclusion financière au sein des populations les plus vulnérables constitue une stratégie claire capable d'atténuer les circonstances qui engendrent l'esclavage moderne.

Cette étude exploratoire fournit une analyse empirique des besoins financiers des populations urbaines et rurales d'Haïti et des vulnérabilités auxquelles ces dernières sont exposées. Elle révèle les niveaux extrêmes de vulnérabilité financière qui accentuent la vulnérabilité de nombreux·euses Haïtien·ne·s à l'exploitation et aux abus. L'étude met également en lumière comment, avec un accès limité aux services financiers formels, les communautés vulnérables ont développé leurs propres réponses en matière de services financiers informels dans le but de préserver leur résilience aux multiples chocs politiques, économiques, sociaux et environnementaux que le pays a subis. Une approche complémentaire visant à concevoir des produits et services financiers pour accroître l'accès des plus vulnérables, et prenant en compte les actifs communautaires créés par ces populations, constituera l'approche la plus efficace pour créer un secteur financier plus inclusif en Haïti.

Recommandations

1. Soutenir les efforts de collaboration visant à offrir divers services financiers formels aux populations mal desservies en Haïti

- Le retrait des IFI à ce stade aurait des conséquences négatives sur la sécurité de la population haïtienne, en particulier celle qui est la plus vulnérable à l'esclavage moderne.
- Une collaboration intersectorielle devrait être envisagée afin d'appréhender les irrégularités des flux monétaires et leurs risques associés pour les populations privées de services bancaires dans ce contexte de crise. Ainsi, les collaborations entre les banques haïtiennes, les initiatives de microfinance (IMF) et les opérateurs de réseaux mobiles et les FinTechs pourraient par exemple permettre d'augmenter l'éventail de services et de produits offerts aux populations mal desservies.
- La question de la protection des consommateur·rice·s devrait être intégrée à la conception et au lancement des produits, ainsi qu'à l'évaluation de leur impact. Des conditions générales faciles à comprendre pourraient être établies et des informations sur les taux d'intérêt et les frais pourraient être données afin d'accroître la transparence du secteur bancaire et, de ce fait, la confiance des consommateur·rice·s.
- Faute d'agence d'évaluation du crédit, les banques devraient envisager davantage de collaborations avec les FinTechs et d'autres fournisseurs de technologie afin de créer des plateformes qui permettront de construire et de rapporter les évaluations des risques-clients. Les PME devrait intégrer cette stratégie d'amélioration de l'accès au crédit.

2. Explorer les moyens de préserver et de renforcer les services financiers informels en Haïti (par exemple, les mutuelles de solidarité, les coopératives et les *sousous*)

- Des acteurs du secteur financier pourraient ainsi encourager et développer l'esprit d'entreprise individuel et communautaire en investissant dans le leadership financier et l'intégration économique des femmes.
- Les acteurs humanitaires et les régulateurs financiers pourraient apprendre aux communautés à identifier les *sousous*, les mutuelles et les coopératives de solidarité qui fonctionnent correctement, ainsi que d'autres services financiers informels ou alternatifs qui pourraient être fragilisés par une période de crise. Nous fournissons ici un exemple du type d'orientation que l'autorité de régulation pourrait apporter.

3. Prioriser les personnes les plus vulnérables à l'esclavage moderne dans les stratégies d'inclusion financière et les activités d'autonomisation économique, pendant et après la crise

- Les groupes à risque qui ont été identifiés sont les suivants : les jeunes hommes et femmes (16 et 17 ans), les populations rurales, les femmes, les migrant·e·s de retour et les personnes employées dans des secteurs à haut risque (par exemple, le travail domestique, la construction, le tourisme) en Haïti, de l'autre côté de la frontière (en République dominicaine) et le long des routes migratoires habituelles.
- Le secteur financier, le gouvernement et les organisations multilatérales doivent jouer un rôle essentiel dans l'élaboration de stratégies visant à inclure les plus vulnérables et à renforcer la confiance dans les institutions financières.
- En complément des stratégies d'inclusion financière, des activités d'autonomisation économique pourraient être envisagées, par exemple des campagnes d'éducation/alphabétisation financière, des formations professionnelles et des opportunités de subvenir à ses besoins.

4. Contrôler les effets pervers - exclusion financière accrue ou de longue durée et autres vulnérabilités à l'esclavage moderne - pendant et après le régime de sanctions ciblées des Nations Unies

- Le groupe d'experts de l'ONU en charge du régime des sanctions serait le mieux placé pour surveiller les effets pervers de l'administration du régime de sanctions. Cependant, il faudrait également envisager de proroger son mandat à une surveillance post-sanctions.
- Il est nécessaire d'améliorer la collecte de données nationales et régionales sur la nature et l'ampleur des risques d'esclavage moderne pesant sur les différents groupes démographiques en Haïti, l'objectif étant de construire une base de référence

afin d'effectuer un suivi. Le rôle des organisations multilatérales est prépondérant, en particulier celui du cluster de protection globale pour Haïti (OIM), de l'ONUDC et du HCR. Une étude à grande échelle sur les obstacles variés à l'inclusion financière et les situations et expériences de vulnérabilité à l'esclavage moderne dans les zones rurales et urbaines d'Haïti pourrait approfondir cette compréhension.

- Le fait de s'appuyer sur les expériences des experts communautaires (société civile, ONG et survivant·e·s de l'esclavage moderne) pourrait également permettre de renseigner le processus de suivi du groupe d'experts.
- Des partenariats publics/privés intégrant le secteur financier (y compris les investisseur·euse·s) devraient être développés pour améliorer les pratiques et les politiques d'identification, de réduction, de traitement et de prévention de l'esclavage moderne en Haïti.

Introduction

Ce rapport se fonde sur une étude préliminaire menée entre le 1er juin et le 30 octobre 2022, qui porte sur les défis financiers et les niveaux de vulnérabilité à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains auxquels les Haïtien·ne·s sont confronté·e·s. Il fournit une analyse empirique de la prévalence de l'inclusion financière, des besoins financiers et des vulnérabilités des Haïtien·ne·s dans les zones rurales et urbaines du pays, en incluant les personnes qui souhaitent migrer. Il examine la manière dont l'inclusion financière est définie et comprise par les différents acteurs de la société haïtienne, notamment les prestataires de services financiers, les dirigeant·e·s, les membres des groupes coopératifs, ainsi que les associations et les entrepreneur·euse·s locaux·ales. Il examine les obstacles structurels à l'inclusion financière dans le pays, les stratégies contextuelles employées pour faire face ou répondre à ces obstacles, ainsi que les atouts et les opportunités locales. Il explore les champs d'action future, tout en reconnaissant les lacunes documentaires actuelles, en particulier en matière d'inclusion financière et de traite des êtres humains. Enfin, en s'appuyant sur les données collectées ici et en les associant aux connaissances existantes, une vue d'ensemble de l'état actuel de l'inclusion financière est présentée pour déterminer les besoins et les préoccupations financières des personnes les plus vulnérables dans la société haïtienne.

Méthodes D'Étude

Ce rapport se fonde sur une étude exploratoire et mixte de l'inclusion financière en Haïti menée par l'Institut Interuniversitaire de Recherche et de Développement (INURED) entre juin et décembre 2022. L'étude a consisté en une analyse bibliographique, une analyse documentaire, une enquête auprès de 90 chefs de ménage et 38 entretiens semi-directifs explorant les possibilités et les défis de l'inclusion financière pour la population la plus vulnérable d'Haïti. Entre août et octobre 2022, des entretiens ont été menés avec des représentant·e·s d'institutions financières, de mutuelles de solidarité, d'associations coopératives et d'établissements de microfinance et de microcrédit. Les thèmes abordés au cours des entretiens comprenaient les formes de vulnérabilité en Haïti, les types de services financiers et leur accessibilité, ainsi que la mesure dans laquelle les services financiers formels et informels réduisent ou exacerbent la vulnérabilité au sein de la société haïtienne.

Les données de l'enquête ont été collectées en octobre et novembre 2022. L'instrument d'enquête contenait six rubriques : 1) Données démographiques ; 2) Données socioéconomiques ; 3) Causes et conséquences de la vulnérabilité ; 4) Accès aux services financiers ; 5) Utilisation du crédit ; et 6) Liens entre vulnérabilité et migration. L'objectif de l'enquête était de fournir des données préliminaires fondées sur les ménages afin d'analyser les niveaux d'accès des groupes et individus vulnérables aux services financiers en Haïti. Elle visait à caractériser les formes de vulnérabilité en Haïti afin d'aider les décideur·euse·s politiques, les dirigeant·e·s du secteur financier et les parties prenantes à identifier les moyens d'améliorer l'accès aux services financiers aux personnes les plus vulnérables d'Haïti.

Le protocole d'étude, les guides pour les entretiens et l'instrument d'enquête ont été élaborés en créole haïtien et soumis au comité d'éthique indépendant de l'INURED, sanctionné par le ministère américain de la Santé et des Services sociaux et approuvé en août 2022 (protocole d'étude IRB # FH-S-022-2022). Ce rapport fournit une analyse intégrée des résultats globaux de l'étude. Les résultats de l'enquête comprennent une sélection de résultats univariés et bivariés. Les données qualitatives fournissent les perspectives et les opinions des répondant·e·s au sujet des besoins financiers et de la vulnérabilité. Les données de l'enquête ont été recoupées avec les résultats de l'analyse bibliographique, de l'analyse documentaire et des données qualitatives afin de valider l'analyse.

Les programmes d'inclusion financière : en quoi consistent-ils et à qui s'adressent-ils ?

Malgré des décennies d'efforts de la part des gouvernements et des programmes de la société civile pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables et les plus exclues financièrement, 1,4 milliard de personnes dans le monde restent privées de services bancaires[ix]. Le manque d'accès aux institutions financières rend les populations marginalisées plus vulnérables à l'exploitation et aux abus. Les programmes d'inclusion financière ont connu une évolution et se posent désormais comme une stratégie pour promouvoir l'autonomisation économique d'un éventail de groupes marginalisés dont les personnes vivant dans leur pays d'origine, les migrant·e·s en transit et les migrant·e·s vivant dans les pays d'accueil. Certains programmes ciblent des segments spécifiques de la population traditionnellement exclus du secteur financier ou ceux dont la situation économique peut être améliorée par des programmes ciblés, tels que les femmes, les jeunes, les migrant·e·s et les réfugié·e·s[x].

Il existe plusieurs raisons pour lesquelles les populations vulnérables n'ont pas accès aux institutions financières, notamment le faible niveau d'alphabétisation[xi], le manque de revenus disponibles[xii,xiii,xiv], le manque de connaissance sur les produits et services financiers[xv], et l'indifférence ou le scepticisme à l'égard des institutions financières[xv,xvi]. Il existe également des facteurs institutionnels qui rendent ces services inaccessibles à celles et ceux qui en ont le plus besoin, notamment des produits et des services mal adaptés à la circonscription[xvi], l'incapacité de cibler les stratégies de marketing sur des circonscriptions particulières[vii], les obstacles géographiques[xiv,xv,xvi], un manque de transparence institutionnelle et des services de qualité médiocre[xv].

Pour répondre à ces défis, les programmes d'inclusion financière se présentent sous des formats variés afin de combler les lacunes dans les services et de répondre aux besoins des bénéficiaires concerné·e·s. De nombreux programmes incluent des initiatives en matière d'alphabétisation financière, qui éduquent les personnes sur les avantages d'un engagement dans le secteur financier[vii,x,xvii], tandis que d'autres mettent l'accent sur des initiatives de sensibilisation financière qui informent les consommateur·rice·s potentiel·le·s des différents produits et services disponibles[vii]. Dans le sillage de la pandémie de COVID-19, qui a entraîné des fermetures d'institutions et la fin de gouvernements, tout en augmentant l'utilisation des technologies distantes, et la dépendance à celles-ci, pour faciliter le travail, l'apprentissage et diverses autres transactions, un effort a également été mené pour mettre les produits numérisés à la disposition des plus vulnérables[xvii].

L'un des éléments d'une stratégie d'atténuation de la vulnérabilité des personnes démunies, des personnes déplacées et des victimes de la traite peut consister à favoriser l'inclusion financière des populations marginalisées. Le programme d'accès financier *Survivor Inclusion Initiative*, qui est actuellement mis en œuvre aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Canada et s'étend à d'autres pays, part du principe que la lutte contre l'exclusion financière contribue à renforcer la protection des survivant·e·s et des autres personnes vulnérables à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains[ii]. De nombreux pays tentent d'impliquer leurs populations les plus vulnérables dans le secteur financier, avec plus ou moins de succès. Certaines initiatives d'inclusion financière se sont inspirées du succès des programmes de transferts monétaires conditionnels (TMC), tels que *Bolsas Família* au Brésil, *Oportunidades* au Mexique, *Universal Child Allowance* en Argentine, le programme *Pantawid Pamilyang Pilipino* aux Philippines et le *Program of Advancement through Health and Education* en Jamaïque. Ces initiatives de réduction de la pauvreté ont, à leur tour, aidé les populations locales à répondre à leurs besoins en matière de santé, d'éducation et d'autres besoins sociaux. Des programmes tels que le partenariat *Cash Learning* ont adapté les méthodologies des systèmes de TMC aux populations urbaines pauvres et déplacées[x].

Le 25 juin 2020, la Banque centrale d'Haïti, en partenariat avec le ministère de l'Éducation, a lancé le Plan national d'éducation financière pour 2020-2025. Ce plan vise à développer le sens de l'épargne chez les personnes et les familles et à stimuler l'investissement en éduquant le public aux produits et services financiers[xviii]. Le plan est principalement axé sur les jeunes et les populations particulièrement vulnérables, telles que les filles, les migrant·e·s et les habitant·e·s des zones rurales. Le plan vise à fournir une éducation financière adaptée à ces groupes de population afin d'autonomiser les consommateur·rice·s, protéger les utilisateur·rice·s de services financiers, améliorer les compétences financières et accroître la sensibilisation aux opportunités et aux risques financiers (ibid.).

Accès aux services financiers de la population d'Haïti la plus vulnérable : une vue d'ensemble

L'histoire mouvementée d'Haïti a été marquée par de profondes divisions sociales remontant à la période coloniale, lesquelles ont entravé les efforts de construction de la nation et l'établissement de biens communs pour tous les citoyen·ne·s[xix]. Le pays souffre d'une division en classes et la plupart de ses habitant·e·s sont privé·e·s des services et des droits fondamentaux[xix,xx]. Cette division est inscrite dans les structures économiques de la nation (les employé·e·s formel·le·s et informel·le·s, les chômeur·euse·s et les sous-employé·e·s), dans ses structures sociales (l'élite des descendant·e·s européen·ne·s et les pauvres descendant·e·s africain·e·s) et dans sa géographie (le fossé entre les zones urbaines et rurales)[xix,xxi,xxii,xxiii]. Au fil du temps, les populations les plus marginalisées et les plus vulnérables d'Haïti ont développé des systèmes d'autosuffisance pour combler les lacunes et l'absence de services. Les systèmes fournissant des services financiers aux populations mal ou non desservies comprennent les établissements de microcrédit, les associations coopératives et les mutuelles de solidarité. Pour la grande majorité de la population haïtienne, la présence de l'État, rarement ressentie et souvent considérée comme prédatrice, est traitée avec méfiance[xix]. Au regard de cette histoire, il serait illogique que l'Haïtien·ne moyen·ne place sa confiance et ses moyens limités dans des institutions financières régulées par le gouvernement.

Pour la quasi-totalité des Haïtien·ne·s, les institutions financières sont inaccessibles, car elles sont largement concentrées dans les centres urbains. De plus, la faiblesse historique de l'économie du pays et l'étroitesse de son marché du travail ont contribué à un faible engagement auprès du secteur financier. C'est pourquoi les services financiers formels restent largement inaccessibles à la majorité de la population. Des études antérieures sur l'inclusion financière ont été menées dans l'ensemble de la société haïtienne sans se concentrer sur les personnes les plus vulnérables ou les victimes de toute forme d'abus, d'exploitation ou de trafic. Selon certaines estimations, un peu plus d'un quart (27 %) des adultes haïtiens possèdent un compte bancaire formel[xxiv]. D'autres rapports suggèrent que moins d'un cinquième (19 %) des adultes haïtiens possèdent un compte en banque et que seuls 9 % sont en mesure d'épargner[xxv]. Nous pouvons en conclure que les pourcentages sont beaucoup plus faibles pour les personnes les plus vulnérables. L'incapacité à mettre de l'argent de côté a été citée comme la principale raison pour laquelle les Haïtien·ne·s ne conservent pas de fonds sur un compte financier[vii]. D'autres résultats de l'enquête *Financial Capability and Inclusion Survey* de la Banque mondiale indiquent que les taux d'épargne formelle sont plus élevés chez les résident·e·s en milieu urbain que chez les résident·e·s en milieu rural, avec 11 % et 3 % respectivement. Les résident·e·s en milieu rural étaient d'ailleurs plus susceptibles que les résident·e·s en milieu urbain de ne disposer d'aucun type d'épargne, avec respectivement 94 % et 77 %. Les taux d'accès aux services financiers en Haïti comptent parmi les plus bas de la région et sont faibles même pour des pays ayant des niveaux de revenus comparables au niveau mondial (ibid.).

Les données sur les emprunts et les crédits formels ne sont pas cohérentes, mais le taux d'utilisation reste faible. L'enquête Consommateur FinScope a révélé que seuls 3 % des participant·e·s avaient emprunté auprès d'institutions formelles[xii] ; les résultats de l'enquête DAI[xxvi] étaient légèrement plus élevés (5 %) ; enfin, l'étude de la Banque mondiale indiquait le taux le plus élevé (10 %). Les résultats de FinScope suggèrent que les fonctionnaires sont nettement plus susceptibles que les autres d'emprunter à des institutions formelles, ce qui ne représente tout de même qu'un faible 14 %, mais plus que les travailleur·euse·s indépendant·e·s (6 %), les employé·e·s du secteur privé ou de l'agriculture/pêche (4 %), les employé·e·s informel·le·s ou celles et ceux qui dépendent des envois de fonds (2 % dans les deux cas[xii]. Les participant·e·s à FinScope étaient presque deux fois plus susceptibles d'emprunter à des institutions informelles (5 %) ou à la famille et aux amis (5 %) qu'à des institutions formelles (3 %). Même le secteur privé est confronté à des problèmes d'exclusion financière, puisque environ deux tiers des petites et moyennes entreprises (PME) n'ont pas accès au crédit[xxvii].

Malgré les faibles taux d'emprunt et de crédit des institutions financières formelles, la Banque mondiale[vii] signale que les niveaux d'endettement dans les zones rurales sont élevés car « l'emprunt est particulièrement répandu… [Étant donné que] plus de 60 % des adultes ont déclaré avoir contracté un prêt » (p. XII). Alors que les banques ont tendance à répondre aux besoins d'emprunt des populations urbaines aux revenus plus élevés, les résident·e·s en milieu périurbain et en milieu rural aux revenus plus faibles ont accès aux services des coopératives financières et des établissements de microfinance (ibid.).

Les résultats de FinScope[xxviii] suggèrent que seulement 11 % des Haïtien·ne·s de 15 ans ou plus ont accès aux services des institutions bancaires formellement réglementées ; 33 % utilisent des produits ou services financiers fournis par des institutions autres que les banques ; et 10 % ont fait appel à des entités non réglementées entrant dans la catégorie des services informels. Il convient de souligner que 16 % des participant·e·s utilisant des services bancaires déclarent également utiliser d'autres produits ou services financiers formels et/ou informels (ibid.). Enfin, même en comptabilisant l'accès aux services bancaires, non bancaires et informels, l'enquête a révélé que 46 % des participant·e·s se trouvaient totalement exclu·e·s financièrement (ibid.).

L'accès aux services bancaires dans la région métropolitaine de Port-au-Prince était deux fois plus élevé que dans la plupart des autres régions[xii]. Il est intéressant de souligner que le département du Nord - siège de la deuxième plus grande ville - est particulièrement mal desservi (ibid.). L'accès aux services bancaires dans le département de l'Ouest, où se trouve la capitale, est plus de deux fois supérieur à celui du département du Nord, avec respectivement 16 % et 7 % (ibid.). Les habitant·e·s des zones rurales, qui forment la majeure partie de la population du pays, restent largement à l'écart des structures bancaires formelles en raison des contraintes géographiques[xii,xxix]. Les résultats de l'enquête FinScope[xii] suggèrent que les résident·e·s en milieu urbain peuvent atteindre les institutions bancaires les plus proches en 34 minutes, contre 99 minutes pour les résident·e·s en milieu rural[xii]. Ces disparités persistent en matière d'accès aux agents d'argent mobile (respectivement 35 et 108 minutes), aux mutuelles de solidarité (respectivement 36 et 66 minutes) et aux coopératives de crédit (respectivement 36 et 109 minutes) (ibid.).

Les disparités dans cet accès sont cohérentes avec le type d'engagement sur le marché du travail. Les participant·e·s à l'étude employé·e·s officiellement dans le secteur public (87 %) ou privé (82 %) ont déclaré avoir un meilleur accès aux services formels, que ce soit par l'intermédiaire de banques ou de sociétés non bancaires[xii]. Le taux d'exclusion financière a augmenté pour les employé·e·s informel·le·s et les travailleur·euse·s indépendant·e·s, à 42 % pour les deux, et en particulier pour celles et ceux qui travaillent dans l'agriculture et la pêche, à 54 % (ibid.). L'enquête FinScope[xii] a également révélé des disparités d'accès en fonction du genre, puisque seulement 9 % des femmes déclarent avoir recours à des services bancaires, contre 12 % des hommes, et 47 % des femmes déclarent être exclues financièrement, contre 45 % des hommes (ibid.).

Si 60 % des participant·e·s à l'enquête FinScope connaissaient les applications de paiement en espèces, moins d'un quart d'entre eux (23 %) étaient des utilisateur·rice·s enregistré·e·s d'argent mobile, et 39 % d'entre eux provenaient de la région métropolitaine de Port-au-Prince[xii]. Il est intéressant de signaler que le département de l'Ouest, où se trouve la capitale du pays, ne comptabilise pas la plus forte utilisation de l'argent mobile ; celle-ci revient au département de l'Artibonite (13 %), suivi du Nord (10 %), puis de l'Ouest (9 %) (ibid.). Les utilisateur·rice·s des services d'argent mobile ont cité leur commodité (49 %) pour justifier leur utilisation, tandis que le manque d'information sur ces services (23 %) a été cité pour justifier leur non-utilisation.

Le résultat le plus important de l'Enquête Consommateur FinScope[xii] est sans doute que les transferts de fonds (71 %) et l'épargne (51 %) constituent les principaux moteurs de l'inclusion financière en Haïti. Selon la Banque mondiale[vii], 35 % des adultes haïtiens ont déclaré avoir envoyé ou reçu des transferts de fonds par l'intermédiaire d'opérateurs de transfert d'argent, les expéditeurs étant généralement des hommes à hauts revenus issus de centres urbains bien connectés et les destinataires étant généralement des personnes à faibles revenus issues de zones urbaines et rurales non connectées. Dans les zones urbaines, 8 % des envois de fonds sont transmis par des canaux informels, tandis que dans les zones rurales, ce taux s'élève à 40 % (ibid.). FinScope et l'enquête de la Banque mondiale sur les capacités financières et l'inclusion suggèrent que les consommateur·rice·s potentiel·le·s doivent être informé·e·s de la disponibilité des produits et services financiers. Alors que cette dernière étude fait état des « attitudes passives » des consommateur·rice·s à l'égard des mécanismes de résolution des litiges proposés par les institutions financières, elle préconise également certaines réformes du côté des prestataires, telles que le renforcement de la capacité des institutions financières à améliorer la qualité des services et la transparence des informations relatives aux mécanismes de résolution de litiges[vii] (p. XIII).

Une étude approfondie de la qualité de l'offre de services des institutions financières et de la perception locale desdits services se posera comme une première étape cruciale pour améliorer l'accès aux services financiers en Haïti en général et, en particulier, pour les personnes les plus vulnérables. Cependant, la compréhension des relations historiques entre l'État et les citoyen·ne·s en Haïti (sur les plans politique, économique et social) est également essentielle pour saisir la réticence des citoyen·ne·s à s'engager dans un service financier public ou privé réglementé (ou non) par l'État.

La perception des institutions financières en Haïti

La littérature existante suggère que les opérations bancaires en Haïti soulèvent d'importantes préoccupations aux niveaux macroéconomique et microéconomique. Si l'insuffisance des revenus des utilisateur·rice·s des services financiers formels a été régulièrement signalée[vii,xii], l'auto-exclusion empêche également de nombreuses personnes de recourir au secteur financier, ces services étant considérés comme inutiles ou étant mal perçus. Par exemple, l'enquête de la Banque mondiale a révélé que plus d'un tiers (36 %) des Haïtien·ne·s évitent volontairement de s'engager auprès des institutions financières, beaucoup (15 %) invoquant le manque de confiance. En outre, les problèmes de transparence et les frais exorbitants ont entraîné un niveau élevé (deux tiers des participant·e·s) d'insatisfaction à l'égard des institutions financières (ibid.). Certes, il a été clairement mis en avant que le manque de connaissance des produits financiers et le manque de culture financière constituaient des obstacles à l'accès. Cependant, les consommateur·rice·s des zones urbaines aux revenus et niveaux d'étude plus élevés ont également manifesté leur insatisfaction.

Parmi les participant·e·s à l'enquête qui ont déclaré avoir rencontré un litige et tenté de le résoudre avec le prestataire de services, la quasi-totalité a cessé d'utiliser ces services avant l'expiration du contrat (ibid.). Ces faits suggèrent que la plupart des consommateur·rice·s confronté·e·s à un litige ne sont pas satisfait·e·s de la procédure de résolution des litiges. Parmi celles et ceux qui ont choisi de renoncer à tout règlement des litiges, 76 % ont estimé que les institutions financières étaient trop puissantes pour être contestées et 68 % ont cité le mauvais fonctionnement des pouvoirs publics en tant que facteur dissuasif. Selon la Banque mondiale[xxx], « des recherches supplémentaires devraient être menées pour évaluer plus en profondeur cette situation, en particulier car les segments de la population composant le cœur de la clientèle des banques comptent parmi les moins satisfaits » (p. 18).

Le fonctionnement général des banques haïtiennes est un sujet de préoccupation. Haïti fait actuellement l'objet d'une surveillance accrue en raison de son incapacité à satisfaire aux normes de lutte contre le blanchiment d'argent établies par le Groupe d'action financière internationale du département du Trésor des États-Unis[xxxi]. Selon un rapport du Conseil de l'Atlantique[xxxii], les baisses des CBR « ont été les plus importantes dans les pays perçus comme présentant un risque élevé de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme ou d'évasion des sanctions, ce qui ajoute au risque global pour la réputation » (p. 12). Quant aux baisses, elles peuvent suggérer une propension à s'engager dans des pratiques commerciales ayant un impact négatif sur les client·e·s. En outre, les banques haïtiennes ont des volumes et des valeurs de transactions parmi les plus faibles au monde, avec un classement respectif de ceux-ci à 166 et 139 (sur 220).

Les programmes d'inclusion financière varient forcément d'un contexte à l'autre en raison des différences historiques, économiques, du climat des affaires et des investissements, et des contextes politiques et socioculturels du pays concerné. Haïti est l'une des nombreuses nations à l'économie faible et à la population globalement appauvrie et tenue à l'écart du secteur financier. Dans le contexte haïtien, il est essentiel de comprendre la vulnérabilité complexe de la majorité de la population, celle-ci expliquant pourquoi les personnes les plus exclues financièrement sont susceptibles d'être victimes de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains.

La vulnérabilité à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains : les travailleur·euse·s pauvres en Haïti et ailleurs

Ce n'est que récemment que les liens entre l'inclusion financière et la vulnérabilité à l'esclavage moderne ont commencé à recevoir l'attention qu'ils méritaient. Cette partie montre comment le chômage, le sous-emploi, la précarité du travail et l'exclusion des institutions financières s'ajoutent à l'endettement chronique et contribuent à rendre les personnes vulnérables à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains. C'est particulièrement le cas dans des pays comme Haïti où l'État et le tissu social sont incapables de protéger les personnes vulnérables. Ces populations deviennent des proies faciles pour la traite des êtres humains, une entreprise criminelle qui engrange des milliards de dollars dans le monde entier[xxxiii]. Le protocole de Palerme définit ainsi la traite des êtres humains :

> « *... le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation*[xxxiv]. » (pas de page).

Les victimes de la traite pensent qu'elles doivent travailler, qu'elles le veuillent ou non, et craignent de partir (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, sans date). La lutte contre la traite des êtres humains constitue un défi majeur en raison de la nature clandestine du crime, des circonstances dans lesquelles il est commis, de l'inadéquation des ressources consacrées à l'identification et au soutien des victimes, ainsi que de la peur et de la réticence de ces dernières à se manifester[xxxv].

La situation de la traite des êtres humains en Haïti est désastreuse à cause des niveaux élevés de vulnérabilité et de marginalisation des citoyen·ne·s moyen·ne·s[xix]. La vulnérabilité est souvent exacerbée lorsque les Haïtien·ne·s migrent à l'étranger, en particulier celles et ceux qui n'ont pas de papiers[xxxvi]. La lutte contre la traite des êtres humains en Haïti exige que le gouvernement haïtien s'engage sérieusement à étudier ce phénomène, à élaborer des politiques visant à l'endiguer, à mettre en place des stratégies de mise en œuvre des politiques et à établir des systèmes de soutien pour les victimes en Haïti et à l'étranger.

La traite des êtres humains touche les Haïtien·ne·s, les personnes nées à l'étranger et vivant en Haïti, ainsi que les Haïtien·ne·s vivant à l'étranger. Toutefois, une enquête menée en décembre 2020 a révélé que de nombreux·euses Haïtien·ne·s savaient bien peu de choses de la traite des êtres humains et que plus de deux tiers (71 %) des participant·e·s confondaient ce problème avec la violence fondée sur le genre[xxxvii]. Selon le rapport 2021 du département d'État américain sur la traite des personnes[xxxviii], Haïti a été rétrogradée au niveau 2 en raison de son incapacité à respecter les normes minimales d'élimination de la traite des êtres humains, même si des progrès importants ont été réalisés en matière de poursuites judiciaires, de condamnation des trafiquants, de modification du code pénal et de création de sous-comités régionaux de lutte contre la traite des êtres humains. Les échecs sont attribués au manque d'investissements dans la lutte contre la traite des êtres humains, à l'insuffisance des services disponibles pour les victimes, à l'impunité persistante, en particulier dans les affaires très médiatisées, et au non traitement de la question de la servitude domestique des enfants. Ces échecs sont survenus alors que la menace de trafic a été exacerbée par l'expulsion périodique d'Haïtien·ne·s de République dominicaine et, en particulier, par la perte de nationalité des Dominicain·e·s d'origine haïtienne dictée par la Cour suprême dominicaine[xxxix,xl].

En 2020, le gouvernement haïtien a fait état d'une activité inférieure à celle des années précédentes, seules trois affaires de traite ont fait l'objet d'un traitement, contre neuf en 2018 et neuf en 2019, et il n'a procédé qu'à six arrestations, contre 51 en 2019[xli]. Les juges de paix des régions frontalières ont été accusés d'accepter des pots-de-vin de la part de trafiquants présumés et de les relâcher, ce qui alimente un climat d'impunité. De nombreuses affaires très médiatisées en Haïti n'ont fait l'objet que de peu ou pas d'enquêtes ou de poursuites judiciaires, en raison, semble-t-il, de l'implication de fonctionnaires et/ou d'individus politiquement influents. L'une de ces affaires a impliqué plus de 30 victimes de la traite, dont des enfants, en 2017 au Kaliko Beach Club. Une autre affaire de 2017 concernait 12 femmes

vénézuéliennes victimes de la traite des êtres humains à des fins sexuelles et travaillant dans une maison close. Cette inaction suggère un manque de volonté politique de lutter contre la traite des êtres humains, ce qui n'encourage pas les victimes ou d'autres personnes à se manifester. Les résultats de l'enquête d'opinion de la Banque mondiale[xlii] sur les pays corroborent l'inaction du gouvernement. Les résultats de l'étude suggèrent que l'absence de lutte contre la traite des êtres humains contribue directement à ce qu'Haïti soit définie comme un État défaillant, dangereux et corrompu.

Selon l'ambassade des États-Unis en Haïti[xliii], la plupart des victimes de la traite sont en réalité des enfants. Les victimes de la traite des êtres humains et du trafic sexuel nées à l'étranger sont souvent mineures et originaires de République dominicaine et du Venezuela[xliv,xlv]. Les trafiquants ciblent les personnes vulnérables, notamment les enfants orphelins vivant dans la rue, les personnes travaillant dans l'agriculture ou sur les chantiers de construction, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, celles qui vivent dans des camps à la suite de catastrophes (par exemple, les tremblements de terre de 2010 et 2021, l'ouragan Matthew en 2016, etc.) et les migrant·e·s, y compris les personnes devenues apatrides en vertu des lois dominicaines de régularisation de 2015[xlvi,xlvii,xlviii]. La traite des êtres humains à des fins d'exploitation est une pratique souvent qualifiée d'« esclavage moderne », un terme générique qui recouvre un certain nombre de phénomènes et pratiques, notamment la servitude pour dettes, le mariage forcé, le travail des enfants et le travail forcé.

Les enfants, les jeunes et l'esclavage moderne en Haïti

Dans le passé récent d'Haïti, une production agricole modeste[xlix], l'instabilité politique[l], un taux de chômage élevé[li,lii], l'absence de filets de sécurité et de protection sociale et l'extrême pauvreté[liii,liv] ont contribué à développer l'exploitation des enfants, notamment des enfants travailleurs. Les récentes expulsions et rapatriements d'enfants de République dominicaine vers Haïti, en particulier dans les camps situés le long de la frontière, ont rendu nombre d'entre eux vulnérables à la maltraitance et à l'exploitation. On estime que plus d'un tiers (34,4 %) des enfants haïtiens âgés de 5 à 14 ans travaillent[lv]. Les enfants travaillent dans l'agriculture et la pêche, l'industrie (par exemple, la construction, l'artisanat du métal) et le service domestique. La Constitution haïtienne ne prévoit pas d'âge minimal pour le travail domestique[lvi] qui comprend certaines des pires formes de travail des enfants, notamment la servitude domestique (*restavek*) et la vente de rue, lesquelles peuvent découler de la traite des êtres humains (ou peuvent y aboutir), ainsi que l'engagement dans des activités illicites impliquant des gangs, le trafic de drogue et l'exploitation sexuelle[lvii]. Exploités et souvent non indemnisés, ces enfants sont régulièrement victimes d'abus physiques, sexuels, verbaux et émotionnels[lviii,lix,lx,lxi].

Les crises sociopolitiques qui perdurent depuis des décennies en Haïti ont contraint certains parents haïtiens à chercher d'autres solutions pour la prise en charge de leurs enfants[xix,lxii]. Dans les faits, ces pratiques de prise en charge alternative font souvent des victimes parmi les enfants haïtiens, car certains d'entre eux sont envoyés dans des orphelinats qui sont censés mieux s'occuper d'eux et les soutenir[lxiii]. Cependant, les adoptions internationales[lxiv], parfois trompeuses, peuvent conduire à un placement dans des orphelinats, puis directement à la traite de ces enfants[lxv]. Les orphelinats en Haïti sont des institutions majoritairement non réglementées qui peuvent accroître la vulnérabilité des enfants « orphelins », dont 80 % ont au moins un parent vivant[lxvi,lxvii]. Sur les 754 orphelinats répertoriés en Haïti en 2020, seuls 105 étaient officiellement enregistrés ou en cours d'enregistrement auprès du gouvernement haïtien, tandis que près de quatre fois plus (398) étaient considérés comme présentant un risque élevé pour la sécurité des enfants (ibid.). Ces « entrepreneurs d'orphelinat » créent souvent ces entreprises lucratives qui forcent les enfants à mendier en leur nom[lxviii] ; ils peuvent même s'impliquer directement dans la traite de ces enfants ou la faciliter[lxix].

Un autre type de prise en charge, plus courante, qui rend les enfants et les jeunes Haïtien·ne·s extrêmement vulnérables à la prédation, est le phénomène de la servitude des enfants (*restavek*)[xix,lxx,lxxi,lxxii]. Les *restaveks* sont les victimes d'un type d'exploitation de la main-d'œuvre propre à Haïti, qui peut également conduire à la traite des êtres humains ou l'impliquer. Dérivée de l'expression française « rester avec », *restavek* est une expression créole péjorative désignant une personne dépendante d'une autre. Entre 2001 et 2015, le nombre de *restaveks* est passé d'environ 239 000 enfants à plus de 389 000[lxxiii]. Une étude menée en 2011 a révélé que 14,1 % des garçons et 17,6 % des filles âgé·e·s de 13 à 17 ans avaient travaillé comme domestiques[lxxiv]. Ces pourcentages sont passés à 18,5 % chez les femmes de 18 à 24 ans, alors qu'ils sont tombés à 11,6 % chez les hommes de cette classe d'âge, ce qui met en évidence la nature genrée de ce phénomène (ibid.). Ces données sont cohérentes avec d'autres résultats indiquant que la plupart des *restaveks* sont des filles[lxxv,lxxvi], et avec les données mondiales sur l'exploitation par le travail forcé dans le secteur du travail domestique, lesquelles montrent que ce phénomène touche de manière

disproportionnée les filles par rapport aux garçons, à raison de 17 % et 4 %, respectivement[lxxvii].

En Haïti, le *restavek* est une pratique socioculturelle de placement d'enfants ancrée dans les traditions de parenté locales. Souvent utilisée comme stratégie pour faire face à l'appauvrissement accéléré des zones rurales, les parents biologiques confient leur(s) enfant(s) au « soin » d'un parent, d'un parrain ou d'une marraine disposant de moyens financiers plus importants et vivant dans des zones urbaines ou périurbaines[lxxviii]. En échange de tâches ménagères accomplies dans son nouveau foyer, l'enfant peut espérer que son éducation soit prise en charge par le(s) parent(s) adoptif(s) ou le(s) parent(s) d'accueil. Autrefois protectrice, cette pratique traditionnelle de la parenté s'est transformée en exploitation, les familles confrontées à une extrême pauvreté jouant avec la vie et l'avenir de leurs enfants. En réalité, les enfants en situation de servitude domestique reçoivent moins d'éducation formelle que leurs homologues qui ne travaillent pas[lxxix,lxxx], en particulier ceux qui vivent avec des personnes non apparentées[lxxxi]. Par ailleurs, ces enfants subissent souvent des abus et n'ont aucun recours ni moyen de s'échapper. Dans les cas les plus désespérés, les enfants se tournent vers la rue où ils peuvent être piégés par la traite des êtres humains ou le trafic sexuel. En effet, Haïti est une plaque tournante du tourisme sexuel international impliquant des enfants, ainsi qu'un site de recrutement pour le trafic sexuel en République dominicaine, en Amérique du Sud et aux États-Unis[lxxxii,lxxxiii]. Haïti a récemment fait l'objet d'un grand nombre d'affaires très médiatisées de violences sexuelles commises sur des enfants par des missionnaires[2] , des touristes, des ONG[345] et des forces de maintien de la paix des Nations Unies[678]. Il faut ajouter qu'en 2015, le ministère des Affaires sociales et de l'Emploi a adopté un programme national pour le travail décent, qui inclut l'élimination du travail des enfants en Haïti[lxxxiv]. À ce jour, cette recommandation n'a pas été suivie.

Veiller à ce que les enfants haïtiens reçoivent une éducation a été un véritable défi. Jusqu'à récemment, avant l'initiative de l'éducation pour tous (EPT), de nombreuses personnes n'avaient qu'un accès limité, voire inexistant, à l'éducation. Bien que l'EPT ait amélioré l'accès, de nombreux enfants, en particulier en milieu rural, ne possèdent pas les documents nécessaires (par exemple, un certificat de naissance) pour bénéficier de ce service social[lxxxv]. De plus, entre 2010 et 2022, les perturbations en milieu scolaire ont été nombreuses en conséquence de l'instabilité politique[lxxxvi], de diverses catastrophes liées au climat et à l'homme[lxxxvii,lxxxviii], et de la pandémie de COVID-19[lxxxix]. La pandémie a mis en lumière le niveau de vulnérabilité des enfants haïtiens. Leur scolarité perturbée a donné lieu à une augmentation des cas d'abus sexuels et de grossesses d'enfants dans les écoles du département de Grand'Anse[xc,xci]. Alors que des enquêtes sur ces grossesses de mineures restent en cours, la difficulté à protéger les enfants et à obtenir justice apparaît comme manifeste. Dans ces cas-là, une pratique locale courante consiste à négocier à titre informel un accord entre la famille de la victime et celle de l'auteur, toutes deux désireuses d'éviter l'opprobre public[xcii]. Dans certains cas, la famille de l'auteur peut accepter de dédommager la famille ou, en cas de grossesse, l'auteur peut être contraint d'épouser la victime, tout cela dans le but d'éviter une procédure judiciaire. Dans certains cas, il s'agit de mineur·e·s, d'où une perpétuation du mariage des enfants. Preuve de l'impunité régnant en Haïti, des allégations de conflits d'intérêts ont été formulées à l'encontre d'un juge local qui a remis en liberté l'un des auteurs présumés, qui serait un membre de sa famille.

À la suite du tremblement de terre de 2010, une législation a été adoptée pour protéger les enfants, ce qui a donné lieu à un recensement national des orphelinats, à l'élaboration d'un système de suivi et d'évaluation des orphelinats et à la création d'une

---

2 Justin Rohrlich, "American pastor who adopted Haitian orphans charged with child sex abuse," The Daily Beast, 11 March 2022, https://www.thedailybeast.com/us-pastor-corrigan-clay-who-adopted-haitian-orphans-charged-over-child-sex-abuse

3 "Oxfam criticised over Haiti sex claims," BBC News, 11 June 2019, https://www.bbc.com/news/uk-48593401

4 Rebecca Ratcliffe, "Oxfam failed to report child abuse claims in Haiti, inquiry finds," The Guardian, 11 June 2019, https://www.theguardian.com/global-development/2019/jun/11/oxfam-abuse-claims-haiti-charity-commission-report

5 Suzanne Ciechalski and Caroline Radnofsky, NBC News, 6 October 2019, "Christian charity says its managers knew for years one of their missionaries admitted to abusing children," https://www.nbcnews.com/news/us-news/christian-charity-paid-alleged-sex-abuse-victims-former-haiti-missionary-n1049916

6 Sonia Elks, "Haitians say underaged girls were abused by U.N. peacekeepers," Reuters, 18 December 2019, https://www.reuters.com/article/us-haiti-women-peacekeepers/haitians-say-underaged-girls-were-abused-by-u-n-peacekeepers-idUSKBN1YM27W

7 Paisley Dodds, "AP Exclusive: UN child sex ring left victims but no arrests," AP News, 12 April 2017, https://apnews.com/article/africa-arrests-united-nations-only-on-ap-e6ebc331460345c5abd4f57d77f535c1

8 Bethany Allen-Ebrahimian, "U.N. peacekeepers ran a child sex ring in Haiti," Foreign Policy, 14 April 2017, https://foreignpolicy.com/2017/04/14/u-n-peacekeepers-ran-a-child-sex-ring-in-haiti/

base de données nationale recensant les enfants vulnérables[xciii,xciv]. En 2014, Haïti a ratifié la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale. Haïti a également mis à jour son cadre juridique sur les droits de l'enfant en adoptant des normes internationales[xcv]. La même année, les chambres basse et haute du Parlement ont approuvé une loi nationale contre la traite des êtres humains portant établissement d'un comité national de lutte contre la traite des êtres humains chargé d'élaborer une stratégie globale de « [p]revention, [p]rosecution, [p]rotection et [p]artnership » (prévention, poursuites, protection et partenariat), pour lutter contre la traite des êtres humains[xcvi]. Toutefois, malgré l'adoption de lois sur la protection des enfants et la lutte contre la traite des êtres humains, la non-application de ces nouvelles lois signifie que les enfants haïtiens, dans l'ensemble, restent extrêmement vulnérables à diverses formes de violence et d'exploitation[xcvii,xcviii], ainsi qu'à certaines des pires formes de travail des enfants et de traite des êtres humains[xcix,c].

Les Haïtien·ne·s en situation d'esclavage moderne à l'étranger

Alors que l'expérience migratoire peut aboutir d'une manière générale à l'exploitation de migrant·e·s ignorant les lois et pratiques locales des pays de transit et de destination[ci,cii,ciii], la migration irrégulière augmente quant à elle largement le risque d'exploitation[civ]. L'augmentation récente de la migration en provenance d'Haïti[cv,cvi] suggère que les migrant·e·s haïtien·ne·s, en particulier, sont exposé·e·s à un risque élevé d'exploitation. Selon le Bureau international du travail[cvii], un quart des cas de travail forcé, exploitation sexuelle comprise, se produisent en dehors du pays d'origine de la victime. De plus, les personnes engagées dans une migration irrégulière sont particulièrement exposées à certains risques d'exploitation comme l'emploi dans des conditions inférieures aux normes, et elles « peuvent faire l'objet d'enlèvements et de demandes de rançon, d'extorsion, de violence physique, d'abus sexuels et de traite des personnes » (ibid., p. 30).

Haïti partage avec la République dominicaine une frontière poreuse qui s'étend sur quatre des 10 départements du pays et influe sur les relations politiques bilatérales depuis des décennies[cviii,cix,cx]. La migration transfrontalière s'est considérablement accrue en conséquence du recrutement d'ouvrier·ère·s haïtien·ne·s pour les plantations de canne à sucre dominicaines, pendant l'occupation des deux pays par les États-Unis au début du XX^{e} siècle, et en conséquence de la faiblesse de l'économie et de l'instabilité politique d'Haïti au cours du dernier demi-siècle. La migration vers la République dominicaine s'est souvent effectuée dans des conditions irrégulières et précaires pouvant même conduire à la traite des êtres humains pour satisfaire la demande de main-d'œuvre dans les secteurs de l'agriculture, de la construction, du tourisme, des services et du travail domestique[cxi,cxii,cxiii]. La féminisation croissante des migrations transfrontalières a exacerbé la vulnérabilité des femmes et des filles haïtiennes face à la traite des êtres humains[cxiv,cxv]. Petrozziello et Wooding[cxv] mettent en garde contre une simplification excessive de la situation des migrantes haïtiennes en République dominicaine, arguant que leurs expériences de la violence débutent en Haïti et franchissent les frontières géographiques pour atteindre les domaines publics et privés. Leur niveau de vulnérabilité et leur accès aux protections changent en fonction du contexte, car elles utilisent diverses stratégies de survie qui brouillent les frontières entre « la migration irrégulière, l'exploitation du travail et la traite » (ibid., p. 199). Petrozziello et Wooding plaident pour des interventions sociales dépassant le cadre de l'application de la loi, et « augmentant les choix d'existence des filles et des femmes, tout en diminuant leur vulnérabilité » (ibid., p. 418). L'inclusion financière des femmes et des filles haïtiennes est l'un de ces choix.

Au Brésil, pays de destination de nombreuses personnes, les migrant·e·s haïtien·ne·s se heurtent à de nombreux obstacles pour obtenir un emploi rémunéré en raison des codes raciaux stratifiant la société brésilienne. La nature racialisée de l'économie du travail brésilienne[cxvi,cxvii] et la dévaluation de leurs diplômes et de leur expérience professionnelle[cxviii] relèguent la plupart des Haïtien·ne·s dans les secteurs de la construction civile et de l'agro-industrie[cxix]. Historiquement, ces secteurs ont tiré le maximum de travail des migrant·e·s, presque le double du total légal d'heures de travail hebdomadaires, en échange d'une rémunération minimale et d'une protection de l'emploi faible, voire inexistante[cxx]. Les Haïtien·ne·s ont les taux de rotation du personnel les plus élevés[cxxi] et ont été impliqué·e·s « dans environ 33 % de tous les cas de travail forcé au Brésil entre 2010 et 2016 » ayant impliqué principalement des travailleur·euse·s noir·e·s et étranger·ère·s (ibid., p. 11). Les migrant·e·s haïtien·ne·s ont tendance à occuper des postes peu qualifiés avec une rémunération fluctuant entre le salaire minimum en 2016 et moins de la moitié du salaire minimum vital pour la même année (ibid.). La dévaluation de la monnaie locale par rapport au dollar américain et la hausse des prix des denrées alimentaires finissent d'aggraver la vulnérabilité des migrant·e·s haïtien·ne·s (ibid.). De nombreux·euses Haïtien·ne·s sont licencié·e·s pendant leur période d'essai de trois mois afin d'éviter la redondance ou les paiements à la sécurité sociale (ibid.). Il s'agit là d'un autre exemple des conditions d'emploi

de nombreux·ses migrant·e·s haïtien·ne·s dans d'autres pays, qui les rendent vulnérables à l'exploitation et aux abus.

Les lacunes documentaires en matière d'esclavage moderne et de traite des êtres humains en Haïti et à l'étranger

Les données sur l'esclavage moderne et la traite des êtres humains en Haïti sont limitées, voire inexistantes. Des sources telles que le rapport « Estimations mondiales de l'esclavage moderne[cxxii] » ne fournissent que des données mondiales et régionales. En 2021, ce rapport a révélé que près de 50 millions de personnes étaient victimes de l'esclavage moderne, près de 80 % d'entre elles étant des femmes et des enfants (ibid.). Dix pour cent (5,1 millions) de l'ensemble des cas proviennent des Amériques (ibid.). En Haïti, les enfants sont touchés de manière disproportionnée par l'esclavage moderne et, dans le monde, un quart du total des victimes sont des enfants (ibid.).

Des études révèlent que ce qui a été rapporté sur l'esclavage moderne et la traite des êtres humains en Haïti reste très anecdotique. En règle générale, les affaires les plus médiatisées attirent l'attention et sont reprises dans les rapports officiels sur la traite des êtres humains. L'évolution de ces affaires fait l'objet d'un suivi aux stades de l'enquête, de la justice et de la répression. Ces affaires fort médiatisées ne représentent toutefois pas toute l'étendue de cette exploitation qui toucherait des milliers de personnes.

Malgré les efforts récents pour renforcer la sécurité aux frontières, la porosité d'une grande partie de la frontière entre Haïti et la République dominicaine est un facteur de risque important dans la traite des Haïtien·ne·s[cxxiii]. L'OIM estime que les deux tiers des 230 000 migrant·e·s haïtien·ne·s recensé·e·s en République dominicaine sont sans papiers et vulnérables au trafic de migrant·e·s et à la traite des êtres humains (ibid.). En 2021, l'OIM avait mis en place son système d'information migratoire et d'analyse des données (MIDAS) en plusieurs points stratégiques le long de la frontière, notamment à Malpasse, à Ouanaminthe et à l'aéroport international de Cap-Haïtien, ce qui a contribué à améliorer les capacités de collecte de données aux frontières haïtiennes[cxxiv]. Toutefois, il convient de souligner que l'objectif déclaré de MIDAS n'est pas de lutter contre le trafic, mais de contrôler les passages frontaliers à destination et en provenance d'Haïti en « collectant, analysant et traitant les informations relatives aux voyageurs en temps réel » (ibid., pas de page). Par conséquent, si cette technologie peut être utile pour capturer les flux migratoires le long de la frontière haïtiano-dominicaine, elle l'est probablement moins pour surveiller le trafic. Notons que, pour établir son rapport mondial sur la traite des personnes, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) s'appuie sur les données relatives à la traite communiquées par les États. Étant donné que le rapport 2020 ne fournit aucune donnée spécifique sur la traite en Haïti et ne mentionne pas les migrant·e·s haïtien·ne·s victimes de la traite dans la région Amérique latine et Caraïbes (ALC)[9], il est à supposer que l'État haïtien n'a pas fourni de données au cours de cette période.

Le portail Counter-Trafficking Data Collaborative (CTDC), basé au Royaume-Uni, est une initiative de l'OIM qui publie les données mondiales fournies par les organisations de lutte contre la traite dans le monde entier (OIM, 2022). Ses données pour Haïti répertorient 580 cas, dont plus de la moitié (56 %) des victimes étaient des femmes et 94 % étaient âgées de 17 ans ou moins (ibid.). La majorité écrasante des cas, 85 %, proviennent d'Haïti, 10 % ont été recensés aux États-Unis et 4 % en République dominicaine (ibid.). Les victimes ont signalé une exploitation par le travail (83 %), une exploitation sexuelle (5 %), ainsi que d'autres formes d'exploitation non spécifiées (12 %) (ibid.).

Bien que limitées, des données supplémentaires sur la traite des Haïtien·ne·s sont fournies par des entités étrangères. En 2004, on estimait qu'entre 2 500 et 3 000 enfants haïtiens avaient été envoyés en République dominicaine (cité dans Hill, 2013) pour y être exploités sexuellement, professionnellement, voire pour y être soumis au trafic d'organes (ibid.). En 2011, une enquête menée par le gouvernement dominicain sur un réseau local de trafic d'êtres humains a permis de découvrir 74 migrant·e·s haïtien·ne·s en situation irrégulière, dont 44 enfants, vivant dans des conditions déplorables au sein de structures contiguës[cxxv]. Les migrant·e·s ont été contraint·e·s de pratiquer la mendicité dans les rues, de laver les pare-brise des voitures et de se livrer à d'autres

9 Ces rapports sont publiés par région. Les trois rapports régionaux consultés incluaient l'Amérique centrale et les Caraïbes : https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tip/2021/GLOTIP_2020_CP_Central_America_and_Carribean.pdf, l'Amérique du Sud : https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tip/2021/GLOTIP_2020_CP_South_America.pdf et l'Amérique du Nord : https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tip/2021/GLOTIP_2020_CP_North_America.pdf. Il a été fait mention d'un petit nombre de victimes de la traite dans les Caraïbes, mais aucun rapport n'a identifié de victimes de nationalité haïtienne.

formes de travail subalterne. Il convient de spécifier que tous les gains ont été confisqués par les chefs de gang (ibid.). En 2018, le gouvernement dominicain a signalé que 96 personnes d'origine haïtienne avaient été victimes de la traite[cxxvi].

La vulnérabilité des Haïtien·ne·s vivant en République dominicaine s'explique par une xénophobie vieille de plusieurs décennies[cxxvii]. Au cours de cette période, les Haïtien·ne·s de République dominicaine ont connu des retours soudains, inattendus et forcés. Par exemple, les urgences de santé publique (pandémie de COVID-19 en 2020, épidémie de choléra en 2022), la violence et l'instabilité en Haïti, ainsi que la montée du sentiment anti-haïtien ont entraîné le retour forcé de dizaines, voire de centaines, d'Haïtien·ne·s[cxxviii,cxxix,cxxx]. Les nouvelles lois adoptées en République dominicaine en 2013 ont exacerbé la vulnérabilité des Haïtien·ne·s. Le tribunal constitutionnel de la République dominicaine a statué que les Dominicain·e·s né·e·s dans le pays de parents sans papiers devaient être déchu·e·s de leur citoyenneté, ce qui les a rendu·e·s dans les faits apatrides.

Des rapports récents indiquent que 60 000 Haïtien·ne·s ont été rapatrié·e·s de République dominicaine entre le 1er août et le 31 octobre 2022, et que d'autres devraient l'être d'ici la fin de l'année[cxxxi]. Selon l'UNICEF, quelque 1 800 mineur·e·s non accompagné·e·s ont été rapatrié·e·s en Haïti depuis la République dominicaine au cours de la seule année 2022[cxxxii]. En réponse, la Commission des droits de l'homme des Nations Unies[cxxxiii] a appelé les États à éviter de rapatrier les Haïtien·ne·s en raison des niveaux élevés d'instabilité dans le pays. Les Haïtien·ne·s rapatrié·e·s (avec peu de soutien ou de services de réintégration) dans un environnement chaotique et dangereux sont extrêmement vulnérables à de nombreux préjudices dont la traite et l'exploitation. La rapidité à rapatrier les personnes depuis la République dominicaine en 2022 et le nombre de mineur·e·s non accompagné·e·s et de parents haïtiens rapatriés, séparés de leurs enfants, ont conduit de nombreuses personnes à conclure que ces procédures constituaient une violation des droits humains[cxxxiv]. En outre, les accusations de profilage racial dans le cadre de ces procédures ont conduit l'ambassade des États-Unis en République dominicaine à adresser des avertissements officiels aux Noirs-Américains qui se rendent en République dominicaine, en particulier les personnes au teint foncé, afin de les informer que le risque d'interactions avec les autorités dominicaines y est accru (ibid.).

Les données sur les victimes haïtiennes de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains demeurent rares malgré les risques importants à notre connaissance. La manière dont les crises en cours et la marginalisation exacerbent le risque d'exploitation reste mal comprise et une étude plus approfondie s'avère nécessaire. Il est indispensable de comprendre ces besoins, car la protection des personnes les plus vulnérables d'Haïti, en particulier les enfants, exigera une approche créative, innovante et pluridimensionnelle permettant de combler les lacunes en matière de données et de relever les défis liés à l'application des politiques, tout en s'occupant des victimes (potentielles). Alors que l'inclusion financière se pose comme une stratégie d'autonomisation, l'accès aux services financiers reste à tout le moins difficile, voire impossible pour les groupes vulnérables en Haïti.

Résultats des entretiens et de l'enquête

Cette partie traite les résultats de l'étude. Les données démographiques des 90 répondant·e·s à l'enquête figurent à l'annexe A. Cette section identifie les principaux résultats univariés selon les différentes parties de l'enquête (1 à 6). Dans chaque partie, nous présentons une sélection de statistiques bivariées en lien avec la vulnérabilité de certains groupes. Les données des entretiens fournissent des contextes analytiques pour faciliter l'interprétation.

Les causes et les conséquences de la vulnérabilité

Les données sont analysées à partir de méthodes quantitatives et qualitatives afin d'évaluer la vulnérabilité telle qu'elle est perçue par les participant·e·s à l'étude. Dans l'enquête, un indicateur à réponses multiples demandait aux participant·e·s d'identifier ce qui, à leur avis, est à l'origine de la vulnérabilité en Haïti (voir **Figure 1**). Il a également été demandé aux participant·e·s s'ils se considéraient comme vulnérables au moment de l'entretien. Soixante-douze pour cent (65) ont répondu par l'affirmative et un peu moins d'un quart (23 %, 21) par la négative. Les femmes (75 %) avaient une perception du niveau de vulnérabilité légèrement plus élevée que les hommes (68 %). Il convient d'indiquer qu'il n'y avait pas de différences notables entre les réponses des participant·e·s en milieu urbain et en milieu rural à cette question. Les participant·e·s ayant déclaré ne pas être vulnérables au moment de l'entretien, ne sachant pas ou ayant refusé de répondre (25) ont été invité·e·s à dire s'ils s'étaient déjà senti·e·s vulnérables dans le passé. Parmi eux, près des deux tiers (63 %, soit 16) ont répondu par l'affirmative, tandis que près d'un quart (24 %, soit 6) ont répondu par la négative. Les trois participant·e·s restant·e·s (12 %) ont déclaré ne pas savoir. En résumé, 90 % des participant·e·s à l'étude ont déclaré avoir été vulnérables à un moment ou à un autre de leur vie.

Dans une question à réponses multiples, les répondant·e·s devaient répondre à la question « *Qu'est-ce qui rend une personne vulnérable à l'exploitation ou aux abus ?* » ; la majorité des répondant·e·s (90 %, 81) ont répondu *Le manque d'argent*. La deuxième réponse la plus fréquente est *Le manque d'aliments*, avec 68 réponses (76 %), suivi par *La difficulté à payer/garantir le logement* (51, 57 %). Voir la **Figure 1** pour visualiser les fréquences et les proportions de cet indicateur, du plus élevé au plus bas.

Figure 1 – Définition de la vulnérabilité*

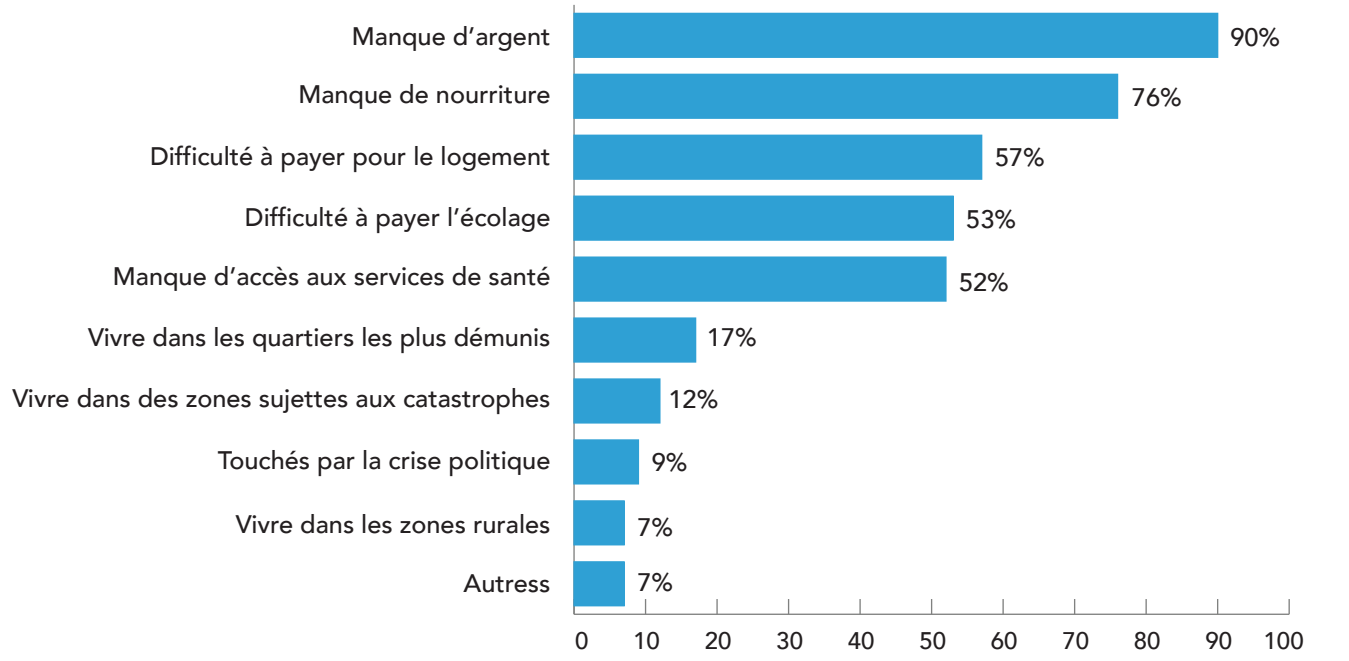

** Les répondant·e·s pouvaient choisir jusqu'à deux réponses. Le dénominateur utilisé pour le calcul des proportions correspondait à la taille totale de l'échantillon, soit 90 personnes.*

Lors d'entretiens qualitatifs approfondis avec des responsables de mutuelles et de coopératives de solidarité dans les régions étudiées, un grand nombre de participant·e·s ont défini une personne vulnérable comme une personne qui manque de ressources pour satisfaire leurs besoins fondamentaux et qui ne peut pas les aider, c'est le cas notamment des enfants et des personnes âgées. Dans ce sens, une multitude de participant·e·s parle de la vulnérabilité en termes collectifs : beaucoup ont répété qu'ils vivaient dans un réseau de vulnérabilités, en faisant référence à des individus et des familles en état de pauvreté absolue, dans l'incapacité de remplir leurs obligations fondamentales les uns envers les autres. D'autres participant·e·s ont expliqué qu'une personne est vulnérable lorsqu'elle est en âge de travailler, mais qu'elle ne parvient pas à trouver un emploi et que quelqu'un d'autre subvient à ses besoins. Une femme membre d'une mutuelle de solidarité à Chambellan explique :

> *« Une personne vulnérable est une personne qui n'a pas les moyens de se débrouiller. Des facteurs comme l'âge ou un handicap physique peuvent rendre une personne vulnérable. »*

Les dirigeant·e·s du secteur des services financiers ayant participé aux entretiens qualitatifs ont exprimé des points de vue complémentaires sur ce qui constitue la vulnérabilité :

> *« Lorsque nous comparons cette personne à l'indice de pauvreté ou [considérons] le seuil de pauvreté, si elle se trouve en dessous du seuil de pauvreté, elle est dans ce cas considérée comme une personne vulnérable. Une personne est vulnérable lorsqu'elle ne peut pas subvenir à ses besoins, que l'argent qu'elle possède ne lui permet pas de s'alimenter pendant une journée. »*

De même, ce cadre a expliqué :

> *« Une personne est vulnérable lorsqu'elle ne peut pas satisfaire ses besoins fondamentaux, tels que l'alimentation et le logement. Ces personnes ne peuvent se permettre aucun type de soins de santé. Elles ne peuvent pas manger tous les jours et ne peuvent pas envoyer leurs enfants à l'école. »*

Certain·e·s répondants ont également souligné les aspects intergénérationnels de la vulnérabilité. Un responsable de Micro-Credit National (MCN) déplore :

> *« La première cause de la vulnérabilité, ce sont les parents qui n'étaient pas prêts à avoir des enfants et donnent naissance à des enfants. Ce parent se trouvait dans un environnement, il donne naissance à une nouvelle génération, cette génération va vivre dans la misère... la génération [suivante]... a d'autres enfants qui donnent à nouveau naissance à des enfants et cette situation perdure à travers le temps. »*

Alors que le responsable du microcrédit semble mettre l'accent sur la responsabilité individuelle concernant la perpétuation de la vulnérabilité générationnelle, cet économiste se focalise sur les contraintes structurelles qui condamnent des générations de familles haïtiennes à la vulnérabilité :

> *« …À la naissance, [certaines] personnes n'ont absolument aucune ressource, mais l'environnement dans lequel elles naissent peut déterminer les types de ressources dont elles disposeront. La difficulté réside dans le fait que de nombreuses personnes ne possèdent pas de ressources, car nous sommes confrontés à une pauvreté intergénérationnelle, leurs parents n'ont jamais rien eu, ils n'ont jamais eu accès à des ressources. Et l'une des causes de la vulnérabilité sera le manque d'accès aux ressources, l'incapacité à transformer ces ressources dans un environnement qui ne favorise pas la transformation de ces ressources. »*

Un responsable d'ONG a expliqué que la pauvreté fait que les personnes vulnérables : *« …vivent au jour le jour sans pouvoir prendre soin d'elles-mêmes et envoyer leurs enfants à l'école. »* De l'avis général, cette vulnérabilité a contribué à l'insécurité actuelle en Haïti. Ce répondant déclare :

> *« Beaucoup de gens commettent des crimes (vols, agressions, etc.) peut-être parce qu'ils n'en peuvent plus. Il peut arriver que la personne résiste pendant une longue période et qu'arrivée à un certain point elle faiblisse. Un dicton dit que la situation entraîne l'action, peut-être parce que la personne n'a pas le choix. Même si cette personne est vraiment sincère, d'autres peuvent profiter de sa vulnérabilité pour lui faire des propositions, et il peut arriver que la personne faiblisse. »*

De même, un autre participant a souligné l'impact de la marginalisation sur les jeunes Haïtien·ne·s, arguant du fait qu'ils s'engagent dans des activités de type « social » :

> *« la délinquance juvénile qui conduit au phénomène du banditisme et souvent à des gangs armés [. C'est] l'une des conséquences de la vulnérabilité. »*

Ainsi, pour beaucoup, la vulnérabilité et l'exclusion financière ont eu des conséquences directes, et ont mené à la violence des gangs qui sévit actuellement en Haïti. Si certains estiment que la vulnérabilité historique est à l'origine de la crise sécuritaire en Haïti, ce répondant prétend le contraire lorsqu'il affirme que la crise socio-politico-économique actuelle en Haïti crée la vulnérabilité :

> *« [La crise] nous plonge encore plus dans la misère. Je pense que cette crise a rendu vulnérables des personnes qui ne l'étaient pas auparavant. Je pense que nous pouvons dire que nous sommes confrontés à un appauvrissement général. Si on regarde de près cette crise politique, nous sommes dans ce qu'on appelle une dépression économique. »*

La nature genrée de la vulnérabilité

Les participant·e·s à l'étude s'accordent largement sur le fait que les conséquences de la vulnérabilité sont liées au genre. De leur point de vue, la vulnérabilité contraint de nombreuses femmes en Haïti à se prostituer pour survivre.

> *« Presque à l'instar des hommes, la vulnérabilité pousse souvent les femmes à faire des choses qu'elles ne voudraient jamais faire, comme se prostituer, être associées à des activités malsaines ou entrer dans des gangs. Parce qu'il y a des sommes [d'argent] qu'elles pensent ne jamais pouvoir [gagner] pendant leur vie à cause de leur situation de vulnérabilité. Elles reçoivent des propositions qu'elles sont obligées d'accepter, elles font des choses qu'elles n'ont jamais voulu faire ».*

Corroborant cette idée, un autre répondant affirme :

> *« Quant aux femmes, vous savez que, dans notre société, lorsqu'elles sont vulnérables, elles se livrent à la prostitution. Elles marchent dans les rues et disent que, vu qu'elles ont une bouche, elles doivent manger et que c'est... leur seul atout. On peut remarquer l'augmentation du nombre de personnes montrant leur corps dans la rue, il est en augmentation parce que le pays s'appauvrit. »*

Concernant les hommes, la vulnérabilité affecterait leur ego et leur dignité. Ils sont confrontés au mépris, au rejet et à l'irrespect, parfois même dans leur propre contexte familial. Dans ce cadre, un participant a expliqué :

> *« Les hommes ne sont plus dignes de respect aux yeux des femmes parce que l'homme est là et il ne satisfait pas les besoins de la femme, les besoins de leurs enfants, il n'assume pas ses responsabilités à la maison. L'homme éprouve une frustration du fait qu'il y a une quantité de choses qu'il ne peut pas faire. »*

> *« Cela l'affecte et le plonge dans l'alcoolisme et la consommation de tabac. Il peut même devenir dépressif. »*

Selon ce prestataire de services : « *...la vulnérabilité a de terribles conséquences sur la santé mentale. Les personnes qui vivent dans un réseau de vulnérabilité ne trouve aucune issue.* » D'autres participant·e·s rapportent qu'en outre certains hommes commencent à mendier pour subvenir à leurs besoins. Certains harcèlent des personnes qu'ils croient mieux loties, comme les leaders communautaires, ainsi que l'a fait remarquer cette femme : « *Cette situation d'extrême vulnérabilité finit par créer de graves dissensions dans les communautés rurales, le plus souvent dans des situations vues comme sans issue par les gens.* »

Quant aux femmes des zones rurales qui dépendent des cultures, elles sont souvent contraintes d'acheter des semences lorsque le marché est bien approvisionné et de les revendre à un prix plus élevé lorsque la disponibilité de ces produits est réduite. Cependant, leur vulnérabilité ne leur permet pas de réaliser des profits importants. Ainsi, à l'instar des hommes, elles restent oisives et réduites à ne rien faire, selon une participante :

> *« Les femmes n'en parlent pas. Ici, les femmes n'ont pas de travail. Elles se battent pour vivre. Vous trouverez des personnes, des groupes de personnes qui, lorsque la récolte sera prête, si elles n'ont rien planté, devront acheter pour revendre. Pour ce motif, l'agriculture ne peut pas être pratiquée correctement. Vous verrez donc que les femmes sont réduites à ne rien faire. Si elles ne se débrouillent pas pour acheter et revendre, elles resteront inactives. »*

Risques associés à la vulnérabilité

Au cours des entretiens, les participant·e·s ont été unanimes à l'heure de reconnaître que l'un des principaux problèmes rencontrés par les populations vulnérables dans les zones rurales est l'insécurité alimentaire. Faute de moyens, de nombreuses personnes, notamment des jeunes, abandonnent la campagne pour travailler dans

les centres-villes ou à Port-au-Prince comme chauffeurs de motos-taxis, tandis que d'autres sont enrôlés dans des gangs armés.

Une femme, membre d'une mutuelle à Jérémie, explique :

> *« Tous ont dû quitter leur lieu de résidence, les zones rurales, les provinces, pour aller conduire des motos-taxis. Ou bien ils s'impliquent dans des activités qui ne sont pas bonnes pour le pays... ils voudraient travailler mais ne peuvent pas. Ils ont des obligations... »*

La perception des risques associés à la vulnérabilité a été évaluée par les répondant·e·s à l'enquête. Trente-huit pour cent (30) ont déclaré se sentir vulnérables face à la mendicité, tandis que 28 % (22) des personnes sélectionnées ont estimé que leur santé mentale était menacée (voir **Table 1**). Des différences importantes ont été observées entre les participant·e·s en milieu urbain et en milieu rural : 28 % des répondant·e·s en milieu rural ont indiqué qu'une mauvaise santé mentale était un risque auquel ils se sentaient vulnérables, contre 44 % en milieu urbain. En outre, les répondant·e·s en milieu rural étaient plus nombreux à répondre qu'ils étaient *Contraints d'effectuer un travail dangereux*, 38 % des ménages ruraux ayant répondu par l'affirmative, contre 22 % des ménages urbains. Les femmes étaient plus de deux fois plus susceptibles de signaler la mauvaise santé mentale comme un risque que leurs homologues masculins, avec respectivement 35 % et 14 %. Les quatre répondants qui ont choisi les J*eux d'argent* étaient tous de sexe masculin. Parmi ceux qui ont répondu *Autre*, la plupart ont indiqué que l'accès à l'alimentation était le risque associé, tandis que d'autres n'ont signalé aucun risque, l'un d'entre eux ayant expliqué que des membres de sa famille lui avaient donné de l'argent, ce qui avait atténué sa vulnérabilité.

Table 1 – Risques auxquels les répondant·e·s se sentent vulnérables

Catégorie de réponse	N	%
Mendicité/Quête dans la rue	30	29 %
Mauvaise santé mentale, par exemple dépendance, dépression	22	27 %
Contraint·e d'effectuer un travail dangereux	8	9 %
Jeux d'argent	4	5 %
Néant/Aucun risque	4	5 %
Ne sait pas	1	1 %
Autre	10	13 %
Total général	**79***	**100 %**

**Il y a eu 11 non-réponses à cette question. Nous n'avons pas inclus ces observations dans le calcul des proportions, en utilisant un dénominateur de 79.*

Services financiers et inclusion financière

La plupart des participant·e·s aux entretiens, en particulier en milieu rural, ont déclaré qu'ils n'étaient pas financièrement inclus. Selon la majorité des participant·e·s, les institutions facilitant l'accès au crédit sont les mutuelles de solidarité, les coopératives de crédit, les coopératives et, dans une moindre mesure, les établissements de microcrédit. Les membres des mutuelles de solidarité l'ont confirmé lors de leurs entretiens. Un participant à Chambellan explique :

> *« Si j'ai besoin d'emprunter de l'argent, je peux le faire auprès de Fonkoze. Mais Chambellan n'a pas de banques qui prêtent de l'argent aux gens. Il faut aller chez Fonkoze pour emprunter de l'argent. Ou, si les gens veulent demander de l'argent à une banque, ils vont à Jérémie pour en emprunter à KAPAJ... »*

Malgré la présence de certaines des plus grandes banques commerciales dans les centres-villes, la plupart des participant·e·s ont déclaré ne pas avoir de compte dans ces institutions financières, et encore moins d'accès au crédit. C'est dans cette optique qu'une participante vivant à Les Anglais a déclaré :

> *« ...Il n'y a pas d'institutions financières, en fait le peu qu'INURED a fait pour nous était comme une goutte d'eau dans le désert. Le peu de prêts qu'on nous a accordés était comme une goutte d'eau [dans le désert]. »*

Des douzaines de personnes dans les zones urbaines et rurales peuvent adhérer aux chartes des nombreuses mutuelles de solidarité. Les mutuelles de solidarité jouent un rôle clé pour encourager l'inclusion financière, en particulier en milieu rural. Grâce à celles-ci, de nombreuses personnes ont été recapitalisées selon les témoignages de plusieurs membres. Ces organisations se sont révélées vitales pour les communautés rurales, en particulier en cas de catastrophe. Les participant·e·s en milieu rural ont exprimé leur point de vue de manière catégorique :

> *« Grâce aux mutuelles de solidarité, les femmes peuvent se rendre plus utiles et être égales aux hommes parce qu'elles deviennent plus autonomes et moins dépendantes. »*

Une autre jeune femme membre d'une mutuelle de solidarité a déclaré :

> *« Aujourd'hui, je peux dire honnêtement qu'avant les hommes donnaient de l'argent aux femmes, les hommes étaient les patrons, maintenant la plupart des femmes [dans la mutuelle de solidarité] sont les égales des hommes parce que la mutuelle de solidarité nous a permis de vivre. »*

D'après des entretiens avec des responsables du secteur des services financiers, il existe une multitude d'institutions financières opérant en Haïti, principalement à Port-au-Prince et, dans une moindre mesure, au Cap-Haïtien. Selon cet économiste établi dans la capitale :

> *« En Haïti, différents acteurs opèrent dans le secteur des services financiers. Tout d'abord, vous avez des banques commerciales comme SOGEBANK, UNIBANK, CAPITAL BANK, BUH et BNC qui est une banque d'État... Vous avez ce que l'on appelle les banques de développement, par exemple, SOFIHDES qui est une institution financière pour le développement économique et social. Il y a ensuite la FDI, une banque d'État qui joue un rôle dans le développement industriel. À côté de ces banques de développement, il y a des intermédiaires financiers directs qui réalisent des investissements sur le marché. »*

Il poursuit :

> *« Vous avez également des établissements de microfinance... qui sont rattachés à des banques commerciales... vous avez... des coopératives d'épargne et de crédit... un ensemble de coopératives... qui ont [formé] un groupe [qui]... leur permet de collaborer... de partager des ressources et des actifs. Vous avez ensuite des coopératives de crédit [et d'autres entités] qui ne sont pas encore soumises au règlement de la Banque centrale. C'est le cas, par exemple, des mutuelles de solidarité... toutes ces institutions composent le panorama des institutions financières en Haïti. Les compagnies d'assurance sont également des acteurs financiers, car elles permettent de gérer les risques financiers. Il en existe une dizaine... la seule différence est que les compagnies [d'assurance], selon la loi haïtienne, ne sont pas réglementées par la Banque centrale, alors que ce devrait être le cas, mais... [par] le ministère de l'Économie et des Finances. »*

Malgré les nombreuses institutions financières opérant en Haïti, la plupart des personnes interrogées et les données de l'enquête ont mis en évidence des formes géographiques d'exclusion financière dans les zones plus rurales :

> *« Primo, il y a l'aspect territorial ou géographique. Il existe des lieux sans points de services financiers... Secundo, vous avez une limitation technologique, certains n'ont pas accès... aux outils technologiques ni même à l'infrastructure technologique pour accéder aux services financiers. Tertio... les produits et services ne sont pas structurés pour répondre réellement aux besoins de la population vulnérable, compte tenu de son éducation financière ou d'éducation tout court limitée »* (ancien conseiller économique du gouvernement haïtien).

Un autre responsable d'une institution de microcrédit à Grand'Anse pense que les personnes vulnérables sont exclues du crédit. Lors d'un entretien, il a expliqué :

> *« Si vous avez de l'argent ou des actifs, on vous prêtera de l'argent. Sinon, on ne vous donnera pas d'argent. »*

Un économiste explique le rôle essentiel joué par les institutions et les acteurs informels pour faciliter l'accès des personnes vulnérables aux services financiers :

> *« Les acteurs financiers officiels du pays sont principalement des banques, des établissements de microfinance et des coopératives. Ce sont les [institutions financières] les plus importantes. Mais il existe également des prêteurs d'argent non officiels, ils sont très répandus en Haïti. Celles et ceux qui empruntent à des prêteurs sont des personnes que les institutions locales iraient jusqu'à ignorer. L'usurier est un acteur très, très important. Il y a aussi toutes les personnes qui travaillent dans le secteur de la loterie. »*

Les cadres supérieurs du secteur financier décrivent certains des enjeux spécifiques de l'inclusion financière en Haïti :

> *« Une institution financière doit normalement pouvoir obtenir des revenus en accordant des prêts. Si nous partons de ce premier aspect, l'une des plus grandes difficultés rencontrées par les institutions financières est le manque d'accès à des informations sur les personnes auxquelles elles accordent des prêts ; ces institutions opèrent dans un système opaque ; elles ne disposent donc pas... d'informations sur les personnes. Un autre aspect est l'environnement commercial [difficile] en raison des problèmes économiques, de la situation politique et sociale du pays. »*

Ce conseiller économique du gouvernement haïtien a également souligné l'incapacité des banques à contrôler les emprunteurs potentiels dans un environnement hautement volatile :

> *« Les enjeux sont considérables. Tout d'abord, vous n'avez pas d'agence d'évaluation du crédit. Il est difficile d'accéder aux informations [financières] concernant les personnes souhaitant emprunter de l'argent.*

Il est clair que des changements fondamentaux seront nécessaires pour encourager l'inclusion financière en Haïti.

Les mutuelles de solidarité en tant qu'alternatives (quoique marginalisées) d'inclusion financière

Selon les participant·e·s à l'étude, différentes institutions soutiennent les mutuelles de solidarité à la fois financièrement et à travers des formations. Cependant, ils estiment qu'il manque des fonds pour aider ces groupes à mieux s'organiser. Un fonctionnaire de la commune de l'un des sites a avoué :

> *« Il y avait également un autre programme d'accompagnement. Il était modeste, certes, mais il a permis à chacun d'obtenir 8 000 gourdes et de former les organisations. C'était le PAGAI, le Programme d'appui à une gouvernance agricole inclusive, comme je viens de vous le dire [...] Je dirais que l'entité qui nous accompagne est peut-être le KNFP, c'est-à-dire le Conseil national de financement populaire. Elle accompagne les mutuelles en formation. »*

> *« S'agissant du seul moyen dont nous disposons actuellement, je pense que si les mutuelles obtiennent des prêts plus importants, les membres pourront mener des activités commerciales plus importantes de toute nature ou de l'élevage, ce qui permettra d'obtenir une recapitalisation. Le plus grand défi est donc le manque de fonds de roulement. »*

Face à ce manque de soutien, une femme membre d'une mutuelle de solidarité a suggéré :

> *« Ils devraient s'intéresser aux [mutuelles]. Je me souviens que Welfare International donnait des formations aux mutuelles... mais comme aucun fonds n'est investi dans ces mutuelles, à l'exception d'INURED qui a soutenu deux ou trois mutuelles dans la communauté, aucune autre ne le fait... mais la formation les aidera également à progresser. »*

Les répondant·e·s affirment unanimement que de nombreuses mutuelles ne disposent pas de moyens pour progresser. Selon ce membre d'une mutuelle de solidarité à Jérémie :

> *« Oui, il y a des problèmes : le manque de moyens, le manque d'argent. Cela signifie que les gens ne peuvent pas se débrouiller ...nous organisons donc des activités collectives. Ensuite, nous dressons un bilan ; s'il y a un achat et une vente, le bénéfice va sur le compte de la mutuelle, et il est partagé au final avec les membres. Le plus grand défi auquel nous sommes confrontés est donc qu'il nous manque des fonds pour accorder des prêts plus importants aux membres. Autrement dit, si nous avions les moyens d'accorder des prêts plus conséquents, les membres s'engageraient dans des activités plus rentables. »*

Plusieurs répondant·e·s ont affirmé que la meilleure façon pour les mutuelles de soutenir les personnes vulnérables serait de leur permettre d'accéder au crédit et de les former. Les jeunes seraient moins enclins à migrer. Cette

femme de Les Anglais a expliqué :

> *« Comme je viens de le dire, les membres pourraient par exemple bénéficier d'un soutien qui ne soit pas un prêt. Ce soutien sera plus avantageux pour eux. Cette aide peut prendre deux formes. S'ils cultivent la terre, ils pourraient être accompagnés dans le domaine de l'agriculture, ils pourraient également recevoir de l'aide et améliorer leur bétail afin d'augmenter la taille du cheptel. C'est le moyen le plus concret. »*

Ce participant a souligné que l'instabilité politique avait affecté l'économie du travail et contraint de nombreuses personnes à migrer :

> *« Vous savez, les jeunes quittent le pays parce qu'il n'y a pas d'emplois. À mon avis, il faudrait d'abord que le pays soit stable du point de vue politique. Si certains pays pouvaient nous aider à résoudre cette crise, cela permettrait à des personnes d'autres pays de venir investir en Haïti. Et s'il y a des investisseurs, nous pensons qu'il y aura des créations d'emplois. Si les jeunes trouvent du travail, ils ne souhaiteront pas quitter le pays. Ils peuvent avoir envie de visiter un autre pays, mais ils reviendront. Le plus important serait de créer des emplois pour que les jeunes trouvent des activités qui les empêchent de quitter le pays. »*

L'accès actuel aux services financiers

Les opinions décrites ci-dessus sont également recensées dans l'enquête menée dans les zones urbaines et rurales d'Haïti[cxxxv]. Les résultats de l'étude s'alignent dans une grande mesure sur les études antérieures portant sur l'inclusion financière en Haïti[cxxxv]. Les répondant·e·s à l'enquête ont été interrogé·e·s sur l'accès aux services financiers. Il leur a été demandé de sélectionner l'affirmation sur les services bancaires et financiers en Haïti avec laquelle ils étaient le plus d'accord (voir **Table 2**).

Table 2 – Parmi les affirmations suivantes concernant les services bancaires et financiers en Haïti, avec laquelle êtes-vous le plus d'accord ?

Catégorie de réponse	N	%
Les frais et les taux d'intérêt appliqués par les banques et les institutions financières en Haïti sont trop élevés	20	22 %
Les banques et les institutions financières en Haïti ne sont pas dignes de confiance	20	22 %
Les services des banques et des institutions financières en Haïti sont médiocres	12	13 %
Les banques et les institutions financières en Haïti ne sont pas transparentes sur leurs politiques et pratiques	11	12 %
Les banques et les institutions financières en Haïti sont dignes de confiance	6	7 %
Ne sait pas	21	23 %
Total général	**90**	**100 %**

Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient un compte bancaire, un peu plus de la moitié des répondant·e·s (52 %, 47) ont répondu par l'affirmative, tandis qu'un peu moins de la moitié (47 %, 42) ont répondu par la négative. En plus des données de l'enquête qui montrent que ces comptes sont ouverts dans le but de faciliter l'épargne (voir **Table 3**), nous supposons que l'utilisation en Haïti de deux monnaies, la gourde haïtienne et le dollar américain, a rendu nécessaire la possession d'un compte bancaire. En Haïti, les comptes bancaires peuvent être ouverts dans l'une ou l'autre devise. Cependant, certains services de transfert d'argent ne fournissent de fonds qu'en gourdes haïtiennes, quelle que soit la devise dans laquelle les fonds ont été envoyés, ce qui fait que les destinataires perdent des fonds lors de la conversion. En réponse, certains particuliers ont ouvert

des comptes en dollars américains afin de recevoir les fonds dans la devise d'origine sans être désavantagés par les faibles taux de change. Des différences apparentes ont été détectées entre les ménages urbains et ruraux concernant cette question : 63 % des ménages urbains déclarent disposer d'un compte bancaire contre 36 % des ménages ruraux. Des disparités dans l'accès aux comptes bancaires persistent également en fonction du genre : 62 % des hommes avaient un compte bancaire au moment de l'entretien, contre 46 % des femmes. En outre, plus le niveau d'éducation augmente, plus la proportion de personnes de l'échantillon ayant déclaré posséder un compte bancaire augmente, avec 71 % des personnes ayant achevé leurs études secondaires, 77 % ayant achevé une partie de leurs études universitaires et 95 % ayant achevé toutes leurs études universitaires.

Les 47 participant·e·s qui ont déclaré posséder un compte bancaire ont été interrogé·e·s sur les raisons pour lesquelles ils en avaient ouvert un, ce à quoi la grande majorité d'entre eux (87 %) a répondu : *Pour épargner*. Parmi les autres réponses significatives à cette question, citons : *Pour ouvrir un petit commerce/créer une entreprise, Pour garantir un emprun*t et, dans une moindre mesure, *Pour payer les frais de scolarité/de l'université*. Veuillez consulter la **Table 3** pour voir les résultats de cet indicateur.

Table 3 – Pourquoi avez-vous ouvert un compte bancaire ?*

Catégorie de réponse	N	%
Pour épargner	41	87 %
Pour ouvrir un petit commerce/créer une entreprise	14	30 %
Pour garantir un emprunt	12	26 %
Pour payer les frais de scolarité/de l'université	6	13 %
Autre	7	15 %
Other	4	15
Total général	**78**	

** Les répondant·e·s pouvaient choisir jusqu'à trois réponses. Le dénominateur utilisé pour le calcul des proportions est le nombre total de répondant·e·s qui ont dit Oui à la possession d'un compte bancaire (47).*

Les 42 participant·e·s qui ont déclaré ne pas avoir de compte bancaire ont été interrogé·e·s sur leurs raisons, et plus d'un tiers d'entre eux (38 %, 16) ont répondu qu'ils n'avaient pas assez d'argent. Les autres réponses étaient variées, comme nous pouvons le voir dans la **Table 4**. Près de la moitié (47 %) des femmes ont déclaré qu'elles n'avaient pas assez d'argent pour ouvrir un compte, contre 18 % des hommes. Les trois répondant·e·s qui ont déclaré que les banques étaient trop éloignées de leur domicile étaient toutes des femmes vivant en milieu rural. Il y a eu un « Sans réponse » pour cet indicateur. Les personnes qui ont choisi *Les gens comme moi ne peuvent pas ouvrir de comptes bancaires* étaient toutes des femmes. Au vu de la représentation disproportionnée des femmes sur le marché informel - celle-ci suggérant que les femmes œuvrent dans des environnements exclusivement gouvernés par l'argent liquide et qu'elles ne gagnent pas de revenus importants -, les services bancaires ne leur seraient pas d'une grande utilité. Lors d'un entretien, un économiste ayant travaillé dans les secteurs public et privé a expliqué qu'en Haïti, les produits financiers ne sont pas conçus pour les plus vulnérables :

> *« En ce qui concerne la question de l'accès au crédit, les produits et services ne sont pas vraiment structurés pour répondre aux besoins des personnes vulnérables, étant donné l'alphabétisation financière limitée de ces dernières. »*

L'enquête FinScope menée en 2018 corrobore ce constat, ce qui suggère qu'une faible alphabétisation financière a contribué à limiter l'accès aux services financiers en Haïti. Les cinq participant·e·s qui ont répondu que les services bancaires n'étaient pas bons en Haïti ont été interrogé·e·s sur les raisons de cette perception dans une question complémentaire, à laquelle deux d'entre eux ont répondu : *Les services se font attendre/les files d'attente sont trop longues*, deux ayant déclaré *Ils ne respectent pas leurs clients/ils ne savent pas comment parler aux clients*, et un ayant déclaré qu'ils ont toujours des problèmes de connectivité à internet.

Table 4 – Pourquoi n'avez-vous *pas* ouvert de compte bancaire ?

Catégorie de réponse	N	%
Je n'ai pas assez d'argent	16	38 %
En Haïti, les banques ne fournissent pas de bons services	5	12 %
Cela ne m'intéresse pas	5	12 %
Les banques sont trop éloignées de mon domicile	3	7 %
Les gens comme moi ne peuvent pas ouvrir de comptes bancaires	3	7 %
Je préfère conserver mon argent à la maison	2	5 %
Autre, veuillez préciser	7	17 %
Total général	**41**	

**Le total n'est pas de 100 % car le dénominateur utilisé pour calculer les proportions était le nombre de répondants qui ont déclaré ne pas avoir de compte en banque (42) et il y a eu une non-réponse à cette question de suivi.*

Barrières pour accéder aux services financiers formels

Moins de la moitié des répondant·e·s (48 %, 43) possédaient un compte bancaire. Seul·e·s 9 % (8) possédaient une carte de débit et un·e seul·e une carte de crédit (**Table 5**). Un peu plus d'un cinquième (22 %, 20) des répondant·e·s à l'enquête ont indiqué que les frais ou les taux d'intérêt étaient trop élevés **(Table 2)**. Un même nombre de participant·e·s ont déclaré que les institutions financières n'étaient pas dignes de confiance. Des différences ont été observées entre les ménages urbains et ruraux, ces derniers étant près de trois fois plus nombreux à déclarer que les frais et les taux d'intérêt des institutions financières sont trop élevés (respectivement 36 % et 13 %). Un auditeur interne de la société Action pour la Coopération avec la Micro Entreprise (ACME) a expliqué que plus on emprunte auprès d'une banque haïtienne, plus le taux d'intérêt est bas et vice versa :

> *« Il y a des personnes qui empruntent jusqu'à 5 millions de gourdes haïtiennes[10], ils leur accordent un taux plus bas pour qu'elles ne le ressentent pas… »*

Il est communément admis que les banques préfèrent prêter de l'argent à celles et ceux qui en ont les moyens :

> *« …les banques ne prêtent plus à n'importe qui, elles ne prêtent plus aux pauvres. Elles ont tendance à prêter de l'argent à des personnes connues, tandis que les coopératives prêtent de l'argent aux pauvres » (membre de la Caisse d'Épargne et de Crédit en Appui aux Changements Économiques [CECACHE], une institution de microcrédit). »*

Seuls 7 % (6) des participant·e·s estiment que ces institutions sont dignes de confiance, sans qu'il y ait une différence proportionnelle entre les réponses des zones

10 En partant du taux de change du 6 décembre 2022 sur XE, cette somme équivaut à 35 441,20 USD.

urbaines et rurales **(Table 2)**. Toutefois, il est important de noter que les habitant·e·s des zones rurales disposent d'informations limitées sur les institutions bancaires et n'y ont qu'un accès restreint, ce qui crée des conditions propices à la défiance. Un habitant d'une zone rurale du département de Grand'Anse, dans le sud-ouest, a fait part de son expérience :

> *« Dans la commune de Chambellan, les personnes n'ont pas accès aux banques, seuls les dirigeants locaux, donc les quelques personnes qui doivent ouvrir un compte bancaire. »*

Plus de la moitié (53 %, 48) des répondant·e·s ont déclaré avoir une adresse permanente et un tiers (36 %, 32) une adresse électronique **(Table 5)**. Ce facteur pourrait permettre d'ouvrir des comptes bancaires formels ou des services de paiement.

Table 5 – Quels articles possédez-vous actuellement ?*

Classement	Catégorie de réponse	N	%
1	Une carte d'identité nationale	89	99 %
2	Un compte Moncash	77	86 %
3	Une adresse fixe	48	53 %
4	Un compte bancaire	43	48 %
5	Une adresse électronique	32	36 %
6	Un compte *Kès popilè*[11]	19	21 %
7	Un compte Natcash	11	12 %
8	Une carte de débit	8	9 %
9	Un compte de microcrédit	6	7 %

** Les répondant·e·s pouvaient choisir plusieurs réponses. Le dénominateur utilisé pour le calcul des proportions correspondait à la taille totale de l'échantillon, soit 90 personnes.*

Utilisation des services d'argent mobile

Lorsqu'on demande aux participant·e·s comment ils envoient ou transfèrent de l'argent, 62 % (56) déclarent utiliser Moncash/Natcash, dont 72 % de ménages ruraux contre 56 % de ménages urbains. Cinq personnes seulement (6 %) ont déclaré avoir utilisé un service de transfert d'argent, 4 % ont déclaré avoir utilisé une banque et 4 % ont envoyé de l'argent par l'intermédiaire de leur famille ou de leurs amis (voir **Figure 2**). Près d'un quart (23 %, 21) ont déclaré ne pas envoyer d'argent, les ménages urbains étant surreprésentés dans l'échantillon par rapport aux ménages ruraux (respectivement 32 % et 11 %). Les personnes ayant un niveau d'éducation moins élevé étaient représentées de manière disproportionnée parmi celles qui n'envoyaient pas d'argent, avec 42 % des personnes sans éducation formelle, ayant suivi une partie des études primaires ou ayant achevé les études primaires, contre 6 % des personnes ayant un niveau d'éducation secondaire ou supérieure. Lorsqu'on leur a demandé comment ils payaient leurs factures, un peu moins de la moitié (48 %, 43) ont payé l'entreprise directement et un dixième (9) ont payé leurs factures par l'intermédiaire de leur famille ou de leurs amis. Vingt-neuf pour cent (29 %, 26) ont déclaré ne pas avoir de factures à payer.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient déjà emprunté de l'argent à une banque, plus des deux tiers (32 %,

11 *Kès popilè* s'apparente à une coopérative de crédit et s'adresse principalement aux travailleur·euse·s pauvres des zones urbaines et rurales.

29) des participant·e·s ont répondu par l'affirmative. Dans une question complémentaire demandant si les participant·e·s s'étaient vu refuser un prêt bancaire, la grande majorité (89 %, 80) a répondu par la négative, tandis que seulement 4 % (4) ont répondu par l'affirmative. Tous ces ménages étaient d'origine rurale.

Figure 2 – Quel est votre principal moyen d'envoyer de l'argent ?

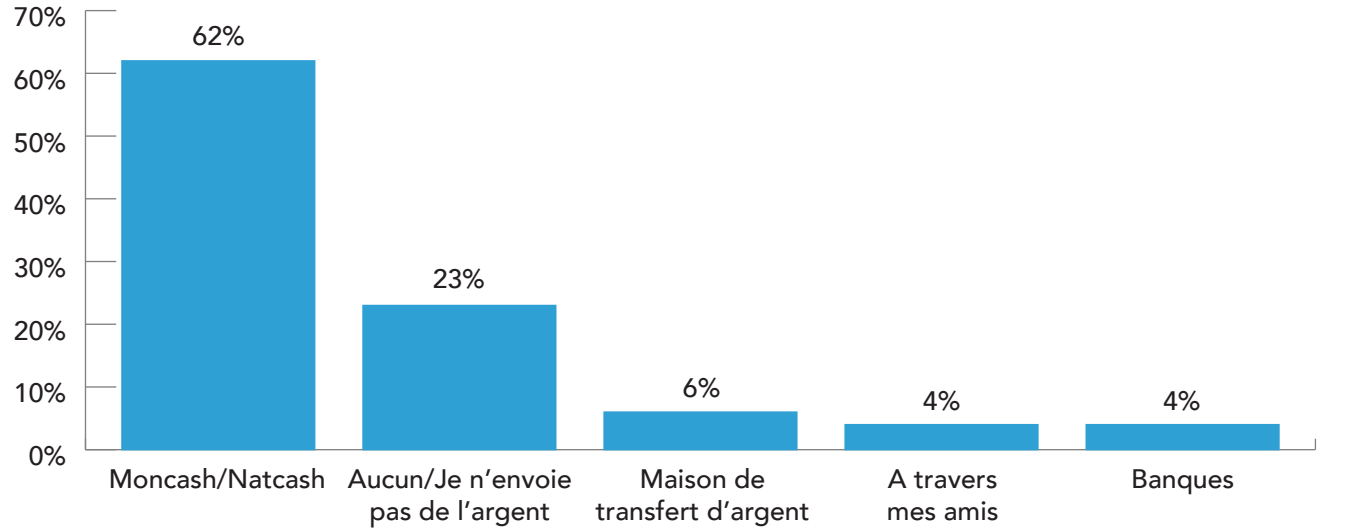

Le dénominateur utilisé pour le calcul des proportions correspondait à la taille totale de l'échantillon, soit 90 personnes.

Quatre-vingt-six pour cent (86 %) des répondant·e·s ont déclaré posséder un compte Moncash, contre 12 % pour son concurrent Natcash **(Table 5)**. Ces données concordent avec l'évaluation de Metre[cxxxvi] sur le rôle croissant de la téléphonie mobile pour faciliter l'inclusion financière des populations pauvres et à faibles revenus dans les pays en voie de développement. Selon Metre, « les fournisseurs de services d'argent mobile sont capables de réduire les coûts de transaction mais aussi d'élargir l'accès aux services financiers formels à des personnes qui n'y auraient pas accès autrement » (p. 7).

Il convient de noter que les services d'argent mobile ont été introduits en Haïti en 2010, à la suite du tremblement de terre. Haïti est devenue de ce fait l'un des pays pionniers en matière de services financiers numériques dans la région des Caraïbes[cxxxvii,cxxxviii]. Les services d'argent mobile en Haïti dépendent d'un modèle fondé sur les banques (par opposition aux modèles fondés sur les télécommunications), dans lequel des tiers peuvent être utilisés pour faciliter les dénommés « comptes bancaires à distance » (ibid.). Moncash et Natcash sont liées à des sociétés de téléphonie mobile, la première à Digicel et la seconde à Natcom, qui servent de tiers dans ce processus de banque à distance. En 2018, ces deux entreprises comptaient au total quatre millions d'abonné·e·s et six millions de cartes SIM en circulation, soit un taux de pénétration de 62,5 %[cxxxix]. Principale entreprise de télécommunications du pays, Digicel a une plus longue histoire en Haïti. Natcom a été contrainte de parier sur une stratégie décentralisée pour cibler les marchés provinciaux et ruraux mal desservis avant de se développer dans des environnements urbains plus importants. Plusieurs autres facteurs expliquent la domination de Moncash sur le marché. L'une des personnes interrogées a fait part de sa réticence à utiliser Natcash :

> *« Je pense que [Natcash] devrait faire plus de marketing parce que la plupart des gens ont des téléphones Digicel. Il leur faudrait plus de bureaux... et beaucoup plus d'agents pour rendre leurs produits plus attrayants et que je les utilise. »*

Cet entrepreneur a expliqué qu'il estimait que Moncash était tout simplement plus accessible à la population :

> *« Moncash permet de virer facilement de l'argent à une autre personne, les gens peuvent effectuer*

des retraits sur leur compte, ils peuvent recevoir un virement sur leur compte. Si vous avez de l'argent et que vous ne voulez pas le dépenser... vous allez à la banque et vous le déposez. Mais quand vous en avez besoin, que vous avez un problème, vous devez faire la queue pour le retirer et vous pouvez y passer deux heures et il faut présenter une pièce d'identité. Mais, avec Moncash, vous avez votre argent immédiatement, en deux minutes, parce que vous n'aurez ni files d'attente ni personne devant vous. Vu l'évolution des services de Moncash, les banques doivent faire attention. »

L'Alliance pour l'inclusion financière, dont Haïti est membre par l'intermédiaire de sa banque centrale, signale la domination de Moncash sur le marché. Outre son nombre supérieur d'abonné·e·s, Moncash a joué un rôle constant et durable dans le paysage de la finance numérique en Haïti. L'entreprise offre des services de dépôt et de retrait, le paiement de factures par téléphone mobile (pour de nombreuses entreprises), les paiements dans les commerces de détail, tout en permettant au gouvernement et aux organisations humanitaires de verser des sommes à des bénéficiaires, entre autres (ibid.).

Emprunts, crédit, épargne et utilisation des services financiers informels

Les résultats corroborent l'affirmation de Metre[cxl] selon laquelle les personnes défavorisées utilisent souvent une variété de stratégies de gestion financière, y compris des canaux formels et informels, malgré la légende voulant qu'ils vivent « au jour le jour ». Lorsqu'on a demandé aux participant·e·s quelles étaient, d'après eux, les conditions nécessaires pour obtenir un prêt bancaire, la moitié d'entre eux (45) ont déclaré qu'*il est nécessaire d'avoir un cosignataire faute de moyens pour rembourser la dette*, suivi *d'une attestation d'emploi* à 43 % (39) et qu'*il est nécessaire d'avoir un compte bancaire* à 34 % (31). La grande majorité (94 %) de celles et ceux qui ont choisi *il est nécessaire d'avoir un compte bancaire* comme critère d'obtention d'un prêt bancaire sont eux-mêmes titulaires d'un compte bancaire. En particulier, plus d'un tiers (31) des participant·e·s ont répondu qu'ils ne savaient pas, ce qui confirme leur méconnaissance des institutions bancaires. Veuillez consulter la **Figure 3** pour consulter les résultats de cet indicateur.

Figure 3 – Selon vous, quelles sont les conditions à remplir pour obtenir un prêt bancaire ?*

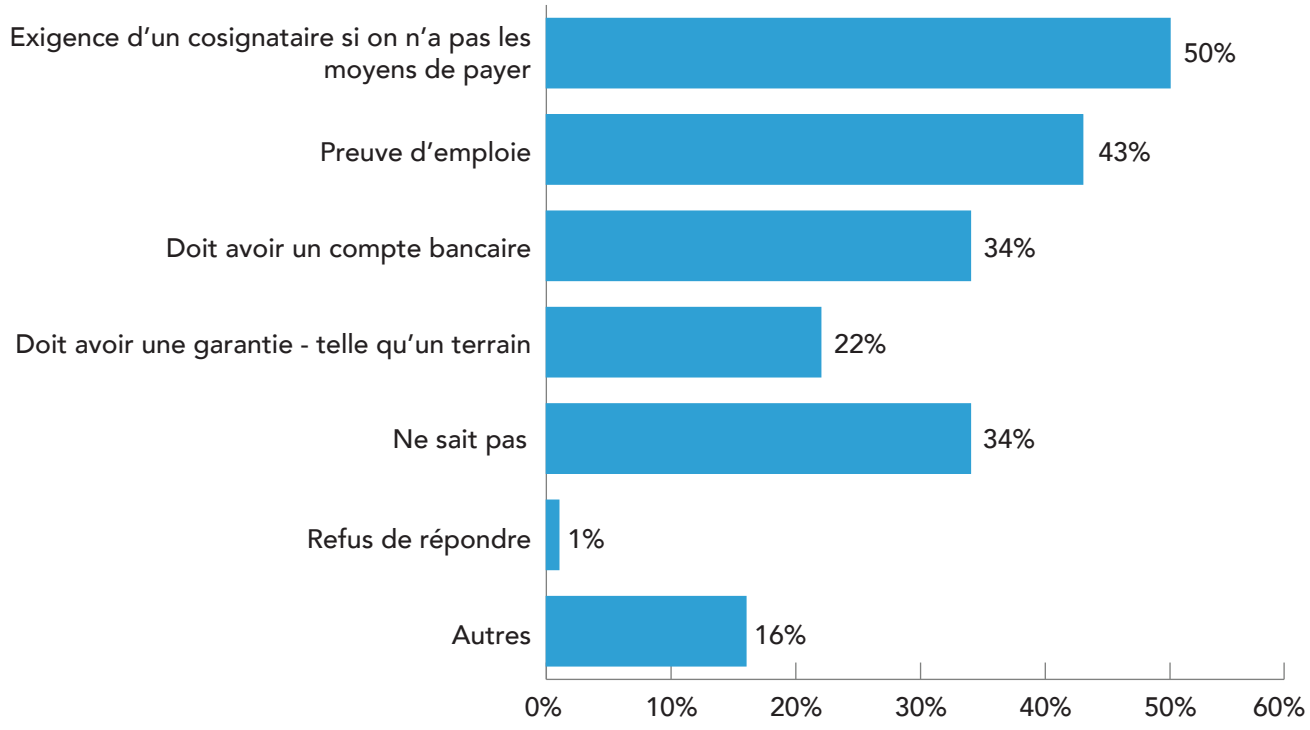

** Les répondant·e·s pouvaient choisir jusqu'à trois réponses. Le dénominateur utilisé pour le calcul des proportions correspondait à la taille totale de l'échantillon, soit 90 personnes.*

Interrogé·e·s sur les services qu'ils utiliseraient s'ils devaient effectuer un paiement ou envoyer de l'argent, plus des trois quarts des répondant·e·s (79 %, 71) ont répondu Moncash/Natcash. Les services de transfert d'argent arrivent en deuxième position avec 38 % (34). Les banques et la famille/les amis ont également donné des réponses significatives, avec respectivement 23 % (21) et 22 % (20).

Au moment de l'entretien, les participant·e·s à l'enquête ont également été interrogé·e·s sur la manière dont ils ou elles étaient payé·e·s. Un peu plus des deux cinquièmes (43 %, 39) ont déclaré avoir été payé·e·s en espèces, tandis que près d'un cinquième (19 %, 17) ont déclaré n'avoir jamais reçu d'argent. Onze (12 %) des répondant·e·s ont déclaré être payé·e·s par chèque. Il est important de noter que près d'un tiers (31 %) des ménages ruraux et 25 % des femmes ont choisi cette dernière réponse. Onze (12 %) des répondant·e·s ont été payé·e·s par chèque, soit près d'un quart (24 %) des hommes et seulement 5 % des femmes.

Aux dires des répondant·e·s, les hommes ont davantage accès au crédit que les femmes. Ce participant a constaté des disparités entre les hommes et les femmes dans le domaine du crédit et des prêts :

> *« En général, dans le système de crédit formel, les hommes ont davantage accès au crédit que les femmes. C'est également valable pour l'utilisation du service de microfinance, 55 % des hommes ont accès au crédit contre 45 % des femmes. On a le même type de données pour les institutions bancaires où les hommes ont davantage accès au crédit que les femmes. »*

Un autre participant explique :

> *« ...Le crédit est basé sur la confiance, comprenez-vous ? Je pense qu'il y a plus d'hommes qui travaillent dans notre société... les institutions financières fondent [leurs décisions] sur cela aussi... pour le remboursement des prêts. Le fait qu'il y ait plus d'hommes qui travaillent signifie sans doute qu'il y a plus d'hommes qui ont accès au crédit. »*

Tous les répondant·e·s s'accordent à dire que les femmes gèrent beaucoup mieux leur crédit que les hommes. Certains disent :

> *« Au vu de mon expérience, j'ai le sentiment que les femmes gèrent mieux l'argent.*

> *« Certains peuvent vous dire par habitude que la femme gère mieux l'argent que l'homme et qu'elle est beaucoup plus sérieuse. »*

> *« Les femmes gèrent mieux [l'argent] que les hommes... L'homme est un peu négligent ; il dit toujours :* "Ah, j'ai le temps pour payer !" »

Les types de crédits accordés ont été utilisés pour la consommation, la construction et le petit commerce, selon les répondant·e·s. Selon l'économiste :

> *« Il existe plusieurs produits, ceux-ci varient selon l'institution financière. Il existe des établissements bancaires qui accordent des prêts à la consommation ; si vous voulez acheter une maison, il y a des prêts au logement ; si vous voulez acheter des biens de consommation, c'est-à-dire une voiture et autres, nous pouvons accorder des prêts de ce type. Pour les personnes vulnérables, ce sont les [établissements] de microfinance qui leur accordent des prêts. Des prêts sont accordés pour le petit commerce, pour certains produits agricoles. Il s'agit donc de prêts accordés sur la base des revenus et du type d'activité. »*

Concernant les conditions de remboursement des prêts, certain·e·s répondant·e·s admettent que celles-là sont définies suivant les revenus des personnes :

> *« En général, vous remboursez les prêts avec les revenus que vous avez obtenus, c'est un premier aspect. Les modalités de remboursement varient en fonction de la conditionnalité du prêt. Prenons les personnes vulnérables, celles qui sont dans le commerce, elles doivent le plus souvent effectuer un paiement mensuel régulier du fait qu'elles sont considérées comme des personnes à risque par les établissements de microfinance. »*

L'utilisation du crédit

Dans les zones rurales, il apparaît que les institutions accordent plus souvent des prêts aux femmes, notamment au sein des mutuelles de solidarité. Bien qu'il existe des mutuelles de solidarité féminines, masculines et mixtes, selon les répondant·e·s, les mutuelles dirigées par des femmes sont majoritaires. Les prêts et crédits proposés aux membres des mutuelles de solidarité sont investis dans des activités telles que le commerce, l'agriculture, l'élevage et la pêche. Des témoignages de membres donnent un éclairage sur la façon dont les membres des mutuelles investissent l'argent reçu :

> *« Nous investissons dans le petit commerce avec des [prêts]. Nous achetons des produits dans la ville de Jérémie avec cet argent et nous les revendons à Chambellan. »*

Un autre membre s'est exprimé à ce sujet :

> *« Nous faisons du petit commerce, nous prêtons [de l'argent] aux femmes membres de la mutuelle pour leur commerce, parce que nous nous consacrons à l'élevage, nous faisons des réserves [de semences]... »*

Dans l'avant-dernier volet de l'enquête, les répondant·e·s ont été interrogé·e·s sur leur utilisation du crédit. La première question portait sur l'utilisation des prêts/crédits (voir **Table 6**). Les réponses ont été réparties entre de nombreuses catégories, mais la plupart des participant·e·s (59 %, 53) ont choisi le petit commerce/entreprise. L'éducation est la deuxième catégorie la plus déclarée avec 22 % (20), suivie de près par l'alimentation avec 21 % (19). La proportion de femmes ayant déclaré que les prêts avaient été utilisés pour l'éducation était deux fois moins importante que celle des hommes (respectivement 16 % et 32 %).

Table 6 – Lorsque vous obtenez un prêt/crédit, à quoi vous sert-il ? *

Catégorie de réponse	N	%
Petit commerce/entreprise	53	59 %
Éducation	20	22 %
Alimentation	19	21 %
Je n'ai pas contracté de prêt/crédit garanti	17	19 %
Agriculture/pêche/élevage	14	16 %
Achat de biens	5	6 %
Autre	4	4 %

** Les répondant·e·s pouvaient choisir plusieurs réponses. Le dénominateur utilisé pour le calcul des proportions correspondait à la taille totale de l'échantillon, soit 90 personnes.*

À la question de savoir comment les participant·e·s épargnent, les réponses varient. Environ un quart d'entre eux ont déclaré participer à des mutuelles de solidarité. La deuxième catégorie la plus souvent citée est la participation à des *sousous*[12] avec 17 réponses (19 %), suivie par les dépôts bancaires (16, 18 %). L'hypothèse est que les individus utilisent les institutions qui sont les plus accessibles et qui offrent les meilleures conditions. Un membre du personnel de Micro Credit National (MCN) s'est exprimé lors d'un entretien :

> *« Il existe de nombreuses mutuelles de solidarité dans les zones difficiles d'accès et les personnes plus vulnérables peuvent y accéder. »*

Le maire de Les Anglais a abondé dans ce sens, en déclarant : *« Les mutuelles de solidarité sont le moyen pour les personnes vulnérables de se recapitaliser. »*

12 Un *sousou* est un groupe d'épargne rotatif et informel qui est formé sur la base de la confiance. Les membres du groupe sont généralement des membres de la famille, des amis et/ou des collègues. Les membres du groupe versent une somme d'argent prédéfinie dans un fonds, selon une périodicité fixée en amont (hebdomadaire, bihebdomadaire ou mensuelle). La somme totale, appelée « main », est versée à un membre selon un calendrier préétabli. La mise en commun se poursuit jusqu'à ce que tous les membres aient reçu la main qui leur correspond. Aucun intérêt n'est perçu ; par conséquent, les mains des membres reflètent le montant exact qu'ils ont versé au fonds, indépendamment de l'inflation.

Figure 4 – Comment épargnez-vous ?

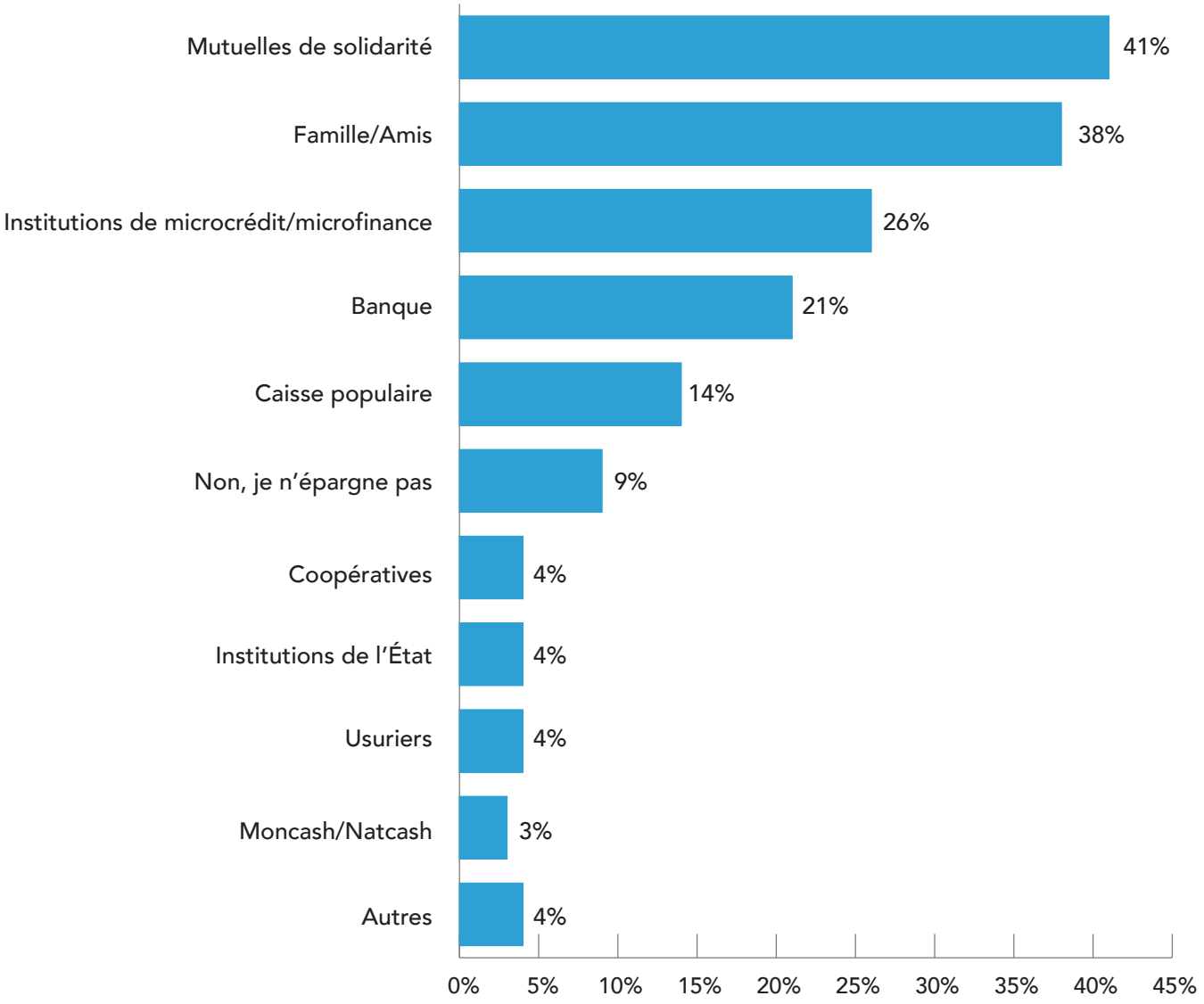

Les ménages urbains sont beaucoup plus nombreux à placer leur épargne dans les banques que les ménages ruraux, avec respectivement 26 % contre 6 %. Les ménages ruraux sont plus susceptibles de participer à des mutuelles de solidarité (39 % contre 15 % des ménages urbains). Les femmes étaient presque dix fois plus susceptibles de participer à un *sousou* que les hommes, avec respectivement 29 % et 3 %. Les hommes présentent des niveaux d'épargne par mutuelles de solidarité plus élevés que les femmes, avec respectivement 32 % et 20 %. Les hommes étaient plus susceptibles d'épargner dans des dépôts bancaires que les femmes, avec respectivement 24 % et 14 %. À la question de savoir à quelle fréquence les participant·e·s épargnaient, la réponse la plus fréquente était hebdomadaire, avec 30 % (27), suivie de mensuelle, avec 22 % (20). Veuillez voir la répartition des réponses dans la **Figure 4**.

Interrogé·e·s sur l'accès et l'utilisation de diverses associations/institutions financières ou de moyens alternatifs d'accès aux ressources économiques, plus de la moitié des répondant·e·s ont déclaré participer à un *sousou* (54 %, 49) ou à une mutuelle de solidarité (53 %, 48), tandis que d'autres ont déclaré emprunter de l'argent à un tiers (52 %, 47). Un peu plus d'un quart des répondant·e·s (28 %, 25) ont déclaré avoir prêté

de l'argent à d'autres personnes et un cinquième a déclaré avoir eu recours à des usuriers[13]. Seules deux personnes (2 %) ont déclaré avoir contracté des prêts usuraires ou concédé elles-mêmes des prêts à haut revenu et quatre (4 %) ont déclaré faire partie d'une coopérative. Les femmes sont plus nombreuses (59 %) que les hommes (44 %) à déclarer qu'elles sont membres d'une mutuelle de solidarité et participent à un *sousou* (respectivement 64 % et 38 %). Au cours des entretiens, il a été communément admis que les femmes étaient plus aptes à gérer l'argent :

> « *Nous n'avons pas besoin de nous mentir, les hommes savent que lorsque les femmes gèrent l'argent et font du [petit] commerce, elles le font mieux que nous* » (membre masculin d'une mutuelle de solidarité dans une zone rurale d'Haïti).

Un responsable d'une grande ONG en Haïti partage cet avis :

> « *Dans certaines de nos études, nous avons conclu que les femmes gèrent mieux l'argent, car elles sont capables de faire fructifier l'argent qu'elles ont emprunté. Elles travaillent dans le petit commerce ou dans d'autres activités lucratives. Nous constatons également que lorsque les hommes ont beaucoup d'argent, ils le dépensent dans des choses sans grande valeur. Alors que les femmes, lorsqu'elles ont de l'argent, elles le gèrent très bien, elles le font fructifier. Ceci est fondé sur les recherches que nous avons effectuées avec les groupes AVEC, les groupes de prêt... les femmes, en général, ont une plus grande capacité à gérer l'argent, en particulier le crédit, que les hommes.* »

En ce qui concerne l'obtention de prêts [*ponya*] auprès d'usuriers, cette pratique est légèrement plus répandue chez les femmes (23 %) que chez les hommes (15 %). L'hypothèse est que la disparité entre les genres à l'heure de faire appel aux usuriers est une conséquence de la représentation disproportionnée des femmes sur le marché du travail informel en Haïti[cxli], ce qui, à bien des égards, les empêche d'accéder à des prêts ou à des crédits via le secteur financier formel haïtien. Il n'y a pas de différences apparentes entre les sous-groupes en ce qui concerne l'appartenance à une coopérative, en raison du faible taux de réponse pour cette catégorie. Cependant, des différences géographiques ont été constatées : la proportion de personnes ayant obtenu des prêts auprès d'usuriers était plus de trois fois plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural, avec respectivement 20 % et 6 %. Il est important de noter que seuls treize (15 %) répondant·e·s de l'échantillon général ont déclaré avoir eu recours à des usuriers, de sorte que ces proportions doivent être interprétées avec prudence.

L'inverse est vrai pour les mutuelles de solidarité, 72 % des ménages ruraux s'en déclarant membres, contre 28 % des ménages urbains. Wilson et Burpee[cxlii] rapportent que les mutuelles doivent aligner leurs prêts sur les réalités des sociétés agraires (par exemple, les versements finaux programmés en fonction des récoltes). Ces mutuelles de solidarité aident notamment les femmes à transformer leurs revenus en actifs. Dans la région sud, les membres des mutuelles ont utilisé leurs prêts pour « *transformer des fruits en bonbons, cultiver des bananes... acheter et vendre des aliments, des vêtements et des articles ménagers. Ils ont également acheté des semences et des engrais pour améliorer les rendements du sorgho et planter des légumes* » (ibid., pas de page).

La proportion de participant·e·s membres de mutuelles de solidarité augmente avec le niveau d'éducation : 33 % des personnes n'ayant pas suivi d'études formelles ont déclaré être membres d'une mutuelle de solidarité, contre 67 % pour les personnes ayant achevé leurs études universitaires. Les mutuelles de solidarité ont été décrites comme une « locomotive de l'entraide rurale » qui offre « trois services financiers : l'épargne, le crédit et l'assurance » à leurs membres (ibid.). Wilson et Burpee détaillent le fonctionnement interne de plusieurs mutuelles de solidarité soutenues par le Secours catholique dans la région sud d'Haïti :

> « *[Les mutuelles] comptent de neuf... à 60 membres. Les membres se réunissent pour effectuer des dépôts d'épargne réguliers dans un fonds collectif, qui leur accorde de petits prêts à des fins diverses... Plusieurs membres reçoivent de petits prêts qu'ils remboursent au fil du temps. Les dépôts d'épargne réguliers et les intérêts des prêts augmentent la base d'actifs du fonds au fil du temps. En conséquence, les anciennes [mutuelles] ont plus d'argent à prêter à leurs membres que les plus récentes* » (pas de page).

---

13 Dans ce contexte, l'usurier fait référence à la personne qui accorde une *ponya*, c'est-à-dire un prêt à un taux d'intérêt très élevé. Les Haïtien·ne·s ont tendance à désigner le type de prêt - et non le prêteur - comme la *ponya*, une pratique culturellement acceptée qui est considérée comme un dernier recours pour les personnes pauvres n'ayant pas accès aux institutions financières traditionnelles. Cependant, cette pratique n'implique pas nécessairement un jugement négatif sur le prêteur comme le suggère le terme « *loan shark* » en anglais ou « *usurier* » en français.

Chacune d'entre elles dispose de trois fonds séparés : l'un sert à octroyer des prêts à taux d'intérêt bas (entre 2 et 5 %) ; un autre est destiné aux fonds provenant d'autres entités pour améliorer leur travail (par exemple, banques, *kès popilè*, ONG) ; et il existe un fonds d'urgence qui sert à accorder des subventions modestes aux membres en cas de maladie ou de perte d'un proche (ibid.). Le fonds d'urgence peut être prélevé directement auprès des membres lors des réunions, lorsqu'une assiette de collecte est distribuée, ou en conservant un pourcentage des intérêts perçus (ibid.). Certaines mutuelles plus importantes et mieux établies font appel à des institutions financières formelles en ouvrant des comptes pour le groupe dans l'espoir qu'elles auront accès à davantage de services et de produits (ibid.).

La participation aux *sousous* était plus fréquente chez les personnes ayant un niveau d'éducation moyen (80 %). Celles et ceux qui se situent aux deux extrémités du continuum du niveau d'éducation ont présenté des niveaux de participation aux *sousous* beaucoup plus faibles.

Une étude de cas sommaire à Les Anglais : émergence d'une banque communautaire dans une région au sud d'Haïti

L'INURED a réalisé une enquête auprès des coopératives de la région sud d'Haïti, dévastée par l'ouragan Matthew en 2016. Il a ensuite organisé des réunions publiques avec les coopératives bénéficiaires sélectionnées et d'autres coopératives régionales susceptibles de devenir des bénéficiaires potentielles à l'avenir. Cette stratégie a permis à l'INURED de responsabiliser les coopératives bénéficiaires vis-à-vis des membres de leur communauté et non vis-à-vis de l'INURED ou du bailleur de fonds. Grâce à un don philanthropique, nous avons apporté un capital de départ qui a permis de soutenir six coopératives de la région pendant un an. Au cours de cette période, elles ont pu développer des initiatives commerciales préexistantes afin d'engranger plus de bénéfices, de telle manière que le capital de départ a pu être « reversé » à un autre groupe coopératif de la région. L'INURED a dispensé une formation en comptabilité générale et a examiné les livres de comptes de chaque coopérative.

En janvier 2020, les coopératives avaient obtenu des bénéfices grâce au capital de départ. Au cours des réunions avec les six coopératives, les livres de comptes de celles-ci ont été examinés et le capital de départ a été transféré à sept coopératives supplémentaires identifiées comme nouvelles bénéficiaires au cours de la deuxième année. Aujourd'hui, nous avons 23 coopératives de mutuelles. Aujourd'hui, elles ont fondé une banque communautaire à Les Anglais, appelée Kes Mitan Mityalis Lèzanglè (KEMM).

Cette initiative prouve que les communautés disposant de moyens limités ont souvent un sens aigu de ce qui devrait se passer (ou être fait) et peuvent s'organiser de manière créative, même en l'absence de ressources suffisantes et de soutien extérieur. Les zones géographiques dans lesquelles nous œuvrons sont souvent négligées par le gouvernement et les organisations internationales parce qu'elles sont rurales et difficiles d'accès. Mais ces communautés survivent parce qu'elles ont développé des stratégies pour faire face aux défis quotidiens ; celles-ci pourraient être soutenues et développées à plus grande échelle. L'impact de ces initiatives sur les moyens de subsistance des familles et des communautés, la santé, l'éducation et les efforts d'atténuation des catastrophes a été perceptible et mesurable.

Banque communautaire établie par KEMM à Les Anglais, Haïti. Crédit : INURED, juin 2022.

Vulnérabilité financière et migration

Interrogé·e·s sur les possibilités qui leur sont offertes d'épargner de l'argent ou d'obtenir un prêt pour migrer, environ deux cinquièmes (41 %, 37) des participant·e·s ont choisi les mutuelles de solidarité, suivis par 34 (38 %) qui ont choisi la famille et les amis. Un peu plus d'un cinquième (21 %, 19) ont déclaré les banques, suivies par les établissements de microcrédit avec 19 % (17). Celles et ceux qui ont déclaré que la famille et les amis pouvaient financer leur migration étaient issu·e·s de manière écrasante des milieux urbains : 52 % des ménages urbains ont choisi cette catégorie, contre 17 % des ménages ruraux. En outre, plus le niveau d'éducation augmente dans l'échantillon, plus la proportion de répondant·e·s choisissant les amis et la famille augmente (voir **Figure 5**).

Figure 5 – Pour épargner ou obtenir un prêt pour la migration, laquelle de ces options auriez-vous/avez-vous utilisée(s) ? *

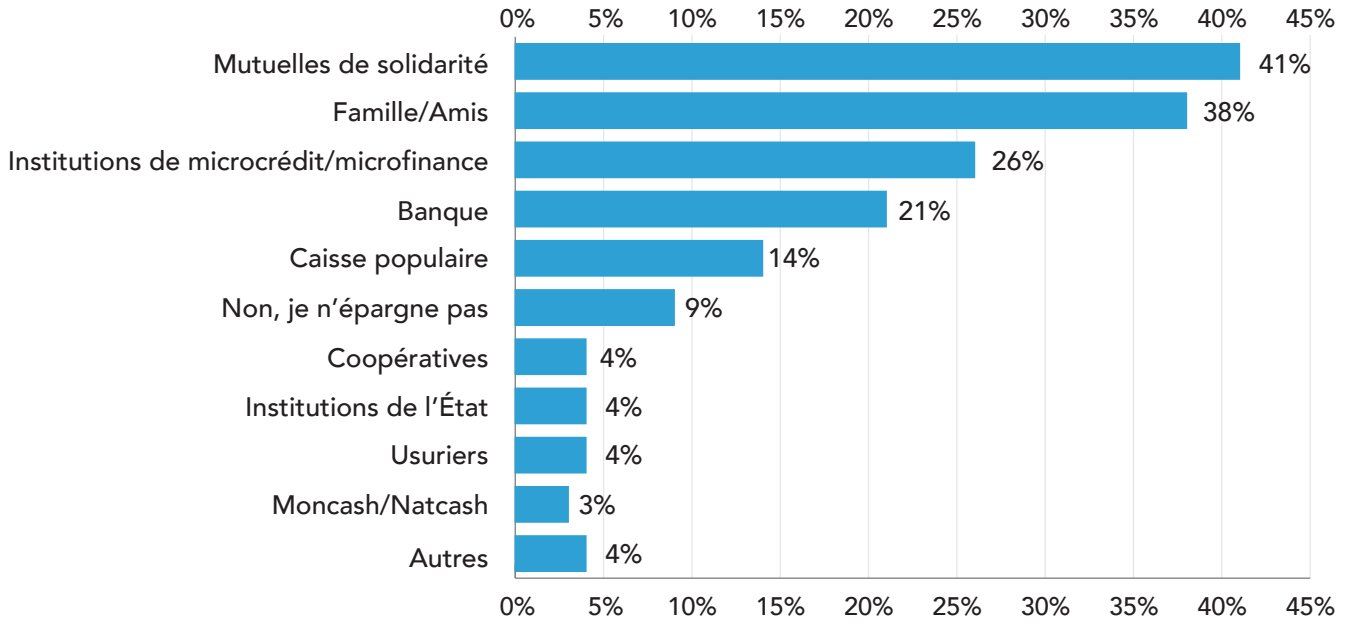

** Les répondant·e·s pouvaient choisir plusieurs réponses. Le dénominateur utilisé pour le calcul des proportions correspondait à la taille totale de l'échantillon, soit 90 personnes.*

Les répondant·e·s à l'enquête ont été interrogé·e·s sur leur perception des liens entre la vulnérabilité et la migration. La première question interrogeait les participant·e·s sur leurs niveaux de détermination à rester en Haïti. Plus de la moitié d'entre eux (54 %, 49) ont choisi *Pas du tout déterminé·e à rester*. Un tiers d'entre eux ont choisi *Assez déterminé·e à rester en Haïti* et seulement 10 % (9) ont répondu *Très déterminé·e à rester*. Deux répondant·e·s ont indiqué qu'ils ne savaient pas ou n'ont pas répondu. Les participant·e·s en milieu urbain ont manifesté un plus grand désir de quitter Haïti, puisque 65 % d'entre eux ont choisi *Pas du tout déterminé·e à rester*, contre 39 % des participant·e·s en milieu rural. La proportion de ménages ruraux ayant choisi *Très déterminé·e à rester* était environ trois fois plus élevée que celle des ménages urbains (17 % contre 6 %, respectivement). En outre, les personnes ayant achevé leurs études universitaires étaient plus susceptibles que les autres de choisir *Très déterminé·e* ou *Assez déterminé·e à rester*, 22 % d'entre elles seulement ayant choisi *Pas du tout déterminé·e à rester,* contre 54 % dans l'échantillon général. Celles et ceux qui ont fait des études secondaires partielles ou ont interrompu leur scolarité avant ont choisi *Pas du tout déterminé·e à rester,* à 68 %, contre 49 % pour

celles et ceux qui ont achevé leurs études universitaires. Il s'agit d'un résultat intéressant, étant donné qu'une étude nationale antérieure sur les migrations en Haïti[cxliii] a révélé une relation positive entre des niveaux d'études plus élevés et la migration internationale.

À travers l'étude, les participant·e·s montrent que les flux migratoires varient d'une région à l'autre. Par exemple, une femme membre d'une mutuelle de solidarité à Chambellan rapporte que, dans sa ville, de nombreuses personnes, en particulier des jeunes, migrent à l'intérieur du pays avant de migrer à l'étranger :

> *« Certains quittent la ville pour s'installer à Port-au-Prince, d'autres pour aller au Chili, en particulier. En fait, ce sont des personnes qui vivaient auparavant dans la commune et qui ont ensuite déménagé à Port-au-Prince qui font le plus souvent ce type de voyages. Mais elles ne quittent pas directement la municipalité pour aller à l'étranger. »*

> *« Je connais des personnes qui ont migré. Je connais beaucoup de jeunes qui sont partis au Brésil, je connais beaucoup de jeunes qui ne peuvent pas survivre [ici], qui ont terminé leurs études, qui sont des professionnels qui ne peuvent pas travailler, ils sont obligés de se rendre au Brésil »* (membre d'une mutuelle de solidarité).

Une autre participante de Port-au-Prince observe :

> *« La migration est de très grande ampleur, car tous les parents haïtiens se battent pour aider leurs enfants à quitter le pays étant donné que la situation s'aggrave. »*

Selon les participant·e·s interrogé·e·s, le coût de la migration est élevé pour l'Haïtien·ne moyen·ne. Or, c'est encore plus vrai pour les personnes en situation de vulnérabilité. Lorsqu'on leur demande comment la migration est financée, la plupart des participant·e·s déclarent qu'elle est financée par la famille et les amis :

> *« ...Il y a beaucoup de parents qui se défont de tout ce qu'ils avaient, s'ils ont un terrain... ils en vendent une parcelle. S'ils ont du bétail... ils le vendent... pour envoyer leur enfant [à l'étranger], je suppose, afin qu'il ait une vie meilleure. Ils se disent que s'ils [font cela] pour leur enfant, s'ils trouvent un endroit où vivre mieux, un endroit où il y a du travail... un jour, si Dieu le veut, ils pourront récupérer ces biens. »*

Cette femme chef de ménage à Chambellan partage cet avis :

> *« Oui, il y a ceux dont les membres de la famille apportent probablement leur aide à la migration en vendant leurs rares biens.*

Table 7 – Quels types d'abus ou de discrimination les migrant·e·s ou celles et ceux qui prévoient de migrer mais n'en ont pas les moyens subissent-ils avant ou pendant leur voyage ? *

Catégorie de réponse	N	%
Abus sexuel/viol	62	69 %
Il·elle·s sont assassiné·e·s	42	47 %
Il·elle·s sont dépouillé·e·s	38	42 %
Il·elle·s sont contraint·e·s de se prostituer	24	27 %
Traite des êtres humains	10	11 %
Trafic d'organes	7	8 %
Ne sait pas	7	8 %
Autre	8	9 %
Total général	**199**	**100 %**

** Les répondant·e·s pouvaient choisir jusqu'à trois réponses. Le dénominateur utilisé pour le calcul des proportions correspondait à la taille totale de l'échantillon, soit 90 personnes.*

Les répondant·e·s ont été interrogé·e·s sur les décisions prises par les personnes vulnérables pour migrer. Quarante et un pour cent d'entre eux (37) ont indiqué *Il·elles·s quittaient leur famille pour migrer dans d'autres pays*. La deuxième catégorie de réponses la plus fréquente (38 %, 28) est *Il·elle·s quittent leur famille pour chercher de meilleures opportunités dans la capitale, Port-au-Prince*, suivie par *Il·elle·s quittent leur famille pour chercher de meilleures opportunités dans d'autres villes de province* (16 %, 14). La traite n'a pas occupé de place proéminente dans les réponses des ménages ; nous supposons que cela est probablement dû au manque d'application des lois sur la traite et à l'impunité générale, en particulier dans les affaires les plus médiatisées. Il faut mentionner que, lors des entretiens avec les représentant·e·s des cellules de renseignement financier, aucune donnée ou preuve anecdotique de trafic n'a été fournie.

Lors d'un entretien avec des représentant·e·s du Groupe d'action financière des Caraïbes (CFAT), certains des défis liés à l'engagement d'Haïti ont été éclaircis. Les barrières linguistiques ont rendu l'engagement, la formation et la collaboration difficiles. Au niveau politique, Haïti fonctionne avec un parlement incomplet depuis janvier 2020. Par ailleurs, depuis l'assassinat en juillet 2021 de l'ancien président d'Haïti, Jovenel Moïse, un premier ministre intérimaire est en fonction, et aucune élection parlementaire ou présidentielle n'est prévue. Les conditions ne sont donc pas réunies pour adopter une législation sur les questions liées à la traite des êtres humains ou à la criminalité financière.

À la question de savoir ce qu'un homme vulnérable pourrait faire pour migrer, près de la moitié (47 %, 42) de tous les participant·e·s ont répondu *Certains hommes prennent une petite embarcation peu sûre pour migrer.* La deuxième catégorie la plus fréquemment citée, avec 19 % (17), est *Certains hommes s'engagent dans une migration sans papiers*, suivie par *Certains hommes transitent dans de nombreux pays/frontières sans papiers pour se rendre à leur destination*, avec 16 % (14). Lorsqu'on leur pose la même question concernant les femmes, un peu plus d'un tiers d'entre elles (34 %, 31) déclarent que les femmes prennent *une petite embarcation peu sûre pour migrer.* Les autres réponses se répartissent entre plusieurs catégories ; la deuxième réponse la plus fréquente est la suivante : *Certaines femmes ont recours à des intermédiaires illégaux/informels qui les exploitent sexuellement*, soit 14 % (13), suivies par *Certaines femmes transitent dans de nombreux pays/frontières sans papiers pour se rendre à leur destination*, soit 13 % (12) et, enfin, *Certaines femmes s'engagent dans une migration sans papiers*, soit 12 % (11).

Une question portait sur les décisions prises par les personnes vulnérables dans les villes pour migrer. Cinquante-deux répondant·e·s (58 %) ont répondu qu'*Il·elle·s quittaient leur famille pour migrer*. La deuxième catégorie de réponses la plus fréquente était *Il·elle·s vendent leurs biens pour migrer,* avec 25 (28 %) répondant·e·s. Une minorité de répondant·e·s ont choisi *Il·elle·s quittent leur famille pour chercher de meilleures opportunités dans d'autres villes de province* (3 %, 3), *Il·elle·s quittent l'école pour migrer* (1 %, 1). Cinq répondant·e·s ont déclaré ne pas savoir.

Lorsqu'on leur demande quels types d'abus ou de discrimination subissent les migrant·e·s (ou les personnes souhaitant migrer mais n'en ayant pas les moyens), plus des deux tiers (69 %, 62) des participant·e·s choisissent les abus sexuels ou les viols, suivis par les meurtres pour près de la moitié d'entre eux (47 %, 42). Quarante-deux pour cent (42 %, 38) ont déclaré qu'*Il·elle·s ont été dépouillé·e·s*, un peu plus d'un quart (27 %, 24) ont déclaré qu'*Il·elle·s sont contraint·e·s de se prostituer*, et 11 % (10) ont suggéré qu'*Il·elle·s étaient victimes de la traite des êtres humains* (Voir **Table 7**). Dans une autre question, il a été demandé aux participant·e·s si les hommes ou les femmes étaient les plus victimes dans ce contexte, ce à quoi 78 participant·e·s ont répondu. Parmi ces répondant·e·s, plus de la moitié (51 %, 39) ont choisi des femmes et 43 % (33) ont déclaré qu'il n'y avait pas de différence. Seuls 6 % (5) des participant·e·s ont estimé que les hommes étaient plus vulnérables que les femmes, et un participant·e ne savait pas (voir **Figure 6**). Les habitant·e·s des zones urbaines étaient deux fois plus nombreux que les habitant·e·s des zones rurales à déclarer que les femmes étaient plus susceptibles d'être victimes de violences (56 % et 25 % respectivement).

Figure 6 – Parmi les hommes et les femmes, qui est le plus victime de cette situation ?

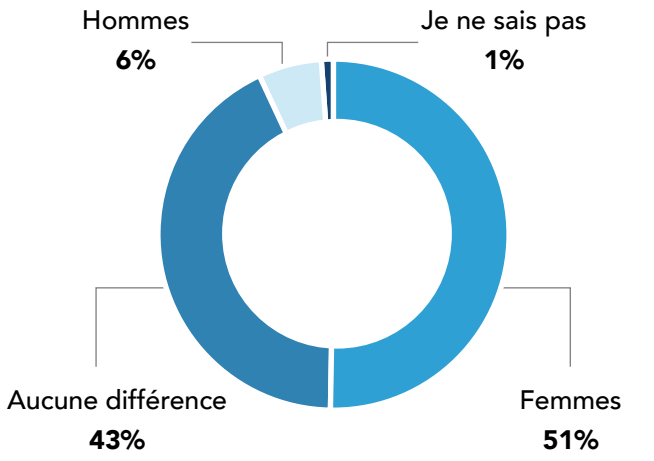

Les trois derniers indicateurs de l'instrument d'enquête sont liés à la manière dont l'accès aux services financiers peut contribuer à réduire la vulnérabilité en Haïti. À la première question de cette série, *Comment pensez-vous que l'accès aux services financiers peut contribuer à réduire la vulnérabilité ?*, un tiers (33) des participant·e·s ont répondu qu'il pouvait les aider à rechercher une vie meilleure dans leur pays plutôt qu'à l'étranger ; plus d'un quart (26 %, 23) pensent qu'il pourrait aider les personnes vulnérables à éviter de migrer sur de petites embarcations peu sûres ; et 10 % (9) pensent qu'il pourrait les aider à éviter de migrer sans papiers. Lorsqu'on a demandé aux participant·e·s comment l'accès aux services financiers pouvait selon eux faciliter l'accès aux besoins de base des plus vulnérables, plus d'un tiers (34 %, 31) ont déclaré que cela pouvait les aider à faire du petit commerce et 22 % (20) ont estimé que cela pouvait les aider à acheter des aliments. Douze pour cent (12 %, 11) ont déclaré que cela pourrait aider les personnes vulnérables à épargner et seulement 4 % (4) ont répondu que cela pourrait les aider à couvrir les coûts de l'éducation. Enfin, à la question de savoir de quelle manière les répondant·e·s pensaient que l'accès aux services financiers peut contribuer à réduire la vulnérabilité en général, la majorité (72 %, 65) ont répondu que cela peut aider à créer des emplois au sein des communautés. Sept personnes seulement (8 %) ont estimé que cela peut contribuer à la création de centres de santé ou d'hôpitaux ; cinq (6 %) ont répondu que cela peut contribuer à la construction d'écoles et une (1 %) que cela peut contribuer à la construction de routes.

Les données qualitatives suggèrent que les personnes en situation de vulnérabilité sont moins préoccupées par les routes migratoires et les modes de migration lorsqu'elles souhaitent quitter le pays pour chercher un avenir :

> *« Pour moi, [les personnes vulnérables] sont celles qui deviennent des boat people. Celles qui traversent la frontière [vers la République dominicaine]. Elles n'ont pas les moyens mais sont prêtes à tout pour faire le voyage. Ce sont des gens qui veulent quitter le pays mais qui n'en ont pas les moyens. »*

> *« Les plus vulnérables embarqueront sur un bateau, sans même savoir nager, et s'entasseront avec plus d'une centaine de personnes dans ce bateau infecté et devront de l'argent pour le reste de leur vie, une somme réunie sans aucune garantie qu'ils parviendront à destination. »*

> *« ...ces personnes peuvent risquer leur vie bien plus que celles qui ne sont pas vulnérables. Elles peuvent emprunter des embarcations de fortune et risquer leur vie parce que leur vulnérabilité peut venir d'une détresse accrue où la mort et la recherche du bien-être se confondent... cela peut conduire ces personnes à prendre beaucoup de risques et j'estime que la vulnérabilité et la migration vont de pair, ce sont des corollaires... Plus l'individu est vulnérable, plus il est susceptible de partir... si l'opportunité se présente à lui, car il croit que l'horizon sera meilleur, et comme sa vulnérabilité le conduit à une certaine détresse, pour lui la mort n'est pas forcément dissuasive. »*

Ce cadre, qui travaille dans une institution de microcrédit, décrit quelques-uns des malheurs qui s'abat sur celles et ceux qui réussissent à arriver sans papiers en République dominicaine :

> *« Très souvent... parce qu'ils n'empruntent jamais la route légale, [ils empruntent] les routes clandestines, soit en surveillant les gardes-frontières et en passant sous les barbelés, soit en empruntant la voie terrestre, soit en empruntant la voie fluviale. Bien souvent, lorsqu'ils arrivent à destination, comme ils n'ont pas encore de travail, ils sont obligés de travailler [au noir], ils sont contraints de vendre leur force de travail... »*

Cet économiste établit la vulnérabilité comme une réalité qui poursuit chaque migrant·e de son domicile à sa destination :

> *« La personne étant déjà vulnérable du point de vue local, les premiers abus auxquels elle sera exposée seront la liquidation [forcée] des biens minimes qu'elle possédait. Ainsi, un groupe de personnes profitera de cette personne vulnérable qui veut [désespérément] quitter le pays. La deuxième chose que nous pouvons souligner, en particulier concernant ceux qui désirent migrer, c'est qu'il existe une forte probabilité que leurs droits ne soient pas respectés parce qu'ils ne migrent pas [légalement] dans un cadre normal [où] les entités protègent leurs droits et où ils peuvent eux-mêmes faire valoir [...] leurs droits... »*

Cet agriculteur de Jérémie ajoute :

> *« Souvent, ils perdent leur argent, même ce qu'ils empruntent, ce qui leur a été donné D'autres personnes leur disent qu'elles peuvent tout arranger à leur place... et elles abusent d'eux. Elles aggravent leurs problèmes. »*

Ce participant de Port-au-Prince estime que les migrant·e·s haïtien·ne·s sont particulièrement vulnérables et sujets à des violences :

> *« Tous les types [d'abus et/ou de discrimination]. Tout d'abord, ils sont noirs et migrants. Les femmes doivent faire face à une mentalité "sexiste" et elles se font battre. Par exemple, à leur arrivée au Chili, les hommes comme les femmes sont victimes de discrimination. La race y est pour beaucoup, tout comme l'éducation. Chez tous les migrants, les Haïtiens sont toujours au bas de l'échelle. »*

Les répondant·e·s dans le cadre de cette étude pensent unanimement que les femmes vulnérables sont particulièrement désavantagées lorsqu'elles décident de migrer. Un participant a expliqué que les femmes étant les « piliers » de la famille, la migration peut être complexe pour elles :

> *« ...C'est pire pour les femmes, elles se font violer... Il est plus facile pour les hommes de partir. Je pense que ce sera plus difficile pour les femmes. »*

Un autre détaille les expériences divergentes des Haïtien·ne·s dans le pays d'accueil :

> *« La migration dans d'autres pays est plus difficile pour les femmes parce que lorsqu'elles arrivent, elles ne savent rien, elles ne peuvent rien faire, soit elles épousent un homme sans le connaître, soit elles finissent par se prostituer. Mais l'homme sait également qu'il n'est pas chez lui, il se débrouille pour faire un travail difficile, il sait que c'est sa force de travail qu'il vient vendre, s'il est paresseux et qu'il passe son temps à boire de l'alcool, à jouer aux dominos, il n'arrivera à rien. »*

Les personnes qui n'ont pas les moyens de réaliser le voyage migrent clandestinement. Cependant, certaines personnes vulnérables ne peuvent quitter le pays d'aucune manière. Contraintes de rester, certaines d'entre elles sombrent dans la dépression, d'autres peuvent commettre des actes criminels, aux dires de certains participant·e·s aux entretiens.

La migration clandestine (selon les termes des participant·e·s à l'étude) comporte d'énormes risques pour les migrant·e·s. Selon cette participante, maire d'une commune rurale, le risque le plus élevé est l'expulsion. Elle nous a raconté cette anecdote :

> *« La semaine dernière, je parlais à un homme qui pleurait. Confronté à l'état du pays, il m'a expliquée qu'il avait dû vendre sa modeste maison, son lopin de terre et son bétail pour envoyer l'un de ses enfants à l'étranger, car il était plein d'espoir. Une fois qu'ils sont arrivés à destination, ils ont expulsé son fils. »*

En résumé, les migrant·e·s haïtien·ne·s vulnérables courent le risque de se noyer, d'être expulsé·e·s, d'être violé·e·s, de subir des violences sexuelles, d'être volé·e·s et d'être enlevé·e·s (ce dernier cas a été rapporté dans trois entretiens distincts), pour ne citer que quelques risques. Toutefois, les membres des communautés et les dirigeant·e·s qui connaissent des personnes sur le point de migrer ou qui sont eux-mêmes sur le point de quitter le pays déclarent que ces risques ne les dissuadent pas. Un membre d'une mutuelle de solidarité a été très clair lors de son entretien : « *Nous sommes déjà maltraités dans notre propre pays, alors se plaindre de la manière dont nous sommes traités sur les routes [migratoires] ou dans le pays de destination est inutile ; nous savons que les Haïtiens sont traités comme des moins que rien.* »

Migration et espoir

Malgré les expériences d'exploitation, de discrimination et même de violence, la migration reste une stratégie principale pour la survie des familles haïtiennes. Selon les données de la Banque mondiale, les transferts de fonds représentent une part importante du PIB d'Haïti et dépassent les investissements directs étrangers et même le montant total de l'aide internationale[cxliv]. La plupart des participant·e·s reconnaissent unanimement que les envois de fonds aident grandement les familles à satisfaire leurs besoins fondamentaux et, dans certains cas, à améliorer leur niveau de vie.

> « *...quelqu'un peut souvent leur envoyer de l'argent... ils peuvent [désormais] acheter des choses dont ils ont besoin... Et s'ils veulent cultiver... ils auront de l'argent pour acheter des haricots* », a expliqué un participant.

Un autre participant a témoigné de la façon dont les conditions de vie d'une famille étaient sur le point de changer :

> « *Il y a eu des changements... parce que l'un des miens a fait migrer son enfant, mais légalement... Ils n'avaient pas de maison, maintenant ils en ont une. Ils ont construit une jolie maison. De nombreux enfants ont construit de jolies maisons pour eux, et leur vie a changé.* »

Cependant, un participant s'est plaint du fait que les services de transfert d'argent ne leur permettent pas de recevoir de l'argent dans la devise dans laquelle le transfert a été effectué, c'est-à-dire en dollars américains. Ils le reçoivent en gourdes haïtiennes, ce qui n'est pas à leur avantage compte tenu de l'inflation :

« *...les transferts de fonds sont devenus un problème car les banques ont désormais cette politique de vous donner vos fonds en gourdes... elles devraient être obligées de vous donner votre argent en dollars parce que lorsqu'elles vous le donnent en gourdes, ce n'est pas à votre avantage.* »

D'aucuns pensent que les envois de fonds pourraient, en définitive, permettre de favoriser le développement communautaire. Un participant a fait cette remarque :

« *Si les personnes qui reçoivent de l'argent l'investissent dans une petite entreprise, cela pourrait aider la communauté. Vu que cet argent leur appartient, c'est une manière pour eux d'aider la communauté. Comme nous venons de subir une catastrophe, il y a des écoles et des entreprises qui ont été détruites ou endommagées, ces personnes pourraient contribuer à leur remise en état.* »

Ainsi, la migration est une stratégie employée par les familles haïtiennes pour atténuer la vulnérabilité et les expériences de marginalisation dans leur pays.

Discussion

De même que pour les études antérieures, l'accès aux institutions financières était globalement faible dans cette étude. Les participant·e·s qui n'ont pas utilisé les produits et services des institutions bancaires formelles ont indiqué que le manque de revenus disponibles pour l'épargne constituait la principale raison pour laquelle ils n'avaient pas fait appel à ces institutions. Les faibles niveaux d'alphabétisation financière ont été mis en évidence par l'incapacité des participant·e·s à proposer des critères bancaires pour certains produits ou services, tandis que la méconnaissance des institutions financières a empêché nombre d'entre eux de fournir des informations spécifiques sur le fonctionnement de ces institutions en Haïti de manière plus générale.

Environ la moitié des participant·e·s ont déclaré posséder un compte bancaire, soit près de deux fois plus que dans l'étude de la Banque mondiale[cxlv] conduite en Haïti. Cependant, les rapports post-pandémiques suggèrent que 71 % de la population dans les pays en voie de développement ont des comptes financiers[xv], ce qui souligne à quel point la population haïtienne reste mal desservie. En outre, l'utilisation des produits financiers ne dépasse pas la possession d'un compte bancaire, peu de personnes ayant accès à des cartes de débit ou de crédit. L'engagement dans le secteur financier est, à bien des égards, entravé par la stagnation de l'économie haïtienne et la capacité limitée d'absorption du marché du travail, ce qui se reflète dans le fait qu'une partie importante (un cinquième) de tous les participant·e·s ont déclaré n'avoir jamais été payé·e·s en espèces. Le manque d'accès aux revenus disponibles est un obstacle bien connu à l'inclusion financière[xiii,xiv]. Comme dans les études précédentes menées en Haïti, celles et ceux qui n'ont pas de compte ont déclaré ne pas être en mesure d'épargner. Cette réalité a eu un impact disproportionné sur les zones rurales d'Haïti, dont les habitant·e·s ont beaucoup moins de chances que les résident·e·s en milieu urbain de posséder un compte bancaire. L'inaccessibilité des services financiers pour les Haïtien·ne·s en milieu rural est exacerbée par les barrières géographiques à l'inclusion financière qui ont été bien documentées ailleurs[xiv,xvi,cxlvi]. En outre, la plupart des participant·e·s préfèrent utiliser des services ou des réseaux financiers alternatifs, souvent informels, tels que les *sousous* et les mutuelles de solidarité.

Bien que le recours aux *ponyas*, ou prêts à taux d'intérêt élevé, soit relativement faible (20 %), cette pratique est quatre fois plus répandue au sein de la population urbaine et plus fréquente chez les femmes. L'hypothèse est que cette pratique reflète probablement l'économie formelle à laquelle ces personnes participent et qui comprend le loyer, les paiements liés à la voiture, les frais d'inscription et de scolarité, les dépenses de services publics, etc. Il est à noter que les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir recours à des usuriers.

Les populations des zones rurales ont toujours été mal desservies ou totalement exclues du secteur financier, bien qu'elles aient déclaré des niveaux de vulnérabilité moins élevés. Cependant, les populations des zones rurales se sont montrées davantage préoccupées par l'impact de la vulnérabilité sur leur santé mentale. Vu que, dans les zones rurales, les familles haïtiennes ont tendance à vivre sur des terres familiales sur lesquelles elles peuvent pratiquer une agriculture de subsistance, elles sont moins susceptibles de se soucier de générer des revenus pour couvrir leurs frais de subsistance. D'autre part, l'exclusion financière peut être moins conséquente pour les populations des zones rurales en vertu de leurs capacité à répondre à leurs besoins immédiats et fondamentaux.

Les Haïtien·ne·s des zones rurales et urbaines ont exprimé leur scepticisme à l'égard des institutions financières, ce facteur important devant être pris en compte pour faciliter l'inclusion financière[vii,xvi]. Bien au-delà du secteur financier, la défiance des Haïtien·ne·s à l'égard des institutions repose sur une réalité historique qui a entravé le développement d'Haïti, et une simple adaptation des produits et des services à une clientèle particulière ne sera pas suffisante. Dans le contexte haïtien, les utilisateur·rice·s des banques sont parmi les plus insatisfait·e·s des institutions financières, ce qui d'une certaine manière peut renforcer la défiance des personnes exclues financièrement[vii].

Malgré une implication limitée dans le secteur financier, la grande majorité des participant·e·s ont déclaré utiliser des technologies de services d'argent mobile, telles que Moncash et Natcash. Il convient de noter que les dommages causés aux infrastructures haïtiennes par le tremblement de terre de 2010 ont stimulé l'introduction de la finance numérique, le pays ayant été précoce concernant l'adoption de cette technologie. Selon la Banque mondiale[xv], la pandémie de COVID-19 a également servi de catalyseur pour l'inclusion financière, car elle a entraîné « une forte augmentation des paiements numériques dans le cadre de l'expansion mondiale des services financiers formels » (pas de page). L'enquête FinScope rapporte que près d'un quart des participant·e·s ont utilisé des

services d'argent mobile, avec des niveaux d'accès plus élevés hors du département de l'Ouest, en particulier dans les départements de l'Artibonite et du Nord[xii]. Cette utilisation suggère que malgré la faiblesse de ses infrastructures de télécommunications[viii], Haïti est pionnière dans sa région en matière de services financiers numériques, et qu'elle pourrait tirer parti de ce rôle pour impliquer des segments de la population historiquement et systématiquement mal desservis. Cependant, comme le souligne Metre[cxlvii], pour développer des produits et services financiers adaptés aux besoins spécifiques des plus vulnérables, il faudra que les modèles de banque mobile aient « la capacité de gérer des flux financiers irréguliers, la capacité de faire face au risque et la capacité d'augmenter les paiements forfaitaires en cas de besoin spécifique » (p. 18). Cela nécessitera une collaboration entre les secteurs public et privé pour que les produits et les services soient réellement adaptés aux besoins des consommateur·rice·s, qu'ils favorisent le développement économique et social des plus vulnérables et que les politiques et les mécanismes réglementaires appropriés soient en place pour protéger les consommateur·rice·s, tout en veillant à ce que les personnes vulnérables ne soient plus exploitées.

Limites De L'Étude

L'objectif de cette étude exploratoire était de fournir des informations scientifiques préliminaires sur un sujet qui n'a pas fait l'objet d'une attention suffisante. La procédure d'échantillonnage était intentionnelle et n'est pas représentative. Les conclusions ne sont donc pas généralisables. Les résultats de cette étude livrent plutôt des indications en vue d'une exploration ultérieure approfondie de la question de l'inclusion financière et de la vulnérabilité en Haïti.

Conclusion

La société haïtienne se caractérise par une vulnérabilité structurelle conséquence de l'instabilité économique, politique et sociale, ainsi que de la dégradation de l'environnement et des catastrophes récurrentes. Les répercussions de ces facteurs sur la population haïtienne expliquent la généralisation de la vulnérabilité en Haïti. Toutefois, certains groupes sont beaucoup plus vulnérables que d'autres. Comme cela a été souligné ailleurs, les femmes, les personnes démunies, celles qui n'ont pas reçu d'éducation formelle et les habitant·e·s des zones rurales sont souvent les plus vulnérables au monde et les plus susceptibles d'être privé·e·s de services bancaires[xv]. La réalité en Haïti n'est pas différente ; il s'agit d'un pays où les niveaux de pauvreté sont élevés et les inégalités extrêmes[xix,cxlviii], ce qui affecte de manière disproportionnée les femmes et les filles[xix,cxlix,cl,cli].

Ainsi que le révèle cette étude exploratoire, l'intégration des populations les plus vulnérables d'Haïti dans l'économie financière constitue un enjeu énorme. Le dysfonctionnement généralisé et systémique des institutions haïtiennes, qui a érodé la confiance du public, ne fait qu'intensifier ce défi[xix]. Cette déstabilisation a aggravé les vulnérabilités des personnes démunies, exacerbant le tissu social déjà fragmenté d'Haïti, tout en libérant une panoplie d'acteurs prédateurs dont les actions amplifient le problème de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains. L'inclusion financière est une stratégie parmi d'autres qui doit être employée pour protéger les plus vulnérables en Haïti contre d'autres abus et exploitations.

La littérature existante donne un aperçu des initiatives que les parties prenantes peuvent adopter pour faciliter l'inclusion des plus vulnérables. Il s'agit notamment de mettre en œuvre des programmes d'alphabétisation financière à l'intention des groupes qui opèrent sur les marchés informels, à l'image des femmes travaillant dans le secteur de la vente. Les femmes haïtiennes sont considérées comme des gestionnaires d'argent responsables, ce pour quoi il serait utile de développer des produits favorisant leur ouverture aux marchés formels. Le développement de produits numériques adaptés au contexte local est un autre moyen de s'appuyer sur ce qui existe déjà, une méthode en laquelle un grand nombre de participant·e·s à l'étude ont exprimé leur confiance et leur préférence. Cependant, il reste encore beaucoup d'inconnues concernant le secteur financier et la population cible.

L'instabilité du gouvernement et le peu d'investissements dans la recherche ont laissé de profondes lacunes documentaires concernant l'esclavage moderne et la traite des êtres humains en Haïti, en particulier les aspects liés à l'inclusion financière. Les connaissances actuelles sur la question sont limitées, largement anecdotiques et, dans de nombreux cas, non validées. Cette étude exploratoire fournit la base d'une exploration empirique plus solide et représentative des intersections entre la vulnérabilité et l'inclusion financière en Haïti.

Annexe A

Données démographiques de l'enquête

L'enquête a été menée auprès de 90 participant·e·s, issu·e·s de trois régions administratives (départements) d'Haïti : Centre, Ouest et Grand'Anse. Elle a réuni 54 (60 %) répondant·e·s en milieu urbain et 36 (40 %) en milieu rural. Il y avait 56 (62 %) femmes et 34 (38 %) hommes. L'âge moyen et l'âge médian de l'échantillon étaient de 40 ans. Un peu plus d'un tiers (32) des participant·e·s à l'étude étaient marié·e·s , 30 % (27) avaient un·e fiancé·e ou étaient en concubinage ; et 28 % (25) étaient célibataires. Le niveau d'éducation variait au sein de l'échantillon de l'étude. La catégorie de réponse la plus fréquente, avec 20 % (18), était *a achevé l'université*, suivie *a achevé les études secondaires* avec 19 % (17) et *une partie des études primaires* avec 17 % (15). Deux répondant·e·s n'ont pas indiqué leur niveau d'éducation. Près de la moitié (47 %) de tous les ménages de l'échantillon ont déclaré être composés de 4 à 6 membres, suivis de 1 à 3 membres dans 29 % des ménages, et de 7 membres ou plus dans un peu moins d'un quart (24 %) de tous les ménages.

Plus des deux tiers des répondant·e·s, soit 71 % (64), ont déclaré que leur propre entreprise était leur principale source de revenus. Trente-trois pour cent (30) ont déclaré être employé·e·s dans un secteur autre que l'agriculture, 23 % (21) des répondant·e·s ont déclaré travailler dans l'agriculture et 22 % ont déclaré que les envois de fonds de leur famille vivant à l'étranger constituaient leur principal revenu (20). Concernant la fourchette des revenus mensuels, la répartition varie au sein de l'échantillon. Six pour cent (6 %, 5) n'avaient aucun revenu. Un peu plus d'un cinquième (22 %, soit 20) des participant·e·s ont déclaré gagner plus de 20 000 gourdes haïtiennes (HTG), 19 % (17) ont déclaré gagner entre 5 000 et 9 999 HTG, et 18 % (16) ont déclaré gagner entre 10 000 et 14 999 HTG. Quant à la répartition des revenus mensuels entre les répondant·e·s en milieu urbain et en milieu rural, ces dernier·ère·s ont en général déclaré des revenus plus élevés que les répondant·e·s en milieu urbain, 42 % des répondant·e·s en milieu rural ayant déclaré gagner 15 000 HTG ou plus, contre 26 % des répondant·e·s en milieu urbain. Les hommes sont également plus nombreux que les femmes à déclarer gagner plus de 20 000 HTG par mois (26 % et 20 % respectivement). Il est toutefois important de noter que 9 % des hommes ont déclaré n'avoir aucun revenu, contre 4 % des femmes. Comme on pouvait s'y attendre, les personnes ayant un niveau d'éducation plus élevé ont également déclaré des revenus plus élevés : 56 % de celles et ceux qui ont achevé leurs études universitaires ont déclaré gagner plus de 20 000 HTG par mois, contre 22 % pour l'ensemble de l'échantillon.

Notes de fin

i Financial capability and inclusion in Haiti: Result of a demand-side survey, World Bank, last accessed on July 12, 2022, https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33180.

ii Finance Against Slavery and Trafficking (FAST), Insight briefing: Lessons from the survivor inclusion initiative (SII) – the UK, US, and Canada (New York: United Nations University Centre for Policy Research, 2022).

iii Global report on trafficking in persons 2020, United Nations Office on Drugs and Crime UNODC, last accessed on February 2, 2023, https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tip/2021/GLOTiP_2020_15jan_web.pdf.

iv Global report on trafficking in persons 2022, United Nations Office on Drugs and Crime, last accessed on February 2, 2023, https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/glotip/2022/GLOTiP_2022_web.pdf.

v "Jurisdictions under increased monitoring- June 2021," Financial Action Task Force (FAFT), dernier accès le 28 février 2023, https://www.fatf-gafi.org/publications/high-risk-and-other-monitored-jurisdictions/documents/increased-monitoring-june-2021.html#Haiti.

vi "FinScope Consumer Survey Haiti 2018," FinMark Trust, last accessed on February 28, 2023, https://finmark.org.za/system/documents/files/000/000/188/original/FinScope-Haiti-2018-Final-Launch-24-April2019-English.pdf?1601969395.

vii Financial capability and inclusion in Haiti: Result of a demand-side survey, World Bank, last accessed on July 12, 2022, https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33180.

viii "The mobile economy: Latin America and the Caribbean 2018," GSMA, last accessed on February 28, 2023, Mobile-Economy-2018-ENG.pdf (gsma.com).

ix COVID-19 boosted the adoption of digital financial services, World Bank, last accessed on December 21, 2022, https://www.worldbank.org/en/news/feature/2022/07/21/covid-19-boosted-the-adoption-of-digital-financial-services#:~:text=Globally%2C%20some%201.4%20billion%20adults,go%2C%20much%20more%20is%20needed.

x Kelbesa Mergesa, Financial inclusion in a refugee response. K4D Helpdesk Report 1023 (Brighton, UK: Institute of Development Studies, 2021) DOI: 10.19088/K4D.2021.122.

xi Dunstone W. Ulwodi and Peter W. Muriu, "Barriers of financial inclusion in sub-Saharan Africa," Journal of Economics and Sustainable Development, Vol #8 Issue #14 (2017): 66-81.

xii "FinScope Consumer Survey Haiti 2018," FinMark Trust, last accessed on February 28, 2023, https://finmark.org.za/system/documents/files/000/000/188/original/FinScope-Haiti-2018-Final-Launch-24-April2019-English.pdf?1601969395.

xiii Kanittha Tambunlertchai, "Determinants and barriers to financial inclusion in Myanmar: What determines access to financial services and what hinders it?," Singapore Economic Review, Vol #63 Issue #1 (2018): 9-26.

xiv Dunstone W. Ulwodi and Peter W. Muriu, "Barriers of financial inclusion in sub-Saharan Africa," Journal of Economics and Sustainable Development, Vol #8 Issue #14 (2017): 66-81.

xv COVID-19 boosted the adoption of digital financial services, World Bank, last accessed on December 21, 2022, https://www.worldbank.org/en/news/feature/2022/07/21/covid-19-boosted-the-adoption-of-digital-financial-services#:~:text=Globally%2C%20some%201.4%20billion%20adults,go%2C%20much%20more%20is%20needed.

xvi Eduardo Diniz, Rene Birochi and Marlei Pozzebon, "Triggers and barriers to financial inclusion: The use of ICT-based branch banking in an Amazon county," Electronic Commerce Research and Application, Vol # 11 Issue #5 (2011): 484-494. DOI : https://doi.org/10.1016/j.elerap.2011.07.006.

xvii Valentina Vasile, Mirela Panait, and Simona-Andreaa Apostu, S.-A, "Financial inclusion paradigm shift in the postpandemic period. Digital-divide and gender gap," International Journal of Environmental Research and Public Health, Vol #18 Issue #20 (2021): 10938. DOI : 10.3390/ijerph182010938.

xviii « Discours du Gouverneur de la BRH, Jean Baden Dubois, au lancement du PNEF », Banque de la République d'Haïti, dernière consultation le 28 février 2023, https://www.brh.ht/discours-du-gouverneur-de-la-brh-jean-baden-dubois-au-lancement-du-pnef/.

xix Interuniversity Institute for Research and Development (INURED), Republic of Haiti: Country of origin information paper (Port-au-Prince, HT: INURED, 2017).

xx World Bank, Haiti: Toward a new narrative (Washington, D.C.: World Bank Group, 2015).

xxi Alex Dupuy, Haiti in the new world order: The limits of the democratic revolution (Boulder, CO: Westview Press, 1997).

xxii Robert Fatton, Jr., Haiti's predatory republic: The unending transition to democracy (Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers, 2002).

xxiii Michel-Rolph Trouillot, Haiti: State against nation. The origins and legacy of Duvalierism (New York, NY: Monthly Review Press, 1990).

xxiv "FinScope Consumer Survey Haiti 2018," FinMark Trust, last accessed on February 28, 2023, https://finmark.org.za/system/documents/files/000/000/188/original/FinScope-Haiti-2018-Final-Launch-24-April2019-English.pdf?1601969395.

xxv Haiti-Finance inclusive, DAI, last accessed on February 28, 2023, https://www.dai.com/our-work/projects/haiti-finance-inclusive-fininc.

xxvi Haiti-Finance inclusive, DAI, last accessed on February 28, 2023, https://www.dai.com/our-work/projects/haiti-finance-inclusive-fininc.

xxvii Haiti: Improving financial inclusion to drive small business growth, World Bank, last accessed on July 3, 2022, https://www.worldbank.org/en/about/partners/brief/haiti-improving-financial-inclusion-drive-small-business-growth.

xxviii "FinScope Consumer Survey Haiti 2018," FinMark Trust, last accessed on February 28, 2023, https://finmark.org.za/system/documents/files/000/000/188/original/FinScope-Haiti-2018-Final-Launch-24-April2019-English.pdf?1601969395.

xxix Haiti-Finance inclusive, DAI, last accessed on February 28, 2023, https://www.dai.com/our-work/projects/haiti-finance-inclusive-fininc.

xxx Financial capability and inclusion in Haiti: Result of a demand-side survey, World Bank, last accessed on July 12, 2022, https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33180.

xxxi "Jurisdictions under increased monitoring- June 2021," Financial Action Task Force (FAFT), dernier accès le 28 février 2023, https://www.fatf-gafi.org/publications/high-risk-and-other-monitored-jurisdictions/documents/increased-monitoring-june-2021.html#Haiti.

xxxii Atlantic Council, Financial de-risking in the Caribbean: The US implications and what needs to be done (Washington, D.C.: Atlantic Council, 2022).

xxxiii Victims of trafficking on the road: World day against trafficking in persons 2018," International Organization for Migration, last accessed on August 1, 2022, https://www.iom.int/sites/g/files/tmzbdl486/files/press_release/file/wdat_data_brief_final_draft_cg_tg_final.pdf.

xxxiv International Labour Office (ILO), Operational indicators of trafficking in human beings (Geneva, SZ: ILO, 2009).

xxxv "Victims of trafficking on the road: World day against trafficking in persons 2018," International Organization for Migration, last accessed on August 1, 2022, https://www.iom.int/sites/g/files/tmzbdl486/files/press_release/file/wdat_data_brief_final_draft_cg_tg_final.pdf.

xxxvi "Nap pran kanntè [We go by sea]," International Organization for Migration, dernier accès le 28 février 2023, produit-1-bbm-tendances-sur-la-migration-irreguliere-par-voie-maritime-eng.pdf (iom.int).

xxxvii 2021 Trafficking in persons report, US Embassy in Haiti, last accessed on July 17, 2022, https://ht.usembassy.gov/2021-trafficking-in-persons-report/.

xxxviii 2021 Trafficking in persons report, US Embassy in Haiti, last accessed on July 17, 2022, https://ht.usembassy.gov/2021-trafficking-in-persons-report/.

xxxix Comisión Interamericana de Derechos Humanos (CIDH), Situación de derechos humanos en Haití (Washington, D.C.: Organization of American States, 2022).

xl Case of expelled Dominicans and Haitians vs. Dominican Republic: Judgement of August 28, 2014, Inter-American Court of Human Rights, last accessed on February 28, 2023, https://corteidh.or.cr/docs/casos/articulos/resumen_282_ing.pdf.

xli 2021 Trafficking in persons report, US Embassy in Haiti, last accessed on July 17, 2022, https://ht.usembassy.gov/2021-trafficking-in-persons-report/.

xlii World Bank, FY 2021 Haiti country opinion survey report. (Washington, D.C.: World Bank Group, 2021).

xliii 2021 Trafficking in persons report, US Embassy in Haiti, last accessed on July 17, 2022, https://ht.usembassy.gov/2021-trafficking-in-persons-report/.

xliv Mary Hill, "A Domestic and international comparison of the sex-trafficking problem in Brazil and Haiti," Regent Journal of International Law, Vol #9 (2013): 179-212.

xlv 2021 Trafficking in persons report, US Embassy in Haiti, last accessed on July 17, 2022, https://ht.usembassy.gov/2021-trafficking-in-persons-report/.

xlvi "Haiti events of 2016, Human Rights Watch, last accessed on February 28, 2023, https://www.hrw.org/world-report/2017/country-chapters/haiti.

xlvii 2021 Trafficking in persons report, US Embassy in Haiti, last accessed on July 17, 2022, https://ht.usembassy.gov/2021-trafficking-in-persons-report/.

xlviii Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) and the Interuniversity Institute for Research and Development (INURED), *Interactions entre politique publiques, migration et développement en Haïti* (Paris, FR et Port-au-Prince, HT: OECD & INURED, 2017).

xlix Ministère de l'agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement rural (Ministry of Agriculture), Résultats des enquêtes nationales de production agricole (ENPA) 2019. (Port-au-Prince, HT: Gouvernement d'Haïti, 2019).

l Interuniversity Institute for Research and Development (INURED), The Impact of COVID-19 on families in urban and rural Haiti. (Port-au-Prince, HT: INURED, 2020).

li Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), Enquête sur l'emploi et l'economie informelle [Survey of employment and the informal economy] (Port-au-Prince, HT: IHSI, 2010).

lii Haiti: pathways to responding to recurrent crises and chronic fragility, World Bank, last accessed on December 7, 2022, Haiti-Systematic-Country-Diagnostic-Update-Pathways-to-Responding-to-Recurrent-Crises-and-Chronic-Fragility.pdf (worldbank.org).

liii World Bank, Haiti: Toward a new narrative (Washington, D.C.: World Bank Group, 2015).

liv Haiti: pathways to responding to recurrent crises and chronic fragility, World Bank, last accessed on December 7, 2022, Haiti-Systematic-Country-Diagnostic-Update-Pathways-to-Responding-to-Recurrent-Crises-and-Chronic-Fragility.pdf (worldbank.org).

lv 2020 Child labor and forced labor reports: Haiti, Department of Labor, last accessed on August 1, 2022, https://www.dol.gov/sites/dolgov/files/ILAB/child_labor_reports/tda2020/Haiti.pdf

lvi Mary Hill, "A Domestic and international comparison of the sex-trafficking problem in Brazil and Haiti," Regent Journal of International Law, Vol #9 (2013): 179-212.

lvii 2020 Child labor and forced labor reports: Haiti, Department of Labor, last accessed on August 1, 2022, https://www.dol.gov/sites/dolgov/files/ILAB/child_labor_reports/tda2020/Haiti.pdf

lviii Jennifer S. Abrams, "'The kids aren't alright': Using a comprehensive anti-trafficking program to combat the restavek system in Haiti," Temple International & Comparative Law Journal, Vol #24 (2010): 443-475.

lix Kelci Haydocy, Marcel Yotebieng, and Alison Norris, "Restavèk children in context: Wellbeing compared to other Haitian children," Child Abuse & Neglect, Vol #50 (2015): 42-48.

lx Avid Reza, Louis Herns Marcelin, James Mercy, John Vertefeuille, Toni Cela, et al. Violence against children in Haiti: Findings from a national survey, 2012 (Port-au-Prince, HT: Centers for Disease Control and Prevention & Interuniversity Institute for Research and Development, 2014).

lxi Tone Sommerfelt, Child domestic workers in Haiti: Analytical report (Oslo, Norway: Fafo, 2014).

lxii Myrvine Marcelin, « Jeunes en circulation en Haïti : De l'enfance à la domesticité. » Haitian youth in the Americas (eds). Louis Herns Marcelin, Toni Cela and Henri Dorvil (Québec, CA: Presses de l'Université du Québec, 2017) DOI: https://doi.org/10.2307/j.ctt1z27hmd.12.

lxiii Georgette Mulheir, "Thousands of children are living in orphanages in Haiti- but not because they are orphans," Independent, June 25, 2015.

lxiv Sam Bojarski, "Number of Haitian children in need rises, along with adoption regulation, turmoil," Haitian Times, November 30, 2020.

lxv Glenn R. Smucker and Greg Murray, The uses of children: A study of trafficking in Haitian children. (Port-au-Prince, HT: USAID, 2004).

lxvi Sam Bojarski, "Number of Haitian children in need rises, along with adoption regulation, turmoil," Haitian Times, November 30, 2020.

lxvii 2020 Child labor and forced labor reports: Haiti, Department

of Labor, last accessed on August 1, 2022, https://www.dol.gov/sites/dolgov/files/ILAB/child_labor_reports/tda2020/Haiti.pdf

lxviii Sam Bojarski, "Number of Haitian children in need rises, along with adoption regulation, turmoil," Haitian Times, November 30, 2020.

lxix 2020 Child labor and forced labor reports: Haiti, Department of Labor, last accessed on August 1, 2022, https://www.dol.gov/sites/dolgov/files/ILAB/child_labor_reports/tda2020/Haiti.pdf

lxx "Haiti moves toward adoption of counter-trafficking law," International Organization for Migration, last accessed on August 2, 2022, https://www.iom.int/news/haiti-moves-towards-adoption-counter-trafficking-law.

lxxi Myrvine Marcelin, « Jeunes en circulation en Haïti : De l'enfance à la domesticité. » Haitian youth in the Americas (eds). Louis Herns Marcelin, Toni Cela and Henri Dorvil (Québec, CA: Presses de l'Université du Québec, 2017) DOI: https://doi.org/10.2307/j.ctt1z27hmd.12.

lxxii Tone Sommerfelt, Child domestic workers in Haiti: Analytical report (Oslo, Norway: Fafo, 2014).

lxxiii 2020 Child labor and forced labor reports: Haiti, Department of Labor, last accessed on August 1, 2022, https://www.dol.gov/sites/dolgov/files/ILAB/child_labor_reports/tda2020/Haiti.pdf

lxxiv Avid Reza, Louis Herns Marcelin, James Mercy, John Vertefeuille, Toni Cela, et al. Violence against children in Haiti: Findings from a national survey, 2012 (Port-au-Prince, HT: Centers for Disease Control and Prevention & Interuniversity Institute for Research and Development, 2014).

lxxv Kelci Haydocy, Marcel Yotebieng, and Alison Norris, "Restavèk children in context: Wellbeing compared to other Haitian children," Child Abuse & Neglect, Vol #50 (2015): 42-48.

lxxvi Tone Sommerfelt, Child domestic workers in Haiti: Analytical report (Oslo, Norway: Fafo, 2014).

lxxvii "Global estimates of modern slavery: Forced labour and forced marriage," International Labour Office, Walk Free and International Organization for Migration, last accessed on February 28, 2023, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---ipec/documents/publication/wcms_854733.pdf.

lxxviii Myrvine Marcelin, « Jeunes en circulation en Haïti : De l'enfance à la domesticité. » Haitian youth in the Americas (eds). Louis Herns Marcelin, Toni Cela and Henri Dorvil (Québec, CA: Presses de l'Université du Québec, 2017) DOI: https://doi.org/10.2307/j.ctt1z27hmd.12.

lxxix 2020 Child labor and forced labor reports: Haiti, Department of Labor, last accessed on August 1, 2022, https://www.dol.gov/sites/dolgov/files/ILAB/child_labor_reports/tda2020/Haiti.pdf

lxxx Kelci Haydocy, Marcel Yotebieng, and Alison Norris, "Restavèk children in context: Wellbeing compared to other Haitian children," Child Abuse & Neglect, Vol #50 (2015): 42-48.

lxxxi Tone Sommerfelt, Child domestic workers in Haiti: Analytical report (Oslo, Norway: Fafo, 2014).

lxxxii Jennifer S. Abrams, "'The kids aren't alright': Using a comprehensive anti-trafficking program to combat the restavek system in Haiti," Temple International & Comparative Law Journal, Vol #24 (2010): 443-475.

lxxxiii 2020 Child labor and forced labor reports: Haiti, Department of Labor, last accessed on August 1, 2022, https://www.dol.gov/sites/dolgov/files/ILAB/child_labor_reports/tda2020/Haiti.pdf

lxxxiv Bureau de Travail, Programme pays pour le travail décent en Haïti 2015-2020 (Port-au-Prince, HT : Bureau de Travail, 2015).

lxxxv 2020 Child labor and forced labor reports: Haiti, Department of Labor, last accessed on August 1, 2022, https://www.dol.gov/sites/dolgov/files/ILAB/child_labor_reports/tda2020/Haiti.pdf

lxxxvi Interuniversity Institute for Research and Development (INURED), The Impact of COVID-19 on families in urban and rural Haiti. (Port-au-Prince, HT: INURED, 2020).

lxxxvii Avocats sans Frontières Canada (ASFC), Meeting the Needs of Victims of Cholera in Haiti (Quebec, CA: ASFC, 2019).

lxxxviii Louis Herns Marcelin, Toni Cela, and James M. Shultz, "Haiti and the politics of governance and community responses to Hurricane Matthew," Disaster Health, Vol # 3 Issue #4 (2016): 1-11.

lxxxix Interuniversity Institute for Research and Development (INURED), The Impact of COVID-19 on families in urban and rural Haiti. (Port-au-Prince, HT: INURED, 2020).

xc Toni Cela, Kethia Charles, Mario da Silva Fidalo, and Louis Herns Marcelin, "Complex vulnerability, structural violence, and Haitian women during COVID-19 pandemic," Caribbean Conjuctures, forthcoming.

xci Interuniversity Institute for Research and Development (INURED), The Impact of COVID-19 on families in urban and rural Haiti. (Port-au-Prince, HT: INURED, 2020).

xcii Toni Cela, Kethia Charles, Mario da Silva Fidalo, and Louis Herns Marcelin, "Complex vulnerability, structural violence, and Haitian women during COVID-19 pandemic," Caribbean Conjuctures, forthcoming.

xciii USAID, Haiti: Women and gender fact sheet (Washington, DC: USAID, 2017).

xciv United States Department of State, Country reports on human rights practices for 2016: Haiti. (Washington, D.C.: United States Department of State, 2017).

xcv Interuniversity Institute for Research and Development (INURED), After Hurricane Matthew: Resources, capacities and pathways to recovery and reconstruction of devastated communities in Haiti (Port-au-Prince, HT: INURED, 2017).

xcvi "Haiti moves toward adoption of counter-trafficking law," International Organization for Migration, last accessed on August 2, 2022, https://www.iom.int/news/haiti-moves-towards-adoption-counter-trafficking-law.

xcvii Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), Enquête mortalité, morbidité et utilisation des services : EMMUS V Haïti 2012 (Port-au-Prince, HT: Gouvernement d'Haïti, 2013).

xcviii Avid Reza, Louis Herns Marcelin, James Mercy, John Vertefeuille, Toni Cela, et al. Violence against children in Haiti: Findings from a national survey, 2012 (Port-au-Prince, HT: Centers for Disease Control and Prevention & Interuniversity Institute for Research and Development, 2014).

xcix 2020 Child labor and forced labor reports: Haiti, Department of Labor, last accessed on August 1, 2022, https://www.dol.gov/sites/dolgov/files/ILAB/child_labor_reports/tda2020/Haiti.pdf

c Interuniversity Institute for Research and Development (INURED), Republic of Haiti: Country of origin information paper (Port-au-Prince, HT: INURED, 2017).

ci Interuniversity Institute for Research and Development (INURED), The Impact of COVID-19 on families in urban and rural Haiti. (Port-au-Prince, HT: INURED, 2020).

cii IOM handbook on protection and assistance for migrants vulnerable to violence, exploitation and abuse (Geneva, SZ: IOM, 2019).

ciii Francis Portes Virginio, Paul Stewart, and Brian Garvey, "Unpacking super-exploitation in the 21st century: The struggles of Haitian workers in Brazil," Work, Employment and Society, (2022).

civ Erika Busse and Tania Vásquez Luque, "The legal-illegal nexus: Haitians in transit migration deploying migrant capital," International Journal of Sociology, Vol #46 (2016): 205-222.

cv Interuniversity Institute for Research and Development (INURED), The Impact of COVID-19 on families in urban and rural Haiti. (Port-au-Prince, HT: INURED, 2020).

cvi "Nap pran kanntè [We go by sea]," International Organization for Migration, dernier accès le 28 février 2023, produit-1-bbm-tendances-sur-la-migration-irreguliere-par-voie-maritime-eng.pdf (iom.int).

cvii "Global Estimates of Modern Slavery: Forced Labour and Forced Marriage," International Labour Office, last accessed on July 20, 2022, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms_575479.pdf.

cviii Interuniversity Institute for Research and Development (INURED), The Impact of COVID-19 on families in urban and rural Haiti. (Port-au-Prince, HT: INURED, 2020).

cix Louis Herns Marcelin, Toni Cela and Henri Dorvil, Haitian youth in the Americas (eds). Louis Herns Marcelin, Toni Cela and Henri Dorvil (Québec, CA: Presses de l'Université du Québec, 2017) DOI: https://doi.org/10.2307/j.ctt1z27hmd.12.

cx Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) and the Interuniversity Institute for Research and Development (INURED), *Interactions entre politique publiques, migration et développement en Haïti* (Paris, FR et Port-au-Prince, HT : OECD & INURED, 2017).

cxi Interuniversity Institute for Research and Development (INURED), Republic of Haiti: Country of origin information paper (Port-au-Prince, HT: INURED, 2017).

cxii Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) and the Interuniversity Institute for Research and Development (INURED), *Interactions entre politique publiques, migration et développement en Haïti* (Paris, FR et Port-au-Prince, HT : OECD & INURED, 2017).

cxiii Louis Herns Marcelin, Toni Cela and Henri Dorvil, Haitian youth in the Americas (eds). Louis Herns Marcelin, Toni Cela and Henri Dorvil (Québec, CA: Presses de l'Université du Québec, 2017) DOI: https://doi.org/10.2307/j.ctt1z27hmd.12.

cxiv Bridget Wooding (ed), Mujeres en el camino (Santo Domingo, Dominican Republic: Editora Búho, 2011).

cxv Allison J. Petroziello and Bridget Wooding, "Borders, buscones, brothers and bi-national markets: Haitian women negotiate how to get through," Cultural Dynamics, Vol #25 Issue #2 (2013): 183-205.

cxvi Interuniversity Institute for Research and Development (INURED), The Impact of COVID-19 on families in urban and rural Haiti. (Port-au-Prince, HT: INURED, 2020).

cxvii Francis Portes Virginio, Paul Stewart, and Brian Garvey, "Unpacking super-exploitation in the 21st century: The struggles of Haitian workers in Brazil," Work, Employment and Society, (2022).

cxviii Marco Aurélio Ruediger, Análise e avaliação do desenvolvimento institucional da política de imigração no Brasil para o século XXI (Rio de Janeiro, BR: FGV, 2015).

cxix Francis Portes Virginio, Paul Stewart, and Brian Garvey, "Unpacking super-exploitation in the 21st century: The struggles of Haitian workers in Brazil," Work, Employment and Society, (2022).

cxx Ruy Braga, A política do precariado: do populismo à hegemonia lulista (São Paulo, BR: Boitempo Editorial, 2015).

cxxi Francis Portes Virginio, Paul Stewart, and Brian Garvey, "Unpacking super-exploitation in the 21st century: The struggles of Haitian workers in Brazil," Work, Employment and Society, (2022).

cxxii "Global estimates of modern slavery: Forced labour and forced marriage," International Labour Office, Walk Free and International Organization for Migration, last accessed on February 28, 2023, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---ipec/documents/publication/wcms_854733.pdf.

cxxiii "IOM Haiti implements MIDAS to improve security and border management," International Organization for Migration, last accessed on August 1, 2022, https://www.programamesoamerica.iom.int/en/news/iom-haiti-implements-midas-improve-security-and-border-management.

cxxiv "IOM inaugurates MIDAS System at two new border crossings in Haiti," International Organization for Migration, last accessed on August 1, 2022, https://programamesoamerica.iom.int/en/MIDAS-two-new-border-crossings.

cxxv "IOM provides assistance to Haitian children victims of trafficking in the Dominican Republic," International Organization for Migration, last accessed on August 2, 2022, https://www.iom.int/news/iom-provides-assistance-haitian-children-victims-trafficking-dominican-republic.

cxxvi Ministerio de Relaciones Exteriores, Sobre acciones en materia de la trata de personas y el trafico ilicito de migrants durante de año 2018 (Santo Domingo, RD: Gobierno de la República Dominicana, 2019).

cxxvii Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) and the Interuniversity Institute for Research and Development (INURED), *Interactions entre politique publiques, migration et développement en Haïti* (Paris, FR et Port-au-Prince, HT : OECD & INURED, 2017).

cxxviii Caitlin Hu and Etant Dupain, "Dominican Republic expelled hundreds of children to Haiti without their families this year," CNN, November 22, 2022.

cxxix Yawu Miller, "Dominican Government deporting Haitians," The Bay State Banner, November 16, 2022.

cxxx Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) and the Interuniversity Institute for Research and Development (INURED), *Interactions entre politique publiques, migration et développement en Haïti* (Paris, FR et Port-au-Prince, HT : OECD & INURED, 2017).

cxxxi Yawu Miller, "Dominican Government deporting Haitians," The Bay State Banner, November 16, 2022.

cxxxii Caitlin Hu and Etant Dupain, "Dominican Republic expelled hundreds of children to Haiti without their families this year," CNN, November 22, 2022.

cxxxiii UNCHR calls on States to refrain from forced returns of Haitians, UNCHR, dernier accès le 19 décembre 2022, https://www.unhcr.org/news/press/2022/11/6363acd64/unhcr-calls-states-refrain-forced-returns-haitians.html.

cxxxiv Caitlin Hu and Etant Dupain, "Dominican Republic expelled hundreds of children to Haiti without their families this year," CNN, November 22, 2022.

cxxxv "FinScope Consumer Survey Haiti 2018," FinMark Trust, last accessed on February 28, 2023, https://finmark.org.za/system/documents/files/000/000/188/original/FinScope-Haiti-2018-Final-Launch-24-April2019-English.pdf?1601969395.

cxxxvi Kanika Metre, "Using mobile banking services to improve financial access for the poor : Lessons from Kenya, the Philippines, the United States, Haiti, and India," Policy-Perspectives, Vol #18 (2011): 6-24.

cxxxvii Alliance for Financial Inclusion (AFI), (2018). Haiti: Digital financial services (SFD) (Kuala Lumpur, MY: AFI, 2018).

cxxxviii María Moreno Sánchez, "From natural disaster to financial inclusion: Haiti a DFS frontrunner," AFI, August 24, 2016, https://www.afi-global.org/newsroom/blogs/from-natural-disaster-to-financial-inclusion-haiti-a-dfs-front-runner/.

cxxxix Alliance for Financial Inclusion (AFI), (2018). Haiti: Digital financial services (SFD) (Kuala Lumpur, MY: AFI, 2018).

cxl Kanika Metre, "Using mobile banking services to improve financial access for the poor : Lessons from Kenya, the Philippines, the United States, Haiti, and India," Policy-Perspectives, Vol #18 (2011): 6-24.

cxli World Bank, Haiti: Toward a new narrative (Washington, D.C.: World Bank Group, 2015).

cxlii Kim Wilson and Gaye Burpee, Filling the blue box: Mutuelles, self-financing, and financial services in the south of Haiti (Medford, MA: Feinstein International Center, Tufts University, 2007).

cxliii Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) and the Interuniversity Institute for Research and Development (INURED), *Interactions entre politique publiques, migration et développement en Haïti* (Paris, FR et Port-au-Prince, HT : OECD & INURED, 2017).

cxliv Toni Cela, Kethia Charles, Mario da Silva Fidalo, and Louis Herns Marcelin, "The COVID-19 pandemic and Haiti's changing remittance landscape," Revista Relaciones Internacionales, Vol #95 Issue #2 (2022): 139-169.

cxlv Financial capability and inclusion in Haiti: Result of a demand-side survey, World Bank, last accessed on July 12, 2022, https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33180.

cxlvi "Why microfinance?: Financial inclusion and poverty alleviation, Fonkoze, last accessed on February 28, 2023, https://fonkoze.org/why-microfinance.

cxlvii Kanika Metre, "Using mobile banking services to improve financial access for the poor : Lessons from Kenya, the Philippines, the United States, Haiti, and India," Policy-Perspectives, Vol #18 (2011): 6-24

cxlviii Women struggle for rights as Haiti recovers, United Nations Development Programme, last accessed on December 7, 2022, Women struggle for rights as Haiti recovers - Haiti | ReliefWeb.

cxlix Toni Cela, "Negotiating education: Gender, power and violence in Haiti's higher education institutions," Haitian youth in the Americas (eds). Louis Herns Marcelin, Toni Cela and Henri Dorvil (Québec, CA: Presses de l'Université du Québec, 2017) DOI: https://doi.org/10.2307/j.ctt1z27hmd.12.

cl Toni Cela, Kethia Charles, Mario da Silva Fidalo, and Louis Herns Marcelin, "Complex vulnerability, structural violence, and Haitian women during COVID-19 pandemic," Caribbean Conjuctures, forthcoming.

cli Women struggle for rights as Haiti recovers, United Nations Development Programme, last accessed on December 7, 2022, Women struggle for rights as Haiti recovers - Haiti | ReliefWeb.

United Nations University
Centre for Policy Research

Apropos de UNU-CPR

Le Centre de recherche sur les politiques de l'Université des Nations-Unies (UNU-CP) est un groupe de réflexion au sein des Nations-Unies qui mène des recherches axées sur les politiques, sur des questions d'intérêt stratégique et d'importance pour les Nations-Unies et ses États membres. Le Centre donne la priorité aux questions politiques urgentes qui nécessitent des solutions innovantes et pratiques, visant une mise en œuvre immédiate.

Le Centre offre une connaissance approfondie du système multilatéral et un vaste réseau de partenaires à l'intérieur et à l'extérieur des Nations Unies. La Charte de l'Université des Nations Unies, officiellement adoptée par l'Assemblée générale en 1973, confère au Centre une indépendance académique, laquelle garantit que ses recherches soient impartiales et enracinées dans l'évaluation des pratiques et des politiques publiques.

cpr.unu.edu

New York (Headquarters)
767 Third Avenue 35B
New York, NY 10017
United States
Tel: +1-646-905-5225
Email: comms-cpr@unu.edu

Geneva
23 Avenue de France
Geneva
Switzerland
Tel: +1-917-225-0199
Email: adam.day@unu.edu